

Le Numéro } FRANCE..... Un franc  
 } ÉTRANGER.. 25 cents

3<sup>e</sup> ANNÉE

Janvier 1899.



# LA REVUE DES DEUX FRANCES



REVUE FRANCO-CANADIENNE  
 ÉDITÉE PAR  
 SAINT-SU-POE

Directeur :  
 Achille STEENS

## Sommaire

Jean Richepin.....	Janvier (poésie autographe).....	HORS TEXTE
P. Vincent Maumus.....	L'Eglise et les Temps nouveaux.....	1
	<i>A propos de la Noblesse française</i> .....	11
Paul Chauvet.....	La Pluie.....	16
Benjamin Sulte.....	L'Amérique avant Christophe Colomb.....	17
Rodolphe Brunet.....	Elle!.....	24
Marc Legrand.....	Partance.....	25
Capitaine J.-E. Bernier.....	Projet d'une expédition au Pôle Nord.....	29
Georges Grappe.....	L'Américanisme.....	39
Benjamin Gadobert.....	Le Pôle Sud est découvert.....	47
Léon de la Morinerie.....	Souffrance.....	63
Baron Louis Girardot.....	Louis XVII.....	66
Albert Fleury.....	Baisers morts.....	74
Paul Bastien.....	Les Livres.....	75
Georges Grappe.....	Les Revues.....	80
Georges de Dubor.....	Critique musicale.....	82
Fantasio.....	Les Théâtres.....	85

CHRONIQUE DES DEUX FRANCES. — LA MODE PARISIENNE.

## BUREAUX :

FRANCE  
 23, RUE RACINE  
 PARIS

CANADA  
 30, R. S<sup>t</sup>-JACQUES | 29, R. S<sup>t</sup>-JEAN  
 MONTREAL | QUÉBEC

ÉTATS-UNIS  
 21, RUE GOLD  
 LOWELL, MASS.

La REVUE DES DEUX FRANCES se trouve dans tous les Paquebots des grandes Compagnies de Navigation françaises, anglaises et américaines, et dans les salons de lecture des Grands Hôtels de Paris, Londres, Montréal, New-York, etc.

# Administration Française

PARIS — 23, rue Racine, 23 — PARIS

DE 10 HEURES A MIDI ET DE 2 A 5 HEURES DU SOIR, TOUS LES JOURS

LA

Vol. 16.

## Revue des Deux Frances

Secrétaire de la Rédaction : Rodolphe BRUNET

Abonnements pour la France, le Canada et les Etats-Unis

Un An. . . . . } 15 francs. | Six Mois . . . . . } 9 francs.  
3 dollars. | \$ 1.80 cts.

Les abonnements seront servis dans toute l'Amérique par nos Administrations de Montréal, de Québec (Canada) et de Lowell, Mass. (E.-U.).

### PUBLICITÉ

La publicité se traite directement : Au Canada, avec nos administrateurs de Québec et de Montréal ; aux Etats-Unis, avec notre Administrateur de Lowell, Mass., ou avec les Agents dûment accrédités par eux ; en France, avec la Direction de Paris.

A chaque Numéro : **LA MODE PARISIENNE**

### VOYAGES MARITIMES

ET

PRATIQUES

PARIS, — 9, rue de Rome, 9. — PARIS  
(près la gare St-Lazare)

**L. DESBOIS & M. JUNOT**

### VOYAGES ET EXCURSIONS

A forfait et accompagnés pour Lourdes, l'Espagne, l'Italie, la Palestine, l'Algérie, la Tunisie et tous autres pays d'Europe.

### BILLETS

par toutes les Compagnies de Navigation et pour toutes les destinations.

Renseignements et devis gratuits sur tous voyages

### DES RENSEIGNEMENTS

sont donnés aux adresses suivantes :

MONTREAL : 30, rue Saint-Jacques.

QUEBEC : 29, rue Saint-Jean.

### GRANDE PHARMACIE

DE LA

## Croix de Genève

142, Boulevard Saint-Germain, 142

PARIS

### MAISON DE CONFIANCE

SPÉCIALE POUR LES ORDONNANCES ET ANALYSES MÉDICALES

PRIX MODÉRÉS ET SPÉCIAUX POUR LES ABONNÉS

Spécialement en dépôt

### SUCRE ÉDULCOR

LE SEUL PERMIS AUX DIABÉTIQUES

### DRAGÉES FERRÉ

CONTRE LA CONSTIPATION

Les Produits de la Maison se trouvent dans les principales pharmacies de Québec et de Montréal.

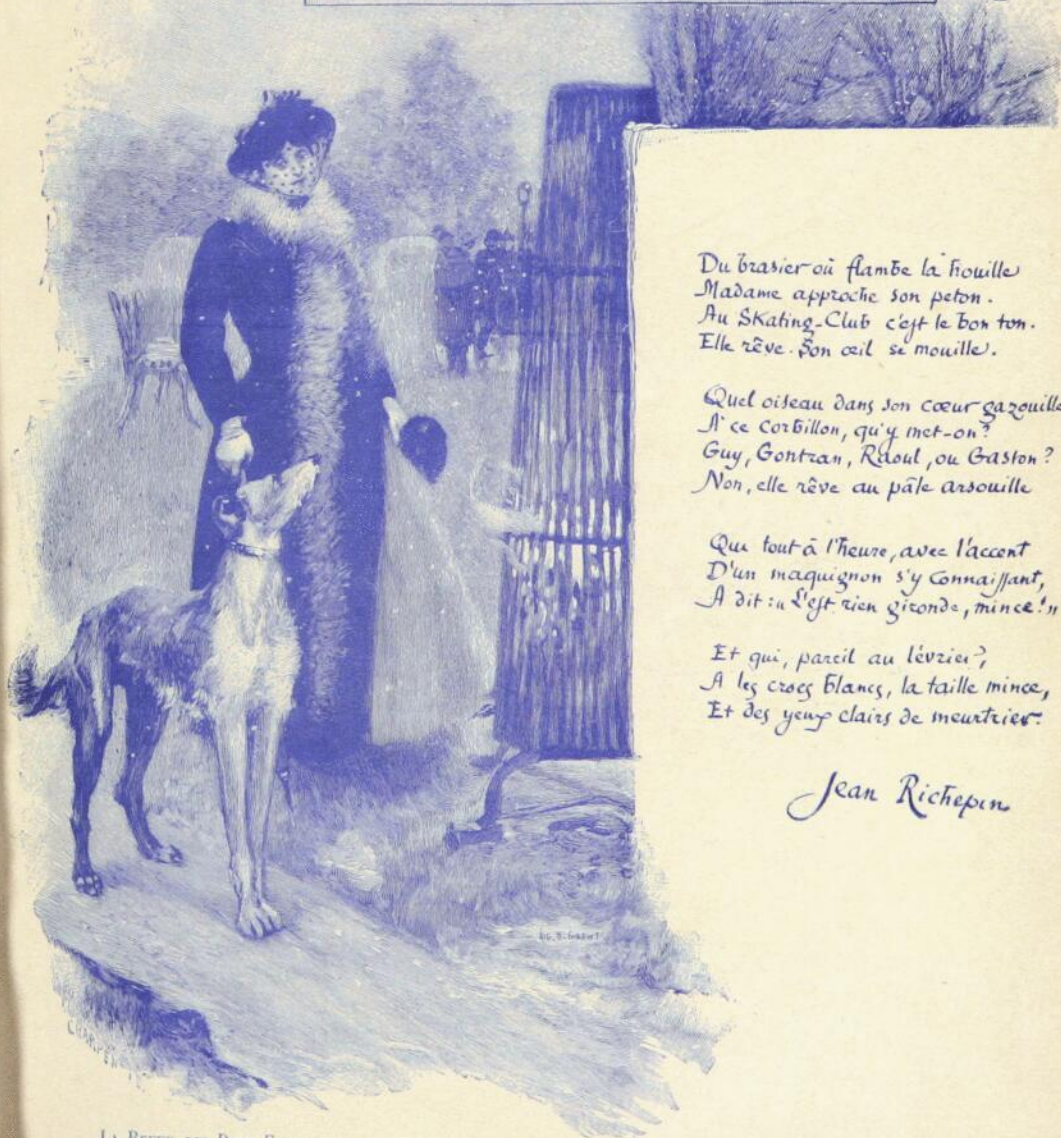
REMISE AUX DOCTEURS

1899

*Bonne et heuteuse année*  
*à tous les lecteurs*  
*de la*  
*REVUE DES DEUX FRANCES*



# JADVIER



Du brasier où flambe la fiouille  
Madame approche son peton.  
Au Skating-Club c'est le bon ton.  
Elle rêve. Son œil se mouille.

Quel oiseau dans son cœur gazouille  
Si ce corbillon, qu'y met-on ?  
Guy, Gontian, Réoul, ou Gaston ?  
Non, elle rêve au pâle arsouille

Qui tout à l'heure, avec l'accent  
D'un maquignon s'y connaissant,  
A dit : « L'est rien girondo, mince ! »

Et qui, pareil au lévrier,  
A les crocs blancs, la taille mince,  
Et des yeux clairs de meurtrier.

Jean Richepin

## L'ÉGLISE ET LES TEMPS NOUVEAUX

Un des spectacles les plus dignes d'attirer l'attention d'un esprit sérieux et réfléchi c'est l'étonnante vitalité de l'Eglise au milieu des agitations qui soulèvent les peuples, renversent ou édifient des trônes, changent le cours des idées, modifient les mœurs et font osciller les nations entre les deux axes autour desquels gravite leur vie politique, le pouvoir et la liberté. Il est évident qu'un travail profond s'opère dans les masses populaires, et nous assistons à une transformation qui porte en germe la gloire ou les hontes de l'avenir. Que deviendra le métal aujourd'hui en fusion dans la fournaise? Sera-t-il une lave dévastatrice ou une statue superbe? Sera-t-il épée flamboyante ou charrue pacifique? Le volcan vomira-t-il la paix ou la guerre, la civilisation ou la barbarie? Graves problèmes, bien capables d'exciter l'émulation des penseurs qui ont quelque souci de la dignité humaine et qui voudraient préparer les solutions réservées à l'avenir.

Parmi ces incertitudes, il est un fait dont aucun catholique ne peut douter. Quelque soit l'avenir, l'Eglise y occupera une place d'honneur; elle sera demain ce qu'elle a été hier, ce qu'elle sera toujours, le flambeau dont les clartés divines éclaireront le sentier que doit suivre l'humanité, si elle ne veut pas s'égarer dans la nuit.

Les ténèbres étaient épaisses quand Jésus-Christ prononça la parole de rédemption: « Je suis la lumière du monde, aimez-vous les uns les autres, vous êtes des frères, fils du Père qui est au ciel; que celui qui est le plus grand soit le serviteur de tous », et cette parole changea la face du monde. Son efficacité est la

même aujourd'hui car elle est douée d'une puissance immortelle.

L'Eglise sera donc la lumière des temps nouveaux car, comme celui du Christ, son règne n'aura point de fin :

« Mais pourra-t-elle répondre aux exigences de l'avenir, elle qui précisément a la prétention de ne changer jamais, et dont le *Credo* inflexible ne se prête à aucune concession. L'Eglise est immobile et son immobilité même l'empêche de suivre la marche des peuples. »

Ceux qui tiennent ce langage ne connaissent pas la merveilleuse élasticité de l'Eglise qui lui permet d'unir, à ses dogmes immuables, les formes extérieures et changeantes qui la mettent en rapport avec les sociétés humaines. Assurément les dogmes sont inflexibles comme la vérité dont ils sont la divine expression, ils sont le centre immobile du sanctuaire où Dieu réside, mais l'architecture des portiques du temple n'est pas fixée par des règles invariables. L'Eglise les modifie selon les mœurs, les idées, les tendances des peuples, et, grâce à cette variété d'attitude, qui ne touche en rien à l'immobilité du dogme, elle s'adapte admirablement aux divers milieux dans lesquels elle doit accomplir son œuvre de salut.

Aujourd'hui, la démocratie est le milieu dans lequel vit et se meurt l'Eglise catholique. Nous sommes une société profondément démocratique; c'est là un fait qu'il est, je crois, impossible de nier. La question est donc de savoir si l'Eglise et la démocratie peuvent s'entendre et vivre en paix, ou s'il y a, entre l'antique Eglise et la jeune démocratie, des obstacles insurmontables. J'espère démontrer que l'entente est facile, que l'Eglise et la démocratie, n'ayant rien à redouter l'une de l'autre, peuvent très bien s'unir pour préparer ensemble les gloires des temps nouveaux.

## I

On entend par démocratie un état social régi par le double principe de l'égalité devant la loi et de la souveraineté nationale. Quand un peuple admet comme base indiscutable de son

droit public l'égalité devant la loi, c'est-à-dire quand il reconnaît que la loi « doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse », que « tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents » (1), quand, en outre, ce même peuple revendique le droit d'élire son chef suprême et de participer, dans une certaine mesure, aux affaires publiques, le régime qui le gouverne est un régime démocratique. Or, si l'Église accepte toutes les formes de gouvernements, il n'en est pas moins vrai que la démocratie (2) est le régime dont les principes correspondent le mieux aux maximes et aux tendances de l'Évangile. Je crois pouvoir donner une démonstration concluante de cette proposition que certains esprits timorés taxeront peut-être de hardiesse et de témérité.

Examinons d'abord le principe de l'égalité devant la loi.

L'un des traits les plus caractéristiques du paganisme est le mépris de l'humanité. La société païenne était divisée en trois castes ; les patriciens, les plébéiens et les esclaves.

Les patriciens se considéraient comme tellement élevés au-dessus des plébéiens que les mariages entre les membres des deux castes étaient rigoureusement interdits par la loi. Quant le tribun Ganuléius proposa l'abrogation d'une loi aussi injurieuse pour le peuple, l'orgueil des patriciens se révolta : « Il n'y aura plus rien de pur, disaient-ils, on ne reconnaîtra plus ni soi, ni les siens, ces mariages ne seront que des unions fortuites à la manière des brutes. » Le génie romain s'employa à maintenir la plèbe dans cet état d'infériorité dégradante.

Quant aux esclaves, ils n'étaient pas regardés comme des hommes. « Il y a peu de différences, dit Aristote, entre les services que l'homme tire de l'esclave et de l'animal... il est évident que les uns sont naturellement libres et les autres naturellement esclaves... » Cette lèpre hideuse était tellement inhé-

(1) Déclaration des droits de l'homme, act. VI.

(2) On voit que j'entends par *démocratie* un état social et non une forme particulière de gouvernement.

rente à la société païenne que Justinien lui-même n'osa pas essayer de la guérir.

C'est à ce monde orgueilleux et corrompu que quelques hommes partis de Judée, vinrent annoncer une grande nouvelle. Ils disaient : « Il n'y a devant Dieu ni Grecs ni barbares, ni savants, ni simples, ni Juifs, ni Gentils, ni esclaves, ni hommes libres : vous êtes tous un peuple de frères et votre père est le Dieu qui est au ciel. » L'idée de l'humanité était créée et le dogme de la fraternité universelle allait renverser les barrières qu'avaient élevées l'orgueil et la haine. Cette heureuse transformation fut l'œuvre des idées chrétiennes et du temps.

Par la constitution de l'an 312, le premier empereur chrétien, Constantin, déclara coupable d'*homicide* quiconque aurait tué un esclave. L'esclave était donc, désormais, un homme.

Tandis que l'Empire romain s'affaissait sous le poids de sa corruption et de son despotisme, une société nouvelle prenait possession du monde qu'elle conquiert par le dévouement et par la charité. Grâce à la doctrine de l'Eglise et aux exhortations des évêques, les esclaves furent transformés en serfs, les serfs en colons, les colons en propriétaires, les propriétaires en bourgeois et les bourgeois devinrent le Tiers Etat.

Souvent l'Eglise prenait ses prêtres et même ses évêques dans les rangs des serfs et rien n'était plus propre à développer l'idée démocratique que de voir les fils « des gardeurs de bœufs » parvenir aux plus hautes dignités de l'Eglise, dans un temps où la crosse de l'évêque avait plus de prestige que l'épée du chevalier.

Les affranchissements se multipliaient et ils étaient toujours fondés, dit M. Guizot, sur un motif religieux. La charte donnée en 1311 par Charles de Valois nous permet d'apprécier les progrès accomplis : « Comme créature humaine qui est formée à l'image de Notre-Seigneur, doit généralement être franche par droit naturel... » C'est donc au nom du Dieu rédempteur qu'est proclamé le droit naturel à la liberté qui appartient à toute créature humaine.

Pourquoi a-t-il fallu des siècles pour que ces semences fécondes aient produit leur fruit, pour que ces grands principes aient été appliqués dans leurs conséquences logiques ?

C'est que les résistances de l'esprit païen ont été tenaces, l'orgueil humain n'abandonne jamais, de plein fgré, une situation privilégiée.

Nous sommes en l'an 1614. Il y avait longtemps que l'Eglise avait posé les principes de l'émancipation et de l'égalité devant la loi. Un député demande que les trois ordres, le clergé, la noblesse et le Tiers-Etat ne forment qu'une famille de frères. La noblesse indignée repousse cette prétention et déclare qu'elle ne regardera jamais comme ses frères les fils des *cordonniers* et des *savetiers*; que les nobles seront toujours les maîtres et roturiers toujours les valets.

Cette parole hautaine est d'autant plus étrange que, depuis le xiv<sup>e</sup> siècle, l'importance du Tiers-État n'avait pas cessé de grandir. Nos rois, Charles V et Louis XI en particulier, lui avaient confié les plus hautes charges; le mauvais vouloir des Etats-Généraux de 1614 n'arrêta pas sa marche ascendante. Colbert fils d'un marchand drapier de Reims fait assez bonne figure au xvii<sup>e</sup> siècle; Louis XIV livra à ses pareils toutes les fonctions financières et judiciaires et les dignités ecclésiastiques. L'orgueil patricien de S. Simon en était révolté; il accusait le Roi « d'avoir perdu l'épiscopat en le remplissant de cuistres de séminaire sans science, sans naissance » dont l'obscurité et la grossière'é faisaient tout le mérite ». S. Simon ignorait peut-être que, de son temps, un de ces *cuistres* de séminaire s'appelait Jacques Bénigne Bossuet.

« L'évolution continue du Tiers Etat est le fait dominant et comme la loi de notre histoire, dit avec raison M. Augustin Thierry, si bien qu'au xviii<sup>e</sup> siècle « la distance est presque insensible et l'égalité de fait a précédé l'égalité de droit (1). »

Les Etats généraux de 1789 en proclamant l'égalité devant la loi, ne firent donc que consacrer le fait par le droit.

L'Eglise ne peut qu'applaudir à ce mouvement qui a abouti à la proclamation de l'égalité devant la loi, car c'est elle qui, en donnant au monde le dogme de la fraternité et le principe de l'égalité devant Dieu, a semé le germe que les siècles ont fait

(1) Taine : *L'Ancien régime*.

éclore. Lamartine qui ne fut pas seulement un grand poète, le plus grand poète de notre temps, mais qui fut aussi un admirable et profond penseur dit, de cette maxime fondamentale de la démocratie moderne, qu' « elle est une émanation de l'idée chrétienne appliquée à la politique (1). »

## II

La souveraineté nationale, c'est-à-dire le droit qu'à une nation de choisir son chef suprême et la forme de son gouvernement, est le second principe qui régit une société démocratique. Or ce principe peut être étudié dans les faits qui en sont l'application et dans les théories qui le discutent et le confirment.

Examinons d'abord les faits.

Dans son histoire universelle de l'Eglise catholique, le savant abbé Rorhbacher les a parfaitement résumés; je me contente de les rappeler après lui :

« Le 20 août, l'Assemblée nationale publia la *Déclaration des droits de l'homme* qui servit de préambule et de base à la nouvelle Constitution. Cette déclaration admettait, comme principes nécessaires du nouvel ordre politique, la souveraineté nationale, l'égalité devant la loi, l'admissibilité de tous aux dignités et emplois publics...

« Le principal article de cette constitution, la souveraineté nationale, a paru à bien des Français une nouveauté révolutionnaire de 1789 : cela prouve que ces Français ignorent les faits les plus importants de leur histoire. »

Oui, beaucoup de Français, les catholiques surtout, ont cru que la souveraineté nationale était une nouveauté révolutionnaire, tandis qu'elle est au contraire le fait le plus constant, le plus important de notre histoire.

Le premier historien des Francs, Saint Grégoire de Tours, nous apprend que nos ancêtres déposèrent Childéric, père de Clovis, et élurent à sa place le romain Egidius. La Charte par laquelle Charlemagne partage son empire entre ses trois fils,

(1) Voir *l'Idée de l'Etat* par M. Henry Michel; livre III, ch. III, § 2.

dit (art. 4) : « Si l'un des trois frères laisse un fils que le peuple *veuille élire* pour succéder à son père dans l'héritage du royaume, nous voulons que les oncles de l'enfant y consentent. » En 817, Louis le Débonnaire convoque à Aix-la-Chapelle *la généralité de son peuple* pour partager l'empire entre ses trois fils et élever l'un d'eux à la dignité d'empereur. En 987 les grands vassaux assemblés à Senlis repoussèrent les prétentions de Charles de Lorraine, et élurent Hugues Capet. L'archevêque de Reims, Adalbéron, trancha difficulté en déclarant que *le trône ne s'acquiert point par voie d'hérédité*. Aux Etats Généraux de 1484, un député de la noblesse invoquait nos traditions nationales pour affirmer que « la royauté est un office, non un héritage — que le peuple dans l'origine créa les rois — que l'État est la chose du peuple... » A la mort du dernier des Valois, la Ligue, pour écarter Henri IV, en appela à la souveraineté nationale : « La succession, disent les Etats Généraux de 1593, doit être déclarée bonne par le consentement de la nation ». Au xvii<sup>e</sup> siècle Fénelon est l'écho de la tradition quand il dit que « la puissance temporelle vient de la communauté des hommes qu'on nomme nation. » Massillon prêchait la même doctrine en présence de Louis XV : « ce sont les peuples qui, par l'ordre de Dieu, ont fait les rois tout ce qu'ils sont. Oui, Sire, c'est le choix de la nation qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres. »

Au point de vue historique, le fait est donc indiscutable. Quant à la doctrine des théologiens, elle n'est pas moins certaine. Si Thomas Genon, Bellamin et Suaren enseignent que le pouvoir suprême vient immédiatement de la nation, j'ai ailleurs (1) longuement cité tous témoignages, il est inutile, je crois, de les rapporter ici.

La thèse du pouvoir direct du droit divin des rois est une importation protestante due au pédantisme de Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre ; les Gallicans l'adoptèrent avec empressement pour permettre aux rois de lutter, à armes égales, avec le Pape.

Voilà donc les deux principes fondamentaux de la démocratie

(1) L'Eglise et la France moderne, ch. VIII.

en parfaite harmonie avec la doctrine de l'Eglise. Pourquoi la démocratie nourrit-elle, à l'égard de l'Eglise, des méfiances presque incurables qui dégénèrent parfois en haines implacables? Il y a là une anomalie dont il ne sera pas inutile de rechercher les causes.

### III

Aux acclamations qui accompagnèrent Napoléon à son retour de l'île d'Elbe se mêlait aussi ce cri : « A bas les prêtres ! » Pourquoi « à bas les prêtres ! » puisqu'il s'agissait d'un événement exclusivement politique ?

Après les Cent-Jours et surtout sous le règne de Charles X, la guerre religieuse recommença avec une ardeur nouvelle, et c'est seulement en 1832 que le costume ecclésiastique put reparaître, timidement encore, dans les rues de Paris. Pourquoi ces colères ardentes et ces menaces de mort ? Parce que, il ne faut pas se lasser de le dire, la grande majorité des évêques, des prêtres et des catholiques, avait voulu lier d'une manière indissoluble la religion et la légitimité : « Il ne peut y avoir d'orthodoxie religieuse sans orthodoxie politique. Le Roi, Jésus-Christ, l'Eglise catholique, Dieu est en ces trois mots. » Ces paroles de M. de Genoude résument assez bien leur programme (1). On eût dit, qu'aux yeux de ces catholiques imprudents et dont nous expions si chèrement les enthousiasmes irréfléchis, on eût dit que quelque chose aurait manqué à Jésus-Christ lui-même, si on n'avait pu le faire entrer dans les rangs des rois légitimes. Un jour, dans la chaire de Notre-Dame, l'Archevêque de Paris, monseigneur de Quélen, prononçait ces paroles, au moins étranges : « Non seulement Jésus-Christ était Fils de Dieu, mais encore il était de très bonne maison du côté de sa mère et il y a d'excellentes raisons de voir en lui l'héritier légitime du trône de Judée (2). » Si tous les catholiques ne pous-

(1) Voir l'ouvrage d'un intérêt si vif et si actuel : *Montalembert* par le P. Lecanuet, t. II, p. 3.

(2) *Ibid.*

saient pas le fanatisme royaliste jusqu'à ces extrêmes limites, ils étaient convaincus, à peu près tous, qu'en dehors de la légitimité, il n'y avait pas de salut pour l'Eglise et que la fidélité à la branche aînée était le corollaire presque obligé de l'orthodoxie religieuse. Tandis qu'à Notre-Dame l'archevêque proclamait la légitimité de Jésus-Christ, le P. Rauzan prêchait à Saint-Sulpice *l'enfant du miracle* et les missionnaires faisaient chanter dans les églises de campagne :

Toujours en France  
Les Bourbons et la Foi.

Comme si ces imprudences ne suffisaient pas pour compromettre l'Eglise, Lamennais dans son livre : *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et social* développait hardiment un système de théocratie pure, de sorte que les catholiques pouvaient être accusés de vouloir absorber le pouvoir civil dans le pouvoir religieux.

On s'imagine difficilement l'exaspération des masses contre ce qu'on appelait alors *le parti prêtre* ; leurs haines ravivées encore par l'avènement du ministère Polignac dont le chef n'avait pas voulu prêter serment à la Charte de 1815, se déchaînèrent en 1830.

Eh bien ! nous portons encore la peine de ces fautes.

Qu'on ne dise pas : « Il y a si longtemps ! c'est de l'histoire ancienne : qui parle aujourd'hui de Charles X et de Polignac ? »

Détrompez-vous : ces temps ne sont pas si éloignés qu'on le croit. Nous sommes les fils de ceux qui ont vu la Restauration et 1830 ; ils nous ont raconté les faits dont ils avaient été les témoins et, par leurs récits, ces faits sont devenus presque de l'histoire contemporaine. Les préjugés sont plus vivaces qu'on le pense, et les souvenirs s'effacent lentement de la mémoire des peuples. Que seras-ce si nous les ressuscitons tous les jours par une mauvaise volonté et des réclamations qui semblent révéler des regrets irritants et l'espérance de voir renaître les temps qui ne sont plus.

Songez-y : l'avenir de l'Eglise de la France est, en grande partie, entre nos mains. Il dépend beaucoup de nous de désarmer la démocratie et de faire taire les cris de sa haine.

Sans doute nous aurons toujours à lutter pour le triomphe de l'Évangile sur les penchans de la nature corrompue et ce combat durera autant que les siècles, mais n'ajoutons pas aux difficultés de l'entreprise, en répudiant les aspirations démocratiques de notre temps. Sans inféoder l'Église à une forme politique quelle qu'elle soit, prouvons que nous avons confiance dans l'avenir de la démocratie et soyons ses serviteurs fidèles. Ne craignons pas d'affirmer que, sans regrets pour le passé, nous sommes les hommes du présent et de l'avenir : n'aspirons pas à former un parti politique en dehors du grand mouvement national ; contentons-nous de la liberté de droit commun, si on nous la refuse, réclamons-la par tous les moyens que la législation met à notre disposition, soyons ardents à la conquérir et ne nous laissons jamais. Nous gémissons trop, nous n'agissons pas assez nous laissons à d'autre toute la place dans l'arène tourmentée de la vie politique et nous nous contentons de pleurer quand nos droits sont méconnus. L'avenir n'est pas à ceux qui se lamentent, il est à ceux qui agissent, à ceux qui travaillent, à ceux qui comptent sur Dieu, sur eux-mêmes et sur la liberté. Si, à l'exemple de leurs frères d'Amérique, les catholiques et le clergé de France prennent cette attitude fière et digne, l'Église et la démocratie réconciliées pourront aborder sans crainte les problèmes des temps nouveaux.

**P. Vincent Maumus**

*Dominicain.*

Paris, 20 décembre 1898.



*Note de la Rédaction.* — Dans ses prochains articles notre très distingué collaborateur, le P. Maumus, parlera de la liberté religieuse au Canada. Son but est de faire la guerre à tous les abus.

## A PROPOS DE LA NOBLESSE FRANÇAISE

Notre dernier article *Y a-t-il une noblesse française ?* (1) a fait pousser de hauts cris à tous les faux titrés de France et de Navarre. Nous nous attendions à ces clameurs, aussi est-ce pour nous le gage d'un grand succès : nous recommencerons.

Nous avons reçu nombre de lettres, les unes nous apportant l'approbation des hommes les plus universellement estimés, les autres nous offrant des indices, des noms, des documents pour faciliter nos travaux : encore quelques articles comme celui-là et la débâcle des faux-titrés et des faux-nobles, marquis de contrebande ou comtes de pacotille, sera complète. Ce n'est pas nous qui les pleurerons, ni la *vraie* noblesse non plus.

Mais, nous avons reçu d'autres lettres encore, celles des mis en cause, pas satisfaits naturellement. Parmi ces décapités récalcitrants, M. le marquis de Montferrier a pesté fort. Que voulez-vous ? il y a des gens qui ne sont jamais contents. Nous avons simplement touché du doigt les fleurons de sa couronne en faisant remarquer que peut-être il y avait là plus de strass que de vrais diamants. M. de Montferrier nous en veut de n'avoir pas été plus loin, il sollicite même notre enquête, fort de ses parchemins sans doute et de son impeccable lignée. Nous ne saurions être plus mauvais prince que vous, Monsieur le marquis, mais c'est bien là tenter le loup !

Voyons tout d'abord votre lettre qu'un gentilhomme de Versailles eut fort peu goûtée :

(1) Voir la *Revue* de décembre dernier.

A M. le Directeur de la REVUE DES DEUX FRANCES.

Monsieur,

Les allégations contenues dans un des articles dirigés contre la société française sous le titre : Y a-t-il une noblesse ? paru dans le dernier numéro de votre revue, sont de telle nature qu'il semble impossible de les prendre au sérieux.

Néanmoins, je crois devoir user du droit de réponse, pour préciser une fois pour toutes, en ce qui me concerne, les faits suivants :

« Les seigneuries de Montferrier et de Baillarguet, en Languedoc, ont été érigées en *marquisat* par lettres patentes du Roi, données à Versailles le 15 décembre 1762, et enregistrees par le parlement de Toulouse le 14 janvier 1763, en faveur de noble Jean-Antoine du Vidal, seigneur de Montferrier de Baillarguet, Saint-Clément, etc..., syndic général de la province de Languedoc, « au nom et « titre de Montferrier, pour lui et ses descendants nés et à naître ». Il eut pour fils aîné :

« Jean-Jacques-Philippe du Vidal, marquis de Montferrier, etc., né le 12 avril 1752, qui fut aussi syndic général des États du Languedoc avant la Révolution de 1789, et qui eut pour fils aîné :

« Jean-Jacques-Armand du Vidal, marquis de Montferrier, né en 1799, entré aux gardes du corps du Roi, en 1817, mort le 31 juillet 1866, qui eut pour fils :

« Antoine-Edgar du Vidal, marquis de Montferrier, né le 11 mai 1832, mort le 5 novembre 1894, qui, ayant épousé une fille de Villemain, de l'Académie française, pair de France, ministre etc., eut pour fils aîné :

« Antoine-Abel du Vidal, marquis de Montferrier, signataire de cette lettre.

« La descendance est directe. Toutes les pièces à l'appui peuvent être produites. Les archives du parlement de Toulouse et des États du Languedoc à Montpellier existent toujours. Les preuves nobiliaires ont été faites devant la Cour des Aydes de Paris, le 31 août 1676 ; devant les États du Languedoc, le 17 décembre 1740 ; devant d'Hozier le 16 octobre 1762. La charge de syndic général de Languedoc est restée près de cent ans dans ma famille et non dans une autre. Il serait trop long d'indiquer tous les ouvrages anciens et modernes qu'on peut consulter à ce sujet. Tout cela est connu, net, précis, indiscutable. A moins de nier l'évidence, aucune confusion n'est possible ; aucun titre n'est plus clairement, ni plus solidement établi.

« Je vous prie, et au besoin vous requiers, conformément à la loi, de publier cette lettre dans votre prochain numéro.

« J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer,

« A.-A. DU VIDAL, marquis de Montferrier. »

Tout d'abord, une simple question à M. le marquis de Montferrier.

Qu'entend-il par « nos articles dirigés contre la société française » ?

Ses prétentions s'élèveraient-elles jusqu'à en exclure l'ouvrier, l'artiste et le littérateur qui sont tout autant l'honneur et la gloire du pays que la première société dans laquelle bon nombre de suffisants vaniteux se glissent trop souvent ? Nous ne ferons pas l'injure à M. de Montferrier de le croire allié à quelques-uns de ces roturiers qui laissèrent autour de leur nom une au-

récle de popularité peu aristocratique. Renierait-il son oncle, M. Alain Targé, qui attacha M. de Montferrier père aux services politiques du ministère de l'Intérieur? Renierait-il jusqu'à son beau-frère, M. Philippe Fischer, que nous retrouverons dans nos comtes *à l'envers*?

Pour le reste, M. le marquis de Montferrier a raison de dire que, dans notre dernier article, nous avons commis une erreur; aussi est-ce avec le plus grand plaisir que nous la réparons et donnons ainsi satisfaction à notre conscience. Le premier auteur de cette famille que l'on connaisse bien ne remonte seulement qu'à Jean *Duvidal*, écuyer. Les Duvidal, en Languedoc, devinrent *seigneurs* de Montferrier en 1752 et *jamais cette seigneurie ne fut érigée ni en marquisat, ni en comté, ni en vicomté, ni en baronnie*. Un Duvidal fut créé *baron* de l'Empire, et c'est tout ce que l'on trouve de titre sur les noms de Duvidal et de Montferrier. Les archives en font foi.

Des Duvidal, seigneurs de Montferrier, portaient : d'or au sautoir échiqueté d'argent et de sable, cantonné de quatre quintefeuilles de gueules.

La déclaration au titre de Duvidal de Montferrier démontrera que le défendeur à ce nom *ne sait plus orthographier le nom patronymique de la susdite famille*, puisqu'il signe *du Vidal* au lieu de *Duvidal*.

D'autre part, la vraie famille de Montferrier, aussi originaire du Languedoc, mais pas *Duvidal* celle-là, vendit la seigneurie de son nom à un Duvidal et *elle ne comportait aucun titre*. Les de Montferrier, qu'il faut donc distinguer des Duvidal de Montferrier, portent : d'or à trois fers à cheval de gueules, l'écu timbré d'un casque de chevalier orné de ses lambrequins d'or et de gueules, armes qui n'ont aucun rapport avec celles des Duvidal. Cependant, nous croyons que M. du Vidal — qu'il soit *du Vidal* en deux mots, ou *Duvidal* en un seul mot — a pris les armes des Montferrier, qui ne sont ni *du Vidal*, ni *Duvidal*. Il a même glané la devise des marquis de Montferré, qui n'ont rien, ceux-là, ni des du Vidal, ni des Duvidal, ni des Montferrier!

Comme dernière preuve, citons la lettre de maintenue de noblesse donnée par le Roi en faveur de Jacques, Gaspard et

Samuel, le 19 septembre 1676, à Paris, à la Cour des Aydes, et dans laquelle ils sont purement et simplement nommés *Duvidal*. Si M. du Vidal possède d'autres documents historiques, dont on ne trouve trace ni dans d'Hozier, ni dans Chérin, ni dans les Archives, nous lui saurions gré de nous les communiquer.

Jusque-là nous confirmons simplement QU'IL N'Y A PAS DE MARQUIS, de comtes, de vicomtes, etc., du Vidal, ni de Montferrier.

..

Plusieurs de ces nobles sont venus nous apporter leurs parchemins encore humides d'encre, ce qui est compréhensible par ces nuits pleines de fraîcheur, pour contester nos allégations qu'il leur semblait possible de ne point prendre au sérieux. Hélas! ils s'en sont retournés Gros Jean comme devant, leur ayant montré que nous avions entre les mains les preuves irréfutables de ce que nous avançons. D'autres nous ont menacé de toutes les colères, des plus noires vengeances, de décrocher même les longues rapières de leurs aïeux... pour rire. Moutl avons fait gorges chaudes de ces héros de moulins à vent. Nous n'en continuons pas moins, messires, notre étude, n'en déplaise à vos seigneuries atteintes.

Certains d'entre eux sont même allés jusqu'à nous traiter de « mauvais Français ». Nous serions aisés d'apprendre de ces preux ce qu'ils appellent de « bons Français ». Nous pensons faire partie de ceux-là comme grands nettoyeurs, puisque nous démasquons dans un but de vérité tous ces titrés de pacotille.

Voilà pourquoi nous n'avons pas hésité à donner le nom des maisons éteintes et des usurpateurs. D'autre part nous pouvons ajouter que c'est surtout dans les maisons habitant la province que se trouve une noblesse sans mélange, en voici la raison. Beaucoup d'entre elles ne font point de ces mariages opulents qui, dans les comptes rendus des journaux, pourraient leur valoir les échos flatteurs des fêtes mondaines. Elles se soutiennent par leurs alliances, jalouses de conserver les vieilles traditions,

et, si le siècle de l'Argent est arrivé, elles ne comprennent rien à ce luxe outré que la plupart de nos familles parisiennes se font nécessité de soutenir au dehors et qui n'est au demeurant qu'apparence et trompe-l'œil.

Certains autres nobles nous ont adressé des rectifications qui ne font que confirmer nos dires. Nous avons reçu, par exemple, de M. de Viaris une longue lettre de laquelle il nous prie de publier l'extrait suivant : « Les marquis de Viaris, originaires du Piémont, où était situé leur marquisat, sont d'ancienne noblesse. Le fondateur de la branche française, restée seule du nom, toutes les branches piémontaises étant éteintes, reçut en 1809, sur le champ de bataille de Ratisbonne, le titre de baron de l'empire. » Or, nous avons dit (*Revue des Deux Frances*, décembre 1898) : « Les marquis de Viaris actuels n'ont jamais eu d'autre titre que celui de barons qui leur fut conféré sous l'Empire. » La lettre de M. de Viaris confirme donc notre affirmation.

∴

Mais la plus grande surprise nous était ménagée par notre distingué confrère, M. Georges Montorgueil, rédacteur en chef de *l'Eclair*. Relevant le gant au nom de la FAUSSE NOBLESSE, la seule que nous ayons attaquée, M. Montorgueil a réédité, contre M. de Royer, quelques accusations qui, présentées avec un art subtil de chroniqueur, ont dû passer pour paroles d'Evangile parmi ses lecteurs. La solution nécessaire à ce débat, qui ressemble fort au « roman chez la portière », sera donnée autre part qu'ici. En attendant, nous sommes heureux de publier la lettre très digne que notre confrère nous adresse en réponse à la note le concernant, parue dans notre dernier numéro. M. Montorgueil s'y attarde simplement à discuter à M. de Royer son titre de « vicomte » et sa particule. Il fut un temps où les Républicains n'avaient cure de pareilles sornettes.

Monsieur le Directeur,

Une personne qui signe « vicomte A. de Royer » me met en cause dans *la Revue des Deux Frances* et me suppose, avec une fantaisie dont je n'ai qu'à sourire, des prétentions à la noblesse. Né Lebesgue, de très humbles

gens du peuple, et, entre tant de pseudonymes, ayant gardé celui de Montorgueil — tiré de la rue que j'habitais — j'ignorais les Vassart d'Hozier, dont certes je ne descends pas. A l'instar des miens qui tenaient que droiture vaut noblesse, je tâche à ne devoir mon nom qu'à moi-même. Je ne chiffonne point dans les archives nobiliaires, soit pour contester les titres d'autrui, soit pour me les frauduleusement attribuer.

Je n'entends rien aux questions de blason, et ne lit couramment que les actes de l'Etat Civil, c'est ce que j'ai dit à votre collaborateur durant les courts instants qu'il me fut donné de lui parler. Je contestais et me tenais pour bien informé, qu'il eut droit au titre de vicomte et à la particule. Je lui disais de naissance roturière, mais très honorable, et les modestes métiers qu'il fit devant que régenter l'armorial de France. Il jura par ses aïeux que c'était là des impostures. Je lui donnai un seul moyen de m'en convaincre : son acte de naissance. Je l'attends toujours.

Votre collaborateur veut bien être Royer tout court, dit-il, si cela peut me satisfaire. Je ne me satisfais que de la vérité quand je la cherche. M. Royer n'a pas à se dépouiller pour mon seul plaisir d'un titre dont, plus loin, il essaie d'établir l'authenticité. M. Royer est noble ou point. Je dis qu'il ne l'est point et le défie aux preuves légales.

J'ai été attaqué dans mes intentions, j'ai droit à cette réponse. J'en confie à votre loyauté le soin de l'insertion, Monsieur le Directeur, en vous offrant l'expression de mes sentiments distingués.

GEORGES MONTORGUEIL.

A. S.



## LA PLUIE

La pluie est un troublant poème  
Dont les strophes sont de longs pleurs ;  
Mais son frais murmure enchanteur  
Dit des secrets à ceux qui l'aiment.

Elle vêt de son manteau blême  
Bois et ruisseaux, nuages et fleurs ;  
Mais son doux regard enchanteur  
Dit des secrets à ceux qui l'aiment.

A la saison des chrysanthèmes  
Elle voile, de ses longs pleurs,  
Les dernières feuilles qui meurent  
Dorées d'une lueur suprême.  
La pluie est un troublant poème.

Paul Chauvet.

## L'AMÉRIQUE AVANT CHRISTOPHE COLOMB

Il suffit de lire quelques ouvrages des sociétés savantes sur ce sujet pour comprendre que, si l'Amérique a été découverte vingt fois avant Christophe Colomb, elle est restée inconnue et n'a jamais été colonisée. (Voir les volumes du Congrès des Américanistes.)

D'après M. Barry O'Delany (*Revue des Deux Frances*, octobre 1898) c'est aux Irlandais que reviendrait l'honneur d'avoir vu, les premiers, notre continent et même de l'avoir habité. Ainsi, les autres nations du nord de l'Europe n'y seraient pour rien. Comme je sais où cet écrivain puise ses connaissances, je lui demanderai pourquoi les Scandinaves ne comptent pas dans ses histoires, ou plutôt ses légendes.

Etablissons une base à notre raisonnement. Voici ce que disait en 1892, Henry Harrisse qui ne se paye pas d'imagination, comme on le sait : « Colomb n'eut pas le premier l'idée que, sur l'autre rive de l'Océan, se trouvent des régions accessibles au marin confiant et hardi. Ce ne furent pas non plus ses propres calculs ni ses arguments qui en démontrèrent l'existence. Il est certain, d'ailleurs, que son hypothèse, alors répandue parmi les savants depuis dix-sept siècles, était dans ses discours et dans ses écrits entachée de profondes erreurs. »

J'ai eu entre les mains un volume de belle taille uniquement composé de citations de tous les auteurs connus, depuis Aristote jusqu'à Colomb, et traitant de cette partie de la terre qui doit se rencontrer à l'occident, au-delà de l'Atlantique. La question n'était donc pas nouvelle, lorsque le florentin Soscanelli dressa ses cartes et que, de son côté, l'immortel Génois dit : « C'est trop de discussions : il est temps d'y aller voir ! »

Tandis que tout cela se passait au midi de l'Europe, que faisait le nord? C'est ce que M. Paul Gaffarel, de Dijon, expose dans deux ou trois de ses ouvrages, et M. O'Delany ne semble pas avoir consulté d'autres sources.

Les écrits où se trouvent mentionnés les voyages des Scandinaves, des Irlandais et des Islandais en Amérique, depuis le vi<sup>e</sup> jusqu'au xiv<sup>e</sup> siècle, ne sont pas des raretés, car la plupart ont été imprimés et forment partie des bonnes bibliothèques. L'origine de ces écrits n'a rien d'inconnu, encore moins de mystérieux.

Les « Sagas du Nord », par exemple, l'une des principales collections de cette classe de manuscrits, ont été rédigées dans les monastères de la Scandinavie et on peut dire que, depuis sept cents ans, elles n'ont pas cessé d'être consultées par les hommes instruits. Quant à la valeur de ces textes, c'est autre chose. La copie la plus ancienne que nous en possédons paraît avoir été faite au xii<sup>e</sup> siècle. Reste à savoir si c'est une copie fidèle ou si l'on a ajouté au texte primitif, ou même si c'est une pure invention.

Les traditions religieuses et historiques des peuples septentrionaux remplissent uniquement ces ouvrages, qui sont nombreux et parmi lesquels on compte au premier rang les Sagas de Lodbrock, Hervara, Vilkina, Volsemga, Blomsturvalla, Olaf Tryggva Sonar.

Interpréter ces vieux récits n'est pas une tâche facile; aussi la science et la sagacité des écrivains de notre temps s'exercent-elles à annoter et rendre plus clair le sens que renferment tant de pages si diversement composées, et cela dans une langue aujourd'hui à peu près hors d'usage.

Si donc nous voulons connaître cette matière, il faut lire volume sur volume et, en quelque sorte, y consacrer sa vie. Pour ma part, j'en ai vu et lu ce qui tiendrait dans trois volumes de cinq cents pages, et c'est assez!

MM. Gaffarel et Beauvois (que j'ai l'honneur de connaître tous deux) ne sont pas seuls en France à étudier ce sujet; leurs commentaires ont du poids, sans doute, mais enfin ils travaillent sur des pièces dont les historiens du nord de l'Europe ont seuls

la possession et une meilleure connaissance de la langue que nous tous. En examinant cet amas de légendes, Mark Twain disait sentencieusement : « L'Amérique a toujours été découverte. »

Ainsi, au XII<sup>e</sup> siècle furent rédigées les plus anciennes chroniques scandinaves ou autres, racontant les navigations du peuple du Nord. On y affirme que Saint Brandan, au V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle, se rendit en Amérique. Six cents ans s'étant écoulés entre le voyage dont il s'agit et la narration écrite, le doute est permis sur bien des points, comme aussi sur d'autres événements du même genre. Le vague qui enveloppe les prétendus voyages faits avant celui de Saint Brandan, et dont parle M. Barry O'Delany, nous empêche d'y ajouter foi. Avec Saint Brandan on est plus à son aise ; car il a laissé, paraît-il, une explication quasi précise, et l'on voit que les hommes de science l'ont toujours regardée d'un œil attentif, à venir jusqu'à Toscanelli.

Le mérite du moine et évêque irlandais consiste à avoir fourni une indication susceptible de conduire à la découverte de l'Amérique. Cette indication a-t-elle contribué au succès de Colomb ? Personne ne l'a prouvé. C'est pourtant sur ce point seulement que saint Brandan pourrait briller dans l'histoire.

Personne n'a cru devoir lui attribuer la découverte de ce double continent, pas même de la partie du nord.

Est-il certain que, vers l'an 1000, les semences de la foi, semées par Saint Brandan, avaient porté fruit ? Il y a là une grosse question. Alors les sauvages auraient adopté le christianisme ? Pour nous en persuader, M. O'Delany mentionne les croix dont parle le Père Le Clercq, mais, en Amérique, personne n'attache d'importance à ce fait et même, s'il fallait le ramener à certaines pratiques chrétiennes, ce serait dépasser tout exagération en l'attribuant à Saint Brandan, car, du X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, les indigènes pouvaient l'emprunter aux Européens qui fréquentaient les côtes de l'Acadie. Le Père Le Clercq écrivait en 1680, c'est presque de nos jours. Il était loin des époques dont nous parlons et ne savait rien des scandinaves, encore moins de Saint Brandan.

Après les mots : « porté fruit », M. O'Delany ajoute : « et où on parlait encore la langue irlandaise. » Ce n'étaient donc pas des sauvages ! En effet, il y avait, vers l'an 1000, aux bouches de Saint-Laurent, un ou deux postes de traite occupés par des gens du nord de l'Europe et on devrait y parler « encore » la langue de l'Irlande ou celle de la Scandinavie, puisque les hommes en question étaient nés en Europe. L'adverbe « encore » donne à entendre que cet état de choses remonte à Saint Brandan, et, de plus, que tout était devenu irlandais en Amérique. N'allons pas si vite en besogne.

Autre citation de M. O'Delany : « Les Irlandais d'aujourd'hui, exilés dans le Nouveau-Monde, n'ont pas oublié que le nom de « Grande-Irlande » fut donné à l'Amérique par leurs ancêtres, qui foulèrent ses rives et les colonisèrent, de longs siècles avant que son existence ne fut même soupçonnée par aucune nation. » Ils avaient parfaitement oublié tout cela, mais, depuis cent ans, les vieux récits ont été imprimés et les Irlandais les ont lus ; seulement, il leur semble y voir une foule de choses qui ne sont pas, comme la colonisation des disciples de Saint Brandan, par exemple, qui n'est pas plus véritable que celle d'Eric le Rouge venu quatre siècles après lui — et qui n'était pas Irlandais, celui-là.

L'impression que j'ai gardée de mes lectures me porte à croire que Saint-Brandan n'est pas un être imaginaire et qu'il a, bel et bien, visité ce coin du monde jusqu'à la Floride ou les Bahamas, il y a treize cents ans. Nous ne connaissons pas de carte de lui ; il faut lire le récit qui le concerne et calculer les distances comme on peut ; toutefois les géographes avant Toscanelli persistaient à indiquer à l'ouest, très loin de l'Europe, la terre que ce moine dit avoir visitée. Lorsque les Açores furent découvertes, on ne les confondit pas avec l'île ou le continent de Saint Brandan parce que l'opinion commune chez les savants reportait la position beaucoup au delà.

Ceux qui sont venus après Saint Brandan étaient des commerçants, soigneux de cacher la source des pelleteries qu'ils transportaient en Europe. C'est pourquoi eux non plus ne sont pas des découvreurs.

Nous savons qu'au ix<sup>e</sup> siècle et au x<sup>e</sup> siècle, et même avant, les Norvégiens qui avaient colonisé l'Islande et fondé des établissements au Groenland, poussant toujours leurs découvertes, s'étaient avancés le long des côtes de l'Atlantique jusque sur le territoire actuel des Etats-Unis où ils avaient longtemps séjourné. Nous savons aussi que les Gallois ou Cambriens prétendent avoir visité l'Amérique avant Colomb, etc.; mais il n'était resté que des traces écrites longtemps après ces premières découvertes, et c'est incontestablement à Christophe Colomb que l'ancien monde doit la connaissance du nouveau.

Ses devanciers ne sauraient donc être considérés comme les découvreurs de l'Amérique. Voilà le fond de la question.

Il faut bien tenir compte du fait que, il y a mille ans, ce que nous appelons publicité n'existait pas. Un navigateur qui possédait un secret, c'est-à-dire un lieu de trafic où il opérait seul n'avait pas grande peine à le conserver.

Avant 1340, il y avait, le long des côtes, en descendant jusqu'à la Virginie, des postes de Norvégiens, d'Islandais, etc., qui s'y maintenaient le temps de râfler les fourrures que les Sauvages apportaient des environs. Le Potomac, Taunton (Massachusetts), le Maine, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick avaient des stations de ce genre. Ari Marson, qui en 983, mentionne la « Terre des hommes blancs, » comme nous dirions le bas Saint-Laurent, devaient, par là, faire allusion à l'une des colonies que les gens du Nord de l'Europe entretenaient en Amérique. Le mot « Huitramnaland, » cité par M. O'Delany ou plutôt « Huit man land, » est de langue danoise; en langue runique (scandinave), « huit » se dit comme « white » en anglais, et white veut dire blanc : blanc homme terre.

Les peuples de l'Europe qui n'étaient pas chrétiens étaient nécessairement païens; mais il paraît bien certain que ces derniers ne devaient pas être nombreux dans les postes de l'Amérique, si toutefois ils fréquentaient les chrétiens.

Un évêché existait au Groenland. On prêcha dans l'étendue de ce diocèse en faveur de ce que l'on nommait déjà le « dernier

de Saint-Pierre, » pour aider le Pape à organiser une croisade contre les Sarrazins.

D'après plusieurs documents de provenances variées, les établissements catholiques du Groenland allaient en prospérant au XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Il en résultait un grand commerce avec l'Europe. Le climat paraît avoir été alors à peu près semblable à celui de la province de Québec aujourd'hui. On appelait cette région « Terre Verte » — « Greenland » — en langue norvégienne « Groenland. »

Lorsque survint l'invasion permanente du froid, vers 1340, et qu'il fallut abandonner le Groenland, les postes, le long des côtes, allant au sud, se trouvèrent coupés de leur base d'opérations et ils disparurent.

Cent-cinquante ans plus tard, Colomb chercha les terres nouvelles en suivant la ligne du tropique. Il prenait toute cette partie du monde pour une annexe de la Chine et du Japon, et l'on sait qu'il mourut sans avoir compris l'existence d'un continent nouveau et sans deviner l'océan Pacifique.

Il ne restait rien des prétendues colonisations de l'Amérique. Les navigateurs se préoccupaient toujours de pénétrer le mystère de l'autre rive de l'Atlantique, car on s'accordait à dire qu'il y avait une borne, un rivage, un terme d'arrêt pour les eaux. « Dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, dit Harisse, de hardis marins portugais, açoriens, anglais, tentèrent d'attérir aux îles fantastiques, telles que celles de Saint-Brandan, des Sept-Cités, de l'Antilia etc., semées à travers l'Océan d'après les relations du moyen-âge. Nous avons relevé, de 1431 à 1492, vingt-et-une expéditions de ce genre; aucune n'atteignit les côtes du Nouveau-Monde.

Toscanelli, qui vivait, lorsque Christophe Colomb vint au monde, mettait sur ses cartes les Canaries et les Açores comme des terres connues; mais il plaçait aussi la terre Saint-Brandan bien au delà, pas trop loin de la position de San Salvador où Colomb débarqua pour la première fois.

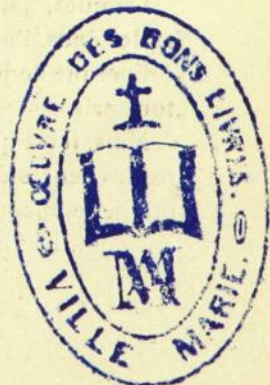
Il n'y a pas de doute que la carte de Toscanelli et pareillement celle que l'on suppose avoir appartenu à Pinzon servirent

de guide à Colomb. Celle de Toscanelli semble avoir eu la préférence, car Pinzon avait dû former la sienne pour la route du Brésil, où il paraît bien qu'il était allé lui-même (ou d'autres navigateurs de sa connaissance) avant que de s'engager à suivre Colomb. Une fois les trois caravelles parvenues à moitié chemin de l'Atlantique, il y eut dispute entre Cobomb et Pinzon parce que l'un tirait au nord-ouest et l'autre au sud-ouest. C'est la ligne ouest qui fut adoptée finalement, c'est-à-dire, que sans y penser probablement, l'on mit le cap sur la prétendue île Saint-Brandan tout bonnement.

Vous voyez que je concède au moine irlandais le plus possible, étant donné le fait que rien n'est certain dans ce que l'on rapporte de lui : il a peut-être indiqué l'existence de terres lointaines, alors que tous les savants de l'Europe pensaient la même chose sans aller y voir, mais il n'a point tracé de route comme Colomb. Quant à sa conversion des sauvages et à la colonisation, comme aussi l'unique prépondérance des Irlandais en Amérique, au détriment des Scandinaves, ce sont des efforts d'imagination qu'explique la chaleur du patriotisme.

Benjamin Sulte.

Ottawa, 28 novembre 1898.



## ELLE !

Avant que la première neige n'étendit son voile blanc sur la terre boueuse de l'automne, avant le départ des hirondelles qui chantent éperdument leurs dernières chansons, *Elle* s'en est allée, jeune encore, au deuxième couplet d'une chanson d'amour et de bonheur.

La vie l'avait vue, pauvre, femme d'un artiste qu'elle laissait bientôt pour suivre une fantaisie amoureuse ou calculée. Et la maîtresse devenait l'épouse radieuse.

La mort vint qui prit le vieux. Mais un lit de roses s'éleva sur des colonnes d'or, et la beauté connut la joie de vivre; elle monta l'échelle du bonheur. De ses jolies mains, elle mena les rapides coursiers du char splendide de la Destinée.

Traversant les mers, elle voulut aller éblouir le pays où elle était née. Sans doute, on l'adulerait partout? — Non pas! — L'Athènes nouvelle a détourné la tête, et la maîtresse a passé.

Elle a laissé cette terre dont les arbres agitaient, au-dessus d'elle, des grelots de souvenirs vilains. Quittant cette température malsaine, elle revint à la cité de luxe, d'amour et de vie heureuse.

La légende dit, qu'en des fêtes fameuses, on invita les privilégiées d'une île antique, et qu'Anacréon et ses disciples furent oubliés!

Femmes, fleurs et parfums s'alliaient pour chanter des romances et des duos d'une musique nouvelle.

Eperdue de jouissances, Elle se moquait du monde. Elle lui avait tout pris.

Mais, il est quelque part une puissance jalouse qui marque toutes les heures des pendules et dont la volonté est redoutable. Cette éternelle Inconnue donne souvent la mort par le luxe qu'elle offre en jouet. Et l'humanité pauvre croit jouir d'une revanche.

L'éclair déchire le ciel et frappe sans merci. Quelle main mystérieuse l'a-t-il poussé vers cette rose qui voulait sourire encore au soleil ?

Ah ! cherchez donc à lire dans le livre de là-haut ? — Mais prenez garde ! Les feuillets, en tombant, abiment des vies.

Sapho est morte !

Combien de pleurs seront-ils versés ?

Sapho était riche, mais ses parents restent pauvres. Les millions du roman vécu retournent aux filles de Lesbos qui, heureuses, couvriront sa mémoire de baisers.

Et la mer d'Egée roule des vagues du sein desquelles s'échappent des musiques qu'on dirait des plaintes humaines.

**Rodolphe Brunet.**



## PARTANCE

Le matin éclate.  
Le riche navire  
Confie au zéphyre  
Sa voile écarlate.

L'écume irritée  
Se brise à la proue.  
La conque s'enroue,  
L'ancre est remontée.

Le beau capitaine  
Sur les fleurs qu'il foule  
Fait signe à la foule  
D'une main hautaine,

Et dans l'eau qui danse  
Du haut bastingage  
Jette un anneau, gage  
D'heureuse partance.

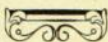
Le lourd vaisseau glisse  
Et les marins chantent  
Car les flots enchantent  
Leur âme novice,

Et pour la merveille  
Des îles fleuries,  
Aux cieux de féeries  
Leur cœur appareille.

Leur flamme au vent bouge,  
La nef haut parée,  
Sculptée et dorée,  
Cingle au soleil rouge.

Mais plus elle avance  
Devers la lumière,  
Plus à son arrière  
Traîne une ombre immense...

**Marc Legrand.**



## PROJET D'UNE EXPÉDITION

### AU POLE NORD

Nos ancêtres, les anciens Normands, ont été les premiers navigateurs qui aient affronté les glaces polaires. Dès le VIII<sup>e</sup> siècle, tandis que les marins des autres pays n'osaient quitter le voisinage des côtes, eux se lançaient déjà bravement en pleine mer et découvraient l'Islande et le Grönland. Autour de ces terres, ils rencontrèrent des banquises et apprirent bientôt à connaître leurs dangers.

Aux Normands succédèrent, quelques siècles plus tard, dans la lutte contre les glaces, les Anglais, puis les Hollandais.

Croyant à l'existence d'une mer libre au nord des continents, les navigateurs de l'Europe septentrionale cherchèrent longtemps dans cette direction un passage conduisant aux Indes et en Chine.

Partout ils trouvèrent la route fermée, mais loin d'être découragés par ces insuccès, ils n'en persistèrent pas moins longtemps dans leurs tentatives.

Si la mer se trouvait encombrée de glaces à une latitude relativement méridionale, autour des côtes sud du Grönland, du Spitzberg et de la Nouvelle-Zemble, très certainement elle devait être libre plus au nord, croyaient ces marins, et courageusement ils essayèrent de se frayer un passage vers le Pôle.

Si erronée que fût cette hypothèse, elle a été cependant utile au développement de la connaissance du globe. Toutes ces expéditions ont, en effet, rapporté de précieuses observations et rétréci le domaine de l'inconnu.

Par bien des routes différentes et à l'aide de moyens très divers, les explorateurs anciens et modernes ont tenté de pénétrer vers les mystérieuses régions du pôle. Les premières tentatives furent faites par des navires peu appropriés à de telles entreprises.

Les faibles barques pontées des Normands et les anciennes caravelles hollandaises ou anglaises ne possédaient ni la rapidité ni la résistance nécessaires pour triompher des glaces.

Mais, peu à peu, l'art de la construction navale fit des progrès; les navires devinrent plus appropriés au but auquel ils étaient employés; en même temps, avec une ardeur de plus en plus grande, l'homme se lançait à l'assaut des banquises polaires.

Longtemps avant le début des expéditions arctiques, les tribus de l'Asie et de l'Amérique boréales se servaient de traîneaux tirés par des chiens pour parcourir les déserts glacés qu'elles habitent. Ce mode de locomotion fut employé en Sibérie la première fois par des explorateurs. Dès les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, les Russes entreprirent de longs voyages en traîneaux pour relever la côte septentrionale de l'Asie, depuis la frontière de l'Europe jusqu'au détroit de Bering.

Sur ces véhicules, ils traversèrent même une large banquise pour atteindre les îles de la Nouvelle-Sibérie, situées au nord du continent.

En Amérique, les explorateurs anglais firent également usage, à une date relativement ancienne, de traîneaux pour reconnaître les côtes de l'Océan Arctique. Dans ces expéditions, ces véhicules étaient le plus souvent trainés par des hommes.

C'est en avançant ainsi à travers la banquise, qu'en 1876 le commandant Albert Markham poussa la pointe la plus audacieuse qui ait été faite jusqu'à cette date pour pénétrer dans le bassin polaire.

Parry mit le premier en œuvre un troisième mode de locomotion, consistant dans l'emploi combiné de traîneaux et d'embarcations. Abandonnant son navire sur la côte septentrionale du Spitzberg, cet officier s'engagea sur la glace avec des canots montés sur traîneaux et parvint ainsi à la plus haute latitude (82° 45') atteinte jusque-là. Le courant entraînant vers le sud

la banquise sur laquelle il cheminait péniblement dans la direction du nord, il dut finalement battre en retraite.

Au moyen de ces différents modes de locomotion, les explorateurs ont essayé de pénétrer dans le bassin polaire par quatre routes différentes : par le détroit de Smith, par les deux rives du large bras de mer compris entre le Grönland et la terre François-Joseph, enfin par le détroit de Bering.

La route du détroit de Smith a été la plus fréquemment tentée dans ces derniers temps. Les Américains ayant affirmé — *un peu légèrement* — l'existence dans ce bras de mer de vastes bassins d'eau libre s'étendant très loin vers le nord, les explorateurs choisirent naturellement cette voie de préférence aux autres; malheureusement toute différente était la véritable situation.

A travers ce goulet ouvert entre le Grönland et l'Amérique boréale, d'énormes banquises sont emportées vers le sud sous l'impulsion d'un courant, et devant ces nappes de glace en dérive tous les navires ont dû s'arrêter et chercher un refuge sur les côtes.

La tentative la plus importante entreprise dans cette direction est celle de Sir Georges Nares (1875-1876). Au prix d'efforts inouïs, un officier de cette expédition, le commandant Markham, atteignit le 83° 20', la plus haute latitude à laquelle on soit alors parvenu. Après cette expédition, de l'avis de Sir G. Nares, l'impossibilité d'arriver au Pôle par cette route était évidente.

Pendant le séjour de la mission Greeley dans ces parages (1881-1884), le lieutenant Lockwood dépassa seulement de quatre minutes la latitude atteinte par Markham, mais dans une direction différente.

Dans le large bras de mer ouvert entre le Grönland et le Spitzberg, les navigateurs ont dû s'arrêter à des latitudes beaucoup plus méridionales. En 1869-1870, l'expédition allemande de Roldewey n'a pu dépasser le 77° de latitude au moyen de traîneaux, le long de la côte orientale du Grönland.

Cette côte est baignée par un courant polaire qui entraîne vers le sud une énorme quantité de glace; par suite une marche

vers le nord n'offre aucune chance de succès dans cette direction.

Du côté du Spitzberg les conditions sont plus favorables. Le courant chaud qui va vers le nord, le long de la côte occidentale de cet archipel, dégage la mer jusqu'au delà du 80°; nulle part ailleurs il n'est possible d'atteindre aussi facilement une latitude plus septentrionale dans les eaux libres.

Plus à l'est, l'état des glaces est moins favorable; par suite, un très petit nombre d'expéditions se sont dirigées de ce côté. La principale tentative effectuée au nord de la Nouvelle-Zemble est celle de Weyprech et de Payer (1872-1874). Bloqué à hauteur de l'extrémité septentrionale de cette terre, le navire austro-hongrois fut entraîné au nord par un courant, et finalement découvrit la terre de François-Joseph.

Poursuivant sa route dans la direction du Pôle, Payer atteignit le 82° 5'. Depuis, cet archipel n'a été visité que par Leigh-Smith et par la mission anglaise Jackson-Harmswood dont je parlerai plus tard à propos d'un second itinéraire que j'ai projeté.

La première tentative faite par le détroit de Bering est celle de Cook en 1776; la dernière, la malheureuse expédition de la *Jeannette*. Emprisonnée dans la banquise le 6 septembre 1879 au sud-est de la terre de Wrangel, la *Jeannette*, après une dérive de deux ans vers l'ouest-nord-ouest avec l'étau de glace qui l'enserrait, fut brisée dans le nord des îles de la Nouvelle-Sibérie.

Ainsi donc, dans toutes les directions jusque-là suivies, la banquise avait arrêté les efforts de l'homme.

Pour vaincre la résistance des glaces, il était donc nécessaire d'imaginer un nouveau moyen de pénétration dans le bassin polaire et de choisir une nouvelle route.

En 1881, la *Jeannette* était, comme je viens de le raconter, écrasée au nord de l'archipel de la Nouvelle-Sibérie, après une dérive de deux ans à travers l'Océan Glacial de Sibérie.

Quatre ans plus tard, des épaves authentiques de ce bâtiment étaient découvertes sur un glaçon, près de Julianehaab, dans le voisinage de l'extrémité sud-ouest du Grönland.

Très certainement, le bloc chargé de ces débris n'avait pu arriver dans cette localité qu'en traversant le bassin polaire. Mais par quelle route? Evidemment, il n'avait pas descendu le détroit de Smith. Dans ce goulet, le courant polaire côtoie la terre de Baffin et le Labrador, entraînant les banquises sur la côte américaine et non point du côté du Grönland. Le glaçon ne pouvait être arrivé à Julianehaab que charrié par le grand courant polaire qui descend vers le sud le long de la côte orientale du Grönland et qui, après avoir doublé le cap Farwel, remonte ensuite vers le nord par le détroit de Davis. Sur ce point, aucun doute n'était permis.

Restait maintenant à débrouiller la voie suivie par ce bloc, des îles de la Nouvelle-Sibérie au Grönland oriental. Suivant toute vraisemblance, après le naufrage, les épaves avaient dérivé vers le nord-ouest, poussées à travers l'Océan Glacial de Sibérie par le courant qui porte dans cette direction, puis, après avoir passé au nord de la terre François-Josph et du Spitzberg, probablement dans le voisinage du Pôle, étaient parvenues dans les eaux du Grönland oriental et avaient été entraînées ensuite au sud par le courant polaire de cette région. Dans l'état actuel de nos connaissances hydrographiques, c'est du moins le seul itinéraire plausible. Des îles de la Nouvelle-Sibérie à Julianehaab, la distance par l'itinéraire indiqué plus haut est de 2.900 milles marins. (Le mille marin vaut 6.080 pieds.) Ce trajet, l'épave l'avait effectué en 4.100 jours, soit à la vitesse de 2 1/2 milles par vingt-quatre heures, chiffre qui concorde avec les vitesses de dérive déjà connues.

D'autres cas de flottage moins frappants que celui des débris de la *Jeannette*, prouvent également l'afflux des eaux sibériennes vers le Grönland oriental. On a, par exemple, recueilli, sur les bords de cette terre, un levier pour lancer les flèches, comme en fabriquent les Eskimos habitant le détroit de Bering. De plus, la majorité des bois flottés recueillis au Grönland proviennent de la partie nord du continent asiatique. Sur vingt-cinq échantillons, récoltés par l'expédition arctique allemande de Roldewey, dix-sept ont été reconnus comme étant des mélèzes de Sibérie. Je rappellerai également à ce propos que, d'après

Grisebach, la flore du Grönland renferme des espèces de Sibérie ; évidemment, ces plantes ne peuvent avoir été transportées aussi loin de leur habitat primitif que par un courant marin unissant les deux pays. Ce n'est pas tout. L'examen des boues qui ont été recueillies en 1888, sur la banquise orientale du Grönland, a révélé des faits absolument significatifs. Ces boues ne renferment pas moins de vingt espèces minérales différentes. Une telle variété de composition fait supposer au D<sup>r</sup> Törnebohm, de Stockholm, qu'elles proviennent d'un pays très étendu, probablement de Sibérie.

Enfin, au milieu de ces dépôts, le D<sup>r</sup> Cleve a découvert des diatomées très curieuses qui, parmi des milliers d'échantillons examinés par lui, ne se rapportent qu'à des espèces recueillies par l'expédition de la Vega au Cap Vankarema, près du détroit de Bering.

Toutes ces observations semblent donc fournir une preuve indubitable de l'existence d'un grand courant qui, partant de l'Océan Glacial de Sibérie, aboutit à la côte orientale du Grönland, en passant par le bassin polaire.

La théorie corrobore du reste l'existence de ce courant. A l'est du Spitzberg méridional et de l'extrémité de la terre François-Joseph existe, sur l'Océan Glacial, un centre de dépression barométrique. En vertu de la loi de Buys-Ballot, les vents, dans la partie nord de cette zone de minimum, soufflent de l'est à l'ouest et doivent, par suite, déterminer une dérive des eaux dans cette direction, c'est-à-dire vers le bassin polaire et vers le Grönland.

Si la plupart des expéditions entreprises jusqu'ici avaient échoué, c'est qu'elles étaient dirigées dans des mers où le courant porte vers le sud. A mesure que le navire avançait dans la direction du nord, les glaces en débâcle devenaient de plus en plus nombreuses, puis finalement bloquaient le navire et l'entraînaient en arrière. Si l'on avançait en traîneaux sur la banquise, les explorateurs s'épuisaient en efforts inutiles. Au prix de terribles fatigues, ils marchaient vers le nord, et, pendant ce temps, la lente dérive des eaux repoussait vers le sud la banquise sur laquelle ils croyaient avancer. Pour atteindre le bassin

polaire, il fallait, au contraire, suivre un courant portant au nord.

C'est sur ces données et ces observations scientifiques que sont basés les deux itinéraires que j'ai projetés, et dont voici le premier :

#### PREMIER ITINÉRAIRE PROJETÉ

Je partirai avec sept hommes dont un Eskimo pour la garde des chiens et des rennes. Un navire nous conduirait sur les côtes de la Sibérie, dans les environs du courant formé par l'embouchure du fleuve *Lena*, et nous conduirait aussi loin que possible vers le nord, soit à environ 78° de latitude nord et 135° ou 140° de longitude est.

Alors nous laisserions le navire, emportant avec nous une quantité de provisions suffisante pour nourrir les hommes de l'expédition pendant deux ans, les chiens pendant un an et demi et les rennes pendant à peu près un an.

En outre des provisions, le bagage de l'expédition se composerait :

1° D'une chaloupe construite de manière à pouvoir être aménagée en guise de maison et servir d'abri confortable à l'équipage (bâtie en aluminium et en bois) ;

2° De 6 squelettes de Rayacts, chacun desquels pourra porter 1 ou 2 hommes avec des provisions pour six mois respectivement avec des enveloppes en toile ou en peau.

3° De 25 traîneaux de différentes formes et constructions appropriés pour les différentes circonstances et dont les plans et dessins sont annexés au devis de mon projet.

Nous voyagerions constamment vers le nord en suivant le courant qui nous porterait au nord du 36° Ouest, c'est la route préconisée par le D<sup>r</sup> Nansen et que m'avait indiquée depuis longtemps déjà le tracé suivi par la *Jeannette* et par ses épaves.

En effet, quand l'équipage de la *Jeannette* quitta le navire, il était entraîné vers le nord et ce fut avec mille difficultés qu'il parvint à atteindre les îles de la Nouvelle-Sibérie où une partie

de ses membres mourut faute de provisions à l'embouchure du fleuve Lena.

En supposant que nous fassions une moyenne de 4 milles par jour, nous atteindrions le Pôle en 180 jours de marche. Nous continuerions alors dans la direction du Spitzberg à l'île Dane d'où l'explorateur Andrée partit avec son ballon. De là nous rejoindrons l'Europe par les bateaux qui font le service régulier des excursionnistes de la Norwège au Spitzberg.

Cet itinéraire me mettrait en mesure de profiter du grand courant polaire qui nous aiderait à gagner le nord. On sait et il est prouvé que la banquise fait environ 1 1/4 mille par jour au départ et 2 milles à l'arrivée et il ne faut pas oublier de remarquer que nous marcherions avec elle en suivant, comme je l'ai déjà dit, la direction du nord.

Si nous considérons la dérive du *Fram* pendant deux ans et neuf mois nous arrivons à un parcours de 400 milles par année ; ce qui nous serait favorable car nous aurons sur le *Fram* l'avantage d'être libre sur la banquise, que nous trouverons de plus en plus solide à mesure que nous avancerons vers le nord.

Remarquons aussi dans quelles circonstances défavorables, Parré entreprit son expédition : il partit avec des provisions pour 70 jours seulement et avait un contre-courant de 2 milles par jour. Malgré ces désavantages il atteignit le 82°45' nord après avoir fait 1 040 milles, soit plus de 14 milles par jour.

Quant à la route du droit de Smith, c'est un chemin par où il est impossible d'atteindre le Pôle, à cause des glaces éternellement bloquées par les côtes de la terre de Grinnell et celles du nord du Grönland. Sir G. Narès qui tenta d'atteindre le Pôle par cette route avoue lui-même l'impossibilité de réussir en suivant cet itinéraire.

Parlons maintenant de la route du détroit de Bering, la clef de ce chemin qui nous fut indiquée par le capitaine de Long forme le premier chaînon de ce fameux courant polaire (que j'exprimerai par le mot *overflow*) c'est-à-dire augmentation des eaux dans le bassin polaire, produite par le déchargement des fleuves de la Sibérie et par la fonte des neiges à certains temps de l'année. Cette eau, ainsi que la glace, prend la direction du nord et de

l'ouest pour les motifs déjà indiqués et sur lesquels je reviendrai tout à l'heure.

Le second chaînon est démontré par la route suivie par le *Fram* dans le cercle polaire pendant trois ans et passant par le 85° de latitude nord, la plus haute atteinte jusqu'à nos jours par un navire.

Le capitaine de Long avait donc parfaitement raison d'affirmer que si son navire eût résisté à la pression des glaces il serait arrivé au Grönland après avoir passé par le Pôle ou ses environs. Si donc, le capitaine de Long était resté sur le glaçon qui brisa son navire, il serait arrivé sur les rives du Spitzberg trois ans après.

Arrivons à l'explication des causes de la direction des glaces dans ce courant polaire. Dans le cercle polaire du côté de la Sibérie, les vents les plus fréquents sont de l'est et du sud-est, ils portent donc la glace vers le nord et le nord-ouest; cet *out-flow* entraîne tout sur son parcours dans cette direction, et jette les glaces contre les terres François-Joseph, le Spitzberg et le Grönland.

Dans le cercle polaire du côté de l'Amérique du Nord au contraire, les vents les plus fréquents sont de l'ouest et du nord-ouest et poussent les glaces vers l'est et le sud-est; ces glaces rencontrent le Grönland nord, la terre de Grinnelet les îles Parré, elles s'accumulent et se resserrent d'année en année, sans jamais pouvoir se désagréger; elles forment par conséquent des glaces éternelles qui constituent les hummocs. Le commandant Markham qui explora ce côté du cercle polaire, nous dit que cette glace est à 50 pieds au-dessus des glaces mouvantes et cette surélévation nous prouve qu'elle ne se déverse nulle part, ne sort jamais du cercle polaire et qu'elle restera toujours là.

Voici ce que je conclus de l'ensemble des observations précédentes. Premièrement, c'est que si nous tirons une ligne allant du détroit de Bering au nord du Grönland, nous divisons le bassin polaire en deux parties; la partie occidentale est pour ainsi dire formée d'un immense bloc de glace s'appuyant sur les côtes d'Amérique; ce bloc de glace forme une barrière

infranchissable pour atteindre le Pôle. La partie orientale au contraire est formée de glaces qui prennent naissance du côté de la Sibérie et du détroit de Bering, elles s'avancent poussées par les vents qui, comme je l'ai dit plus haut, soufflent dans cette direction; puis à mesure que cette glace vieillit et s'approche du pôle, elle augmente d'épaisseur et de volume et forme des obstacles plus difficiles à franchir, comme le démontre fort bien le voyage du D<sup>r</sup> Nansen, alors qu'il quitta son navire pour marcher vers le nord, par 86° 43' de latitude; il trouva des hummocs de 25 à 30 pieds au-dessus du niveau des glaces. Il est hors de doute qu'en approchant du 90° ces hummocs sont d'une hauteur encore plus considérable.

Il suffit de lire le rapport d'une discussion de la *Royal Geographical Society*, de Londres, du 22 mars 1897. A cette discussion prirent part plusieurs explorateurs de ces régions; elle était présidée par sir Clément Markham, et la controverse était soutenue par le D<sup>r</sup> Nansen, le professeur Rücker, le professeur Judd, D<sup>r</sup> Bowdler Sharpe, colonel Fielden, sir Leopold M. Clintock, sir Georges Narès. Du résumé de cette discussion il ressort clairement que le premier itinéraire que je soumets entre parfaitement dans les conclusions auxquelles en sont arrivés ces savants.

Voici les paroles textuelles prononcées par le président de cette Société :

« There is, however, still to learn. An expedition should be  
 « sent up Jones sound to connect the 400 miles between Prince  
 « Patrick Island and Aldrich's farthest, and to examine the line  
 « of ancient ice in that unknown region. Another expedition  
 « should complete the examination of the northern side of  
 « Greenland. A third should be equipped on Nansen's plan,  
 « and sent carry out Nansen's principle, by comencing the  
 « drift much further to the eastward, and passing over the pole  
 « itself.

Voici la déclaration du D<sup>r</sup> Nansen :

« Another thing with regard to the mode of investigation of  
 « the arctic regions which our expedition learned was perhaps  
 « this — that even with small means good results can be obtai-

« ned. By acting on the hints given by the Eskimo, and  
 « pushing forward with « Rayacks » sledges, and dogs, one is  
 « abled, to penetrate into and cover considerable distances in  
 « regions which have hitherto been considered very difficult  
 « of access. In this way the drift ice itsef can be travelled over  
 « at a considerable distance from land — even where is a mo-  
 « tion ; and I think this must be one of the ways in which it  
 « should be endeavoured to investigate the great unknown  
 « region between the North American artic archipelago and  
 « the pole. Here no doubt, many interesting problems are  
 « awaiting their solution. May a not far a distant future see  
 « those traets traversed by human feet. »

#### DEUXIÈME ITINÉRAIRE PROJETÉ.

Pour accomplir le projet de ce deuxième itinéraire, nous partirons sur un baleinier solidement construit, marchant à la vapeur ; nous nous dirigerions sur la terre François-Joseph dans la partie est du cap Mary Harmsworth et poussant vers le nord le plus loin possible nous débarquerions avec toutes nos provisions, chiens, rennes, chaloupes, traîneaux, rayacts etc... Nous gagnerions le cap Pligely du côté ouest et nous poursuivrions notre route jusqu'à la terre Petermann qui doit être une île vers le 83° de latitude nord et le 58° ou 59° de longitude est.

Cette île se trouve à environ 420 milles du Pôle Nord, et voici les chiffres de parcours de plus de vingt voyages différents d'expéditions en traîneaux traînés par des hommes et des chiens, qui avaient été envoyés à la recherche de l'explorateur John Franklin. Ces chiffres donnent une idée exacte des distances qu'il est possible de parcourir dans les glaces des régions polaires et prouvent que des gens de constitution robuste, suffisamment approvisionnés et doués d'une volonté énergique, franchiront certainement ces 420 milles qui séparent la terre de Petermann du Pôle Nord :

S. L. M. Clintock.....	6 hommes en 80 jours,	760 milles.
A. R. Bradford.....	6 » 80 »	669 »
Rob. Aldrick.....	7 » 62 »	550 »
Lieut. Scherad Osborne..	7 hommes en 58 jours,	506 milles.
Capt. Erasmus Onmanez.	6 » 60 »	480 »
Lieut. M. H. Browne....	6 » 44 »	376 »
M. Walter M. May.....	6 » 34 »	371 »
M. M. B. Shellabear....	6 » 24 »	245 »
Geo. F. Mecham.....	6 » 23 »	238 »
Geo. F. Mecham. ....	6 » 29 »	236 »
M. R. B. Pearse.....	7 » 24 »	208 »
M. Resey Hamilton.....	7 » 28 »	198 »
M. Geo. F. M. Mc. Dougal.	6 » 18 »	198 »
M. Charles Ede.....	6 » 20 »	175 »
M. Geo. F. M. Mc. Dougal.	7 » 18 »	140 »
R. C. Allen.....	7 » 18 »	137 »
M. John P. Cheyne.....	7 » 12 »	136 »
M. Fred. Krabbé.....	7 » 13 »	116 »
M. Fred. Krabbé.....	6 » 18 »	110 »
M. Walter M. May.....	5 » 6 »	45 »
R. C. Allen.....	5 » 7 »	44 »
D <sup>r</sup> F. Nansen.....	2h.28 chiens 100 »	400 milles sur la banquise.

Comme je l'ai dit plus haut, ces chiffres sont assez significatifs pour qu'il ne me soit pas nécessaire d'insister.

Nous passerions donc l'hiver à la terre Petermann, et à la première époque propice, probablement vers le milieu de février ou le commencement de mars, nous partirions avec assez de chiens et de rennes pour pouvoir emporter toutes nos provisions d'un seul coup, sans être obligé de revenir en arrière. Les rennes de l'expédition ont le grand avantage de pouvoir nous servir de nourriture, pour les hommes comme pour les chiens.

Pour suivre cet itinéraire, l'expédition se composerait du chef, d'un géologue arpenteur, d'un docteur, de 6 hommes choisis, et d'un Laponi pour le soin des chiens et des rennes.

Nous tâcherions de poursuivre notre route vers le Pôle en sorte de faire nos 420 milles en 100 jours à peu près.

Nous retournerions par une route nous permettant de rejoindre le Spitzberg qui est à 600 milles du Pôle ; nous aurions alors un courant favorable de 2 milles par jour et je suis d'opinion que ce voyage s'effectuerait en 140 ou 150 jours. Nous aborderions à l'île Dane (d'où partit en ballon l'explorateur André) vers l'automne.

Nous trouverions à cette île un dépôt de provisions qui auraient été portées là d'avance, en vue de notre retour vers cette époque ; nous y passerions l'hiver, car les bateaux faisant le service des excursionnistes de la Norvège au Spitzberg ne traversent qu'à des intervalles éloignés et dans la belle saison.

L'avantage que présente cet itinéraire serait celui de nous permettre d'explorer la terre de Petermann qui fut à peine aperçue par l'explorateur Payer lorsque celui-ci découvrit la Terre François-Joseph ; nous pourrions également explorer et définir les îles situées plus au nord de cet archipel.

Le premier itinéraire est cependant préférable au point de vue de la réussite du projet, dont le but essentiel est d'atteindre le Pôle Nord.

Je dois dire cependant que l'adoption de l'un ou de l'autre de ces deux plans, me laisse absolument convaincu du succès de mon expédition.

**Capitaine J.-E. Bernier.**



## L'AMÉRICANISME

Il y a près de deux ans bientôt un des représentants les plus distingués et les plus sincères de la jeunesse intellectuelle, M. Henry Bérenger (1), condamnait mélancoliquement en son nom et au nom de la jeunesse contemporaine, l'Eglise catholique, dont il ne croyait plus pouvoir se rapprocher. L'Américanisme, cette conception rajeunie de l'Eglise, véritablement adaptée aux besoins de la société moderne, qui avait semblé devoir être le terrain de réconciliation, cessait dans son développement de répondre aux désirs de M. H. Bérenger. Au nom de sa génération, il condamnait définitivement et sans appel le catholicisme. C'était le moment où l'on parlait beaucoup de l'Américanisme — dans la discussion de l'établissement du Congrès des Religions, renouvelé de Chicago, projet soutenu surtout par M. l'abbé Charbonnel (2). Une interdiction réduisit catholiquement parlant l'idée à néant, et l'abbé Charbonnel sortit de l'Eglise.

Tous les desseins larges et généreux semblaient donc vaincus; les paroles de paix mouraient, s'éteignaient dans un murmure confus et le rêve d'un christianisme évangélique, caressé par les jeunes cœurs, venues à la vie de l'âme et de l'intelligence vers cette époque — catholiques ou non — semblait donc s'effondrer.

(1) Voyez la *Conscience Nationale*. Colin 1898. — *La jeunesse et le Catholicisme* p. 93.

(2) *Histoire du Congrès des Religions à Paris*. Arm. Colin.

## I

Mais tout ne fut pas dit alors sur la question ; la défaite ne devait pas être définitive. Il ya encore pour eux espérance d'union et la jeunesse, fille des générations athées pourra, par dessus ces hérédités dernières, ressaisir sa tradition religieuse. Ceux qui dans leur intellectualisme, dans leur commerce avec les chefs de certaines fractions du parti catholique s'étaient trouvés désabusés, déçus ou découragés — suivant la puissance diverse de leurs sentiments qui, dans l'indépendance de leurs idées métaphysiques ou morales, étaient sortis de l'Eglise, du catholicisme, pourront revenir, avec des illusions réalisées, ayant cessé d'être des illusions, avec des courages triomphants et régénérés ainsi !

Une vie nouvelle semble en effet réveiller l'Américanisme, qui l'on put croire un moment réduit au silence et frappé à mort. C'était le moment où ses ennemis semblaient triompher sur toute la ligne, où Mgr Keane était arraché à cette Université si belle qu'il avait su créer, (Octobre 1896) où, ainsi que je le disais, M. l'abbé Charbonnel sortait de l'Eglise — où l'opposition des jésuites, ennemis acharnés de cette conception de catholicisme, essayait encore d'anéantir cet effort.

Mais alors, loin de se décourager, les évêques d'outre-mer recommençaient la lutte et, à leur tour, ils avaient leur revanche. Un des professeurs de l'Université de Washington, Mgr Schrader attaquait dans la presse et par des moyens plus hypocrites, indiquant mieux d'où venaient les ordres, Mgr Conaty qui avait succédé à son ami, Mgr Keane. A son tour, cet Allemand, quoique protégé suffisamment, pour que Rome un moment ait été trompée, fut enfin révoqué « conformément au vote et au désir des évêques. Et Mgr. Keane fut nommé évêque de Damas, et triomphe plus éclatant encore, restait à Rome près du Pape. De plus dans le « jeune clergé », ce jeune clergé, l'espérance de la jeunesse, celui de tous les jeunes prêtres dont le cœur et l'intelligence avaient le mieux compris le monde moderne, qui plus que tous les autres s'était senti prêt à tendre la main à ceux

qui cherchaient dans leur inquiète sincérité, la vérité littéraire, scientifique et religieuse, l'abbé F. Klein publiait une traduction qui fit beaucoup de bruit dès son apparition (1).

La publication de la vie du Père Hecker commença cette nouvelle phase de la lutte — et ce qui pour nous présente un véritable intérêt, ce fut la recrudescence de ces idées vraiment libérales et larges, causée par la venue de cet ouvrage. On ne put s'y tromper au reste. Immédiatement *Les Etudes* des Pères de la Compagnie de Jésus publièrent un compte rendu du livre, très sec, où pointait de temps à autre une rage et qui se résumait dans une phrase merveilleuse : « Ce qu'il y a de bon dans le Père Hecker est entièrement emprunté à Saint Ignace de Loyola, le reste ne vaut rien. » Je cite la phrase, de mémoire, — mais mes expressions sont certainement très adoucies. A cela fut joint un livre qui n'est qu'un recueil de calomnies établies sur des textes torturés pour donner du poids à l'ouvrage, (*le Père Hecker est-il un saint?*); on obtint par des moyens... vagues un Imprimatur, désavoué depuis. Non content de cela, on annonce la prochaine publication d'un ouvrage autre par un Jésuite véritable de Louvain.

Mais malgré tout, les idées larges continuent leur chemin, et le long de la route la semence tombe dans la bonne terre. Elle fait germer à nouveau le courage parmi les désespérés; et parmi ceux même qui étaient partis, sans confiance désormais, il y a des regrets, plus ou moins avoués. Je voudrais, à l'aide du *Père Hecker* étudier d'un peu près ces grandes idées, ce grand courant qui porte les cœurs jeunes et larges vers des bords nouveaux.

## II

En 1536, sur la colline de Montmartre, quelques esprits, aussi pleins de courage que de piété, se réunissaient pour fonder un

(1) W. Elliott. *Le Père Hecker*. Introduction de Mgr Ireland, préface et traduction de l'abbé Klein. Lecoffre 1896. Le volume aujourd'hui en est à sa 6<sup>e</sup> édition, et est précédé d'une admirable lettre du Card. Gibbons. Une 7<sup>e</sup> édition paraîtra prochainement.

ordre religieux nouveau. C'étaient Ignace de Loyola et quelques-uns de ses amis. Pour lutter contre le protestantisme naissant, ils établissaient un ordre de combat où l'indépendance individuelle s'annihilait, disparaissait. Ce fut l'origine première des Pères de la Compagnie de Jésus et les services qu'ils rendirent alors au catholicisme, atteint dans son esprit et dans son organisation, furent incalculables. Longtemps avant l'infailibilité, ils furent les champions de ce dogme. Comme le bataillon attendu par l'armée qui plie, ils vinrent rétablir le combat — soldats de l'autorité et de la Lettre.

Grâce à eux peut-être, le protestantisme ne triompha pas parmi les races latines, merveilleux instrument qui fut aussi « providentiel » à son heure que l'américanisme l'est aujourd'hui (1). En des pays où le trône et l'autel ne se séparaient pas, où les deux pouvoirs réagissaient l'un sur l'autre, s'inspiraient l'un de l'autre jusque dans leurs apparentes contradictions, ils répondaient à une nécessité religieuse, politique et sociale. Missionnaires de l'absolutisme religieux, ils trouvaient en l'absolutisme politique leur raison d'être — presque une nouvelle mission.

Mais avec des formes sociales nouvelles, avec l'apparition de la démocratie, leur rôle ne dût plus être le même. La révolution qui s'était produite dans la société civile devait avoir sa répercussion dans le monde religieux — plus lentement mais plus sûrement aussi. Quand les dogmes de l'Immaculée Conception et de l'Infaillibilité pontificale eurent été promulgués, la tâche des Jésuites fut achevée. — Ils eurent ainsi accompli leur œuvre jusqu'au bout, en poursuivant la condamnation du protestantisme sur deux des points principaux qu'il refusait d'admettre. L'hyperculie de la Vierge, l'infailibilité du Pontife — voilà la victoire complète des Jésuites, l'assise suprême de l'autorité rétablie sur ses bases!...

Mais à ce moment l'œuvre de Loyola était terminée et l'ordre rétabli; l'Eglise pouvait marcher en des voies nouvelles, ouvertes selon des plans nouveaux. Le successeur de Pie IX,

(1) F. Brunetière.

herculie }  
la Ste Vierge }  
culie }  
de Saints }  
} autel

s'inspirant d'idées libérales, devait les faire pénétrer dans les choses religieuses et conseiller aux croyants du catholicisme de les pratiquer politiquement et socialement. Ce fut le ralliement, l'américanisme et les directions démocratiques chrétiennes. L'encyclique « *Au milieu des sollicitudes* » amena les conservateurs à la République ; les conférences de Mgr Ireland, l'attitude du Cardinal Gibbons dans l'affaire des Chevaliers du Travail enthousiasmèrent la jeunesse ; l'encyclique nouvelle *Rerum novarum* guida et encouragea les aspirations démocratiques des générations montant à la vie et semblant vouloir respirer plus amplement l'existence. Le clergé séculier, les jeunes ordinations du clergé séculier, s'enthousiasmèrent, elles aussi, pour ces idées nouvelles ; et se prirent à les répandre par l'action et par la parole dans le peuple. Mais leur œuvre, généreuse et large, ne peut être complète. A des croisades nouvelles, il faut de nouveaux croisés — spécialement croisés pour l'idéal nouveau, les Jésuites, croisés d'un autre âge, n'avaient plus d'armes pour la lutte. Ils ne pouvaient même pas changer leur armement, car aujourd'hui leur œuvre devrait être — prudemment en toute évidence — de soutenir les idées d'individualisme qu'ils durent combattre en d'autres époques — au temps surtout de leur organisation.

Ce fut la tâche du Père Hecker d'écrire la règle de l'ordre nouveau, la nouvelle direction des croyances modernes. Son œuvre se résume dans la fondation des Paulistes « armés à la moderne » comme le disait Mgr Ireland, l'archevêque de Saint-Paul ; elle est tout à la fois un acte et une parole — développement intellectuel et mystique de la vie intérieure, l'action démocratique et sociale.

### III

Tout à la fois individualiste et sociale, voilà la synthèse nouvelle apportée par le Père Hecker. Elle résume parfaitement les deux états d'esprit, les deux états d'âme de la société actuelle. De plus en plus ces tendances, diverses jusqu'à l'opposition, se font jour partout dans le monde et s'établissent en

courants qui se rencontrent sans vouloir se mêler ni se confondre. Toute thèse religieuse, sociale ou économique, repose sur une de ces deux conceptions et cherche à dominer la société moderne par l'exclusion de la thèse ennemie.

Mais la vérité ne repose sans doute ni dans la thèse ni dans l'antithèse. Il y a une profonde vérité dans l'individualisme ; il y en a une autre dans le solidarisme et leur influence réciproque, leur interdépendance, paraît nécessaire à l'harmonie, à la parfaite eurythmie de toute société. La thèse et l'antithèse doivent se fondre dans la synthèse, s'allier, non se combattre ; se mélanger dans une formule nouvelle.

Au point de vue religieux le Père Hecker concilia ces deux principes, conformément aux deux tendances qu'il trouvait en présence. — La tendance latine allait à l'autoritarisme : c'était la doctrine religieuse qui gouvernait le catholicisme ; d'autre part, l'influence ethnique qui pesait sur lui — hérédité libertaire des Anglo-Saxons — tendait à une formule individualiste, à un développement de l'intelligence. Sans meurtrir ni l'une ni l'autre, sans les étouffer l'une par l'autre, il essaya au contraire de les développer côte à côte et de les fortifier l'une par l'autre. Toute l'Eglise d'Amérique le suivit par tempérament d'abord et puis parce que, en un pays de protestantisme, la foi devait chercher des armes portant le plus sûrement possible. — Et à ceux qui s'étaient révoltés contre le « papisme », il ne fallait pas faire ressortir surtout les côtés ultramontains du catholicisme et l'autoritarisme centralisateur de Rome — il fallait faire apparaître nettement que l'Eglise n'était l'ennemie — ni de la raison, ni de l'explication rationnelle, comme forme religieuse ni la Démocratie comme forme sociale de gouvernement.

Le Père Hecker, allait, comme vont encore à l'heure actuelle les évêques américains, au peuple et ne disait pas « La religion catholique est la meilleure... » — cela, sans autre explication. — Ils se donnaient tous la peine de faire des conférences, d'écrire des « tracts » à la mode des Eglises protestantes pour développer leurs raisons, pour justifier leur croyance. Et les raisons qu'ils apportent sont moins des preuves métaphysiques que des

preuves rationnelles, logiques — celles qui, à l'heure actuelle doivent le plus être mises en lumière, jaillir en leur simple bon sens. Il montre surtout que l'espérance du bonheur matériel ne doit pas rester espérance seulement, mais que dès cette terre il faut travailler à sa réalisation : « Le peuple nous écoutera, disait Mgr Ireland, si nous lui disons : ayez patience un peu de temps. De grâce, ne lui disons pas : ayez patience toujours ! » — et encore : « ne prêchez pas l'Évangile à un estomac vide, il n'écouterà pas. »

Et lorsqu'un conflit dans la Démocratie survient, lorsque dans l'organisme social il y a un arrêt par suite de conflit entre le capital et le salaire, on trouve plus souvent le clergé catholique américain non seulement parmi ceux qui soutiennent les ouvriers, de leurs sympathies mais aussi parmi ceux qui agissent en leur faveur. — C'est de la solidarité cela, et c'est encore de l'individualisme, car pour eux, c'est le respect de la personnalité humaine défendue, c'est le libre développement de l'individu assuré. — Cela leur paraît tout naturel à eux, ces citoyens, ces Américains et ces dignitaires de l'Église, parce que cela fait partie de leur conception religieuse, politique et sociale. Ils sont catholiques, sans doute, parce que leur foi les inspire, mais aussi parce que leur raison les guide; ils sont démocrates parce qu'ils veulent aussi une ère de justice et ce qu'ils ont accepté — bien plus, ce qu'ils ont voulu pour eux, — ils le comprennent et le désirent pour les autres — quels soient-ils — même protestants.

Cela explique leur attitude; cela explique aussi leur victoire dans ce pays de liberté qu'est l'Amérique, mais à ceux qui voudraient que l'on laissât l'américanisme aux Américains, qui voudraient que leur conception religieuse appartînt à la doctrine de Monroë et à elle seule, on pourrait demander si aucun de leurs principes a un caractère si particulièrement ethnique que faits et inspirés par une Démocratie, ils ne soient pas transportables et applicables dans une autre.

Il ne le semble vraiment pas et parce qu'un ordre religieux se sent peut-être atteint dans sa prépondérance ce n'est pas une raison pour faire opposition irréductible. — Il y a en France

aussi une démocratie; et les principes, l'attitude du clergé et du catholicisme américain en face de cette démocratie valent la peine d'inspirer les catholiques français. Ils auront tous à gagner en se trouvant des démocrates — en prenant pour devise la formule d'Ireland du « gouvernement du peuple pour le peuple et par le peuple ». Ce sera un moyen d'atténuer l'antagonisme profond existant entre la société politique et la société religieuse. — Non pas que dès maintenant il m'apparaisse que leur attitude puisse modifier celle du fonctionnarisme politique, ministériel ou parlementaire. — Mais la nation, rassurée sur l'attitude des catholiques, aiguillera son vote vers ceux qui sympathiseront avec l'Eglise démocratique, et finira par faire triompher la disparition de la distinction.

Au point de vue religieux même, en se plaçant au point de vue du prosélytisme, l'action propagandiste du catholicisme américain est particulièrement bien adaptée aux besoins de la lutte moderne, aussi bien contre l'incroyant que contre le protestant. Si l'un d'eux, un protestant de marque, a pu dire que le protestantisme était une forme de la libre pensée, les moyens d'action employés pour l'un pourront servir pour l'autre. La base du protestantisme comme la base de la libre-pensée est un même rationalisme, une volonté intransigeante de libre examen scientifique et positif. — L'armement de l'américanisme pour cette conquête pourra donc être le même, devra même être semblable; et plus naturel, plus humain, moins inquisiteur, il donnera sans doute les mêmes résultats « providentiels », ici qu'en outre-mer. A son application en tout cas, l'Eglise elle-même ne pourra que gagner, en largeur de conception et en compréhension du monde moderne. Quant au développement de la vie intérieure individuelle, l'Américanisme n'apporte *en principe* rien de vraiment nouveau. Il rénove, il ressaisit une tradition en le modernisant, voilà tout, mais la conception mystique du Père Hecker a sa source dans les mystiques du moyen âge. Il fut un temps où le développement de la vie intérieure était recommandé; il fallut certaines exagération pour qu'on l'enrayât jusqu'à tenter même sa suppression. Par delà les siècles passés qui négligèrent cette source de

progrès moral, il faut la ressaisir et ramener par l'Américanisme acceptons-la ainsi — en nous disant toutefois que les races qui produisirent Gerson, Sainte-Thérèse et Ruysbrock l'avaient cultivée auparavant.

## IV

Voilà très brièvement résumée la doctrine religieuse, politique et sociale de l'Américanisme, cette doctrine que formula une grande pensée : le Père Hecker et que défendent de grandes énergies : Gibbons, Ireland et Keane. Elle est jeune et vieille à la fois ; elle est inspiratrice et rénovatrice tout ensemble ; elle est la grande synthèse, devant jeter de nouvelles forces dans le catholicisme. Appropriée au monde nouveau, elle est libérale et démocratique ; et profondément modelée aux replis de la pensée et de l'action moderne, elle justifie ces espérances levées jadis comme une aurore blanche parmi la jeunesse croyante ou libérale. Que ceux qui, comme M. Henry Béranger désespérèrent trop tôt d'elle, veuillent bien la regarder de près et l'étudier à nouveau, en toute sincérité. — Ils y trouveront réalisés certains des rêves qui illuminaient leur jeunesse — et s'ils ont conservé la bonne foi avec laquelle ils saluaient les encycliques de Léon XIII et les discours de Mgr Ireland, ils pourront voir que leurs espérances en une Eglise largement humaine, tout en restant Divine, ouverte à l'initiative dans son infailibilité, aimant le monde moderne, n'ont pas été trompées.

(1) F. Brunetière.

**Georges Grappe.**

Paris, 18 novembre 1898.



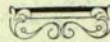
### L'HONORABLE JAMES W. BENNETT

Le colonel James W. Bennett, maire de la cité de Lowell, Massachusetts, est né à Newmarket, N. H., le 23 mars 1833. Sorti des rangs du peuple, il a été l'artisan de sa propre fortune et n'a rien dû qu'à son mérite. Jusqu'à 14 ans, il suivit les écoles publiques de sa commune, puis vint à Lowell, pour apprendre le métier de charpentier chez son oncle, Abram Mattheus. Durant son apprentissage, il s'instruisit encore à l'école Franklin, et, ayant réalisé un petit pécule, il suivit les cours d'une école privée, tant était grand son désir de posséder ces connaissances dont l'homme qui veut être soi ne peut se dispenser.

Quelques années plus tard (1858) il s'établit constructeur au même endroit où il se trouve encore aujourd'hui après quarante ans. Il a su donner à la petite maison de son oncle un tel développement qu'il est devenu un des plus grands propriétaires de la ville et le directeur de la banque Wamesit. Deux fois président du Comité républicain, conseiller de la ville en 1876-77, élu à la Législature en 1879-80, il a couronné sa carrière politique par le mandat de maire de Lowell que ses concitoyens lui ont accordé par une forte majorité en 1897. Son titre de colonel lui vient de sa nomination à l'Etat-Major du gouverneur Ames.

Les sympathies de M. James Bennett pour les Canadiens-Français sont bien connues. Il s'est entouré d'eux dans ses travaux et plusieurs lui sont attachés depuis la fondation de sa maison. Il les a vus à l'œuvre et a su apprécier leurs qualités d'ordre, de travail et d'économie. Cette solidarité fait le plus grand honneur à M. le maire James Bennett et lui assure l'amitié de tous les Canadiens.

A. B.





JAMES W. BENNETT

*Maire de Lowell, Massachusetts (E.-U.)*

## LE POLE SUD EST DÉCOUVERT !

(Suite). (1)

Dans la vallée du Déluge, ainsi dénommée à cause des trombes et cyclones qui y font fureur, existe un vaste plateau, couvert par une magnifique forêt de pins. Cette forêt vierge est inaccessible, tellement elle est embroussaillée. Il y fait à peine clair et les oiseaux de proie, tels que les aigles blancs et noirs, les grands ducs, les chouettes seuls y vivent.

Au bas de ce plateau sur lequel les vents hurlent avec rage, coule la rivière de l'Amazone.

L'altitude du plateau est de 1.200 mètres.

La montagne qui le relie à la ceinture des volcans est aussi couverte de sapins énormes qui sont dépouillés de leur verdure par le hâle et le vent.

Des rochers gigantesques émergent de cette montagne, et des cavernes nombreuses et spacieuses servent de refuge aux ours et à d'autres animaux qui vivent dans ces parages.

Les tempêtes y sont telles que, parfois, des arbres, comme on n'en voit pas dans nos régions, sont courbés jusqu'au sol, certains autres arrachés et des blocs énormes de rochers entraînés au loin. Un homme solide ne saurait résister à ces tempêtes et serait emporté comme un fétu de paille.

Au bout de la vallée creuse, c'est un immense désert de sable, fin, blanc, impalpable.

La superficie de cette vallée équivaut à celle de deux départements de France.

(1) Voir la *Revue* de décembre dernier.

Il est prudent de ne pas s'y aventurer, l'audacieux y serait englouti. Le vent roule le sable en tourbillons nuageux qui aveuglent et l'on ne voit plus rien, absolument rien au travers des deux *regards* vitrés du capuchon. Quant à la respiration, elle en fait absorber une telle quantité dans les poumons que l'on ne tarde pas à être immobilisé, et il devient complètement impossible de se diriger dans ces endroits.

Le grand désert de sables de la Plata, situé dans la vallée avoisinante, près de la terre d'Enderby, est exactement semblable à celui-là.

Près du rivage du continent antarctique, lorsque la belle saison arrive, quelques plages qui semblent merveilleuses, sont d'autant plus redoutables que l'on y rencontre des grèves mouvantes, ayant plusieurs kilomètres de longueur. Ces sables mouvants existent en de nombreux endroits. Au cap Hug, au cap Tyran, sur la côte Clarie, la terre d'Adélie, le cap Hudson et près de la baie des Trépassés; c'est ce dernier endroit qui est le plus redoutable.

Les côtes de cette immense île antarctique sont très dentelées. Une quantité de petits îlots les accompagnent, surtout du côté opposé au méridien de Paris. Là, une grande baie s'enfoncé jusqu'à 70° de latitude, et la mer, arrive baigner les pieds des Monts Erebus et Terror.

A cet endroit, la rive est assez abrupte et des marais glacés s'enfoncent jusque vers les montagnes de la Cordillère.

Les lacs Saint-Jean, Saint-Georges, Saint-Louis sont situés dans la vallée des éclipses et traversés par le fleuve congelé l'Aubette qui vient se jeter à la mer entre le cap Germain et le cap Washington.

Cet endroit se nomme le Delta des Lacs des glaces.

La mer est prise trois mois de l'année pendant l'hiver, des 68° au 65°. D'énormes glaçons qui broyent tout ce qui se trouve sur leur passage sont charriés, dès que le dégel se fait sentir. Quelques-uns se détachent des banquises, énormes monticules de glaces plantés dans la mer. A cette région la mer porte le nom de mer des Banquises et les navires y sont brisés, pulvérisés, comme des coquilles de noix.

Les montagnes de glaces des banquises ont près de trois cent cinquante lieues de développement. La hauteur des montagnes de glaces varie de 25 à 150 mètres. Aux extrémités et sur les bords, une certaine partie à fleur d'eau est fort à redouter.

En outre, les récifs mousseux ou non, par bandes de plusieurs kilomètres d'étendue, empêchent les barques de naviguer en toute sécurité. Plusieurs gouffres situés au sud des îles de la Basse Polynésie rendent ces régions plus redoutables encore.

La mer est peu profonde aux endroits qui sont voisins du cap Horn, du cap de Bonne Espérance, des îles de Polynésie, mais où il y a le moins de profondeur, c'est dans la mer des Indes.

La Nouvelle-Zélande, les îles anglaises Macquarie, Auckland, les îles du Juge et son clerc, de l'Evêque et son clerc, l'île Chatham, ainsi que le chapelet des îles de Polynésie qui se trouve entre le continent antarctique et les îles Anglaises ci-dessus, ou entre l'Océanie et la terre polaire, sont assises sur un fond qui n'a guère plus de 30 mètres et 300 mètres.

Quand la mer est fortement agitée et que les vagues atteignent une grande hauteur, le fond apparaît à nu et on peut en apprécier la faible profondeur. On se fait facilement l'idée que le fond que l'on voit était, jadis, hors de l'eau. Du reste, l'affaissement de cette partie du globe qui est très volcanique n'a rien d'extraordinaire. Une remarque judicieuse qui confirme cette hypothèse : la mer avance constamment sur le continent antarctique du côté de la baie de Murdo et le Delta des lacs glacés, où l'Aubette verse ses eaux dans la mer. On suit en traîneaux, cette rivière que j'ai désignée, sur la carte, sous le nom de fleuve glacé et l'on atteint ainsi la Cordillère polaire ; c'est le chemin que va suivre le norvégien Borchgrevink, et sur l'expédition de qui s'extasie le *Figaro*, dans le numéro du 26 août 1898. Nous en causerons prochainement ainsi que de M. Sarcey. En moins de dix années, près de cent cinquante mètres de rives se sont affaissées graduellement, à chaque dégel, et ces terres qui ont cédé ont été envahies par l'eau de mer.

D'autre part, les banquises elles-mêmes se sont enfoncées de plusieurs mètres et certaines îles de la Polynésie, qui étaient

réunies entre elles, par une mince langue de terre, sont séparées maintenant; les presqu'îles sont devenues des îles et les détroits ont remplacé les isthmes.

Ces îles se sont affaissées, leur superficie s'est réduite et finalement certaines d'entre elles finiront par disparaître complètement.

Si le continent antarctique s'affaisse du côté du 180° de longitude, il convient de remarquer que vers le centre, il se boursofle, et, vers le 10° Ouest de Paris, vers le cap Luc, la montagne qui vient se terminer sur le rivage s'avance graduellement dans la mer, et le golfe Saint-Jean, situé au 18°, se restreint toujours de plus en plus; il finira même par disparaître et être à sec.

Les monts Lucs qui se dirigent vers les îles Sandwich se continuent sous l'eau. La mer, à cet endroit, mesure une très faible profondeur et est hérissée de rochers très dangereux, sauf à l'endroit qui est traversé par le courant interpolaire qui circule tout autour de l'immense continent de l'Ouest à l'Est et sur lequel se branche le courant Humboldt, qui vient passer entre la terre de la Trinité et le cap Horn, pour se diriger vers le courant équatorial.

Ce dernier descend vers l'Australie et vient rejoindre et réchauffer le courant interpolaire vers le 150° Ouest de Paris.

Une quantité de récifs ou de gros rochers qui se trouvaient dans les parages de la Trinité et du cap Horn, à une très grande profondeur, sont, aujourd'hui, presque à fleur d'eau.

Un chenal étroit permet, à ceux qui connaissent parfaitement bien ces parages, de s'en tirer, non sans risques, cependant.

Ces contrées ont été visitées à la hâte en 1839, 1840, 1841 et aussi en 1760. La Pérouse y vint en 1788. Plusieurs pirates français eurent le courage audacieux de venir reconnaître ces côtes au siècle dernier, mais leur voyage ayant été laborieux et pénible, les vivres menaçant de manquer, les hommes étant atteints du scorbut et fatigués, refusèrent de descendre plus avant vers le Pôle. Du reste les moyens de faire une excursion sérieuse manquaient à ces hardis pionniers et ils s'en retournèrent.

Cependant en 1788, un écumeur de mer breton, Le Quenniec, s'étant échoué avec ses marsouins, sur la terre d'Enderby, ils y moururent trois ans plus tard. Ils ont gravé sur un rocher qui surplombe leur tombe, leur épitaphe générale. Quatorze étaient inhumés et deux squelettes étaient restés sans sépulture. Les deux derniers survivants de ces énergiques marins français !

Une grotte, située à quelques centaines de mètres de l'endroit, leur avait servi d'abri.

Dans cette grotte on a retrouvé des boucles de ceinturons, du varech, des haches d'abordage, des mousquets, des bérêts de laine, des couteaux et différents instruments ayant appartenu à ces malheureux infortunés, ainsi que des barils vides, ayant contenu des vivres, etc., etc.

Si ces malheureux avaient pu parcourir les rives de l'Ouest à l'Est, en arrivant vers la côte Clarie, ils auraient certainement rencontré les chasseurs polynésiens qui les auraient secourus.

Le passage le plus fréquenté des Malais, des Papous et des Polynésiens, est celui de l'Adélie et de la Côte Clarie. C'est là que le courant équatorial vient se souder avec le courant inter-polaire et apporter sur le rivage *une brise tiède* qui est d'une température relativement haute, en comparaison de celle qui règne à cette latitude. Ces hommes, chasseurs de naissance, s'organisent par groupes de douze ou quinze et établissent des feux à chaque station où ils campent, sur le continent.

Lorsqu'ils se sentent surpris par les ouragans de neige, ou que la saison rigoureuse approche, ils rebroussement chemin et se dirigent vers une autre région plus tempérée, ou bien ils reviennent en Polynésie, dans leurs îles.

D'autres, mieux organisés, passent l'hiver dans les cavernes que l'on rencontre dans les montagnes ; ils ont des vivres et des munitions qui assurent leur existence et leur sécurité pour des mois et n'ont rien à redouter de la température rigoureuse qui sévit au dehors, celle des grottes s'élevant à 31° au-dessus de zéro.

J'ai dit que ces parages antarctiques avaient été visités à la hâte par certains navigateurs qui n'ont fait que passer près de ces endroits si intéressants. Ils étaient effrayés des difficultés

qu'il y avait à surmonter pour affronter ce continent. Ils ont pu se rendre compte, en partie, des dangers et des obstacles que la nature s'est complue à plaisir de répandre, pour en empêcher l'accès. Ces navigateurs se nomment Knox, Ross, Balleny, Reynold, Ringold, Dumont-d'Urville. Ce dernier, en 1840, vint jusqu'à la terre d'Adélie. Il reconnut la côte Clarie mais, malheureusement, c'était la saison d'hiver. Il ne pouvait songer, cette année là ayant été très rigoureuse, à faire une expédition polaire. Ce n'était pas, du reste, le but de son voyage. Il ne s'installa donc pas sur ce continent bien longtemps et se contenta, en 1840, étant à bord de l'*Astrolabe* le 18 janvier, par le 138° de longitude sud-est de lui donner le prénom de sa femme Adélie, puis, ayant découvert plus au nord une autre terre, il y envoya son second le lieutenant Jacquinot, qui commandait la *Zélée*, et baptisa sa nouvelle découverte du nom de Clarie, prénom de la femme du commandant.

Les grandes vallées qui se trouvent dans la zone du rivage sont riches et vastes pour la plupart, telle est la vallée du Saint-Esprit, près des monts Croissant, qui ont près de 800 pieds d'altitude. Ces rochers sont à pic, leur ascension est impraticable, quelques sources d'eau, très limpide, sortent de ces rochers. Plusieurs sont minérales et ont une température variant entre  $+ 15^{\circ}$  et  $+ 30^{\circ}$ . Ces eaux vont disparaître dans certaines crevasses situées non loin des montagnes de glaces, qui prennent naissance près des monts Verts.

Les monts des Capucins, très riches en minerais de toutes sortes, contiennent en quantité prodigieuse de la houille d'excellente qualité. Dans la plaine, au pied de cette montagne, on trouve toujours cette houille si précieuse.

Les indigènes, avant l'arrivée de mon père, ignoraient les qualités de cette matière et leur surprise fût grande quand ils le virent allumer ce charbon, qu'ils prenaient pour de la pierre noire. Pour faire du feu, les naturels frottent l'un contre l'autre rapidement deux morceaux de bois provenant d'un arbre qu'ils appellent *le piment*, mais qui ne porte pas comme fruit le condiment dont on se sert pour la cuisine en Europe. Aujourd'hui, ils font usage d'allumettes.

Les contrées les plus belles, les plus riches, les plus fertiles, les plus saines, les mieux tempérées sont les suivantes : L'Adélie, arrosée par de belles rivières, la Sarre et la Sicarra. On y trouve de magnifiques forêts de pins. La Côte, ou pointe de Clarie, montagneuse, boisée, accidentée, mais couverte d'une végétation luxuriante. Le cap Tyran ou Tiran, la plaine des Béliers, baignée par l'Aurore, la Lève, la Brie, la Niva et le lac Alba. La vallée des Chamois baignée par la jolie rivière l'Amazone jaune.

Cette contrée est la plus belle et la plus pittoresque de ces régions, elle est non seulement riche par sa végétation puissante et vigoureuse, mais par les minerais et métaux précieux qui sont dans le sol et les rochers de marbre de différentes couleurs. On y trouve de tout. Aussi, est-elle fréquentée par les chasseurs et les chercheurs de matières précieuses. Ceux, par exemple, qui trafiquent le vieil ivoire vert, vont fouiller les admirables cavernes des montagnes Joyeuses, où ils trouvent des défenses d'Eléphants, de Mammouths et d'autres animaux dont les squelettes sont entassés par milliers, ainsi que les ossements les plus divers et les plus variés.

L'immense vallée aux Ours porte ce nom parce que ces animaux s'y trouvent beaucoup plus nombreux qu'ailleurs.

L'Amazone bleue est remontée en traîneaux jusqu'aux monts des Abbruzes, ou jusqu'à la forêt des Pins, que l'on nomme Forêt Yvonne, et qui est située près des monts Azur. Ces monts ont été ainsi nommés parce que les marbres qu'ils contiennent sont de couleur bleue.

Au fond de cette vallée, le désert jaune de Milo, absolument désolé. On entrevoit, au loin, le Pic Saint-Georges ayant 9.600 pieds d'altitude, quand le temps est clair et que les tourbillonnements de sable ne font pas rage. C'est dans la plaine des Vertus que se jette l'Amazone bleue et, dans cette baie, on trouve de la nacre blanche, verte, jaune et bleue pâle, des coquilles nacrées et des coquilles perlières en abondance.

Les lacs sont nombreux sur le continent; les uns correspondent avec la mer par les rivières qui les traversent, d'autres sont gelés presque toute l'année. Ils se déversent, soit dans les

crevasses volcaniques, soit dans les gouffres qui correspondent avec les volcans et entretiennent ainsi les éruptions périodiques de ces derniers.

Les plus grands et les plus remarquables sont :

Le lac de l'Aquarium, alimenté par une rivière gelée l'Aurore, laquelle est encaissée dans un massif de rochers de grès et de granit. Cette rivière qui a quelques centaines de mètres de largeur à près de vingt-cinq mètres de profondeur. La surface seulement est congelée et mesure quatre mètres d'épaisseur. Le lac qui est le point terminus de cette rivière a près de trente lieues de longueur et quinze mètres de largeur. Il correspond avec les volcans. Sur ses rives, la glace, très transparente, laisse voir les animaux les plus étranges. Il faudrait faire sauter cette glace, avec des cartouches de dynamite, pour atteindre ces animaux. Il y a des défenses de Mammouths qui ont plusieurs mètres de longueur.

Le grand et le petit lac Palmer, situés tous deux dans la vallée du Mont-Bleu, volcan de 8.360 pieds d'altitude, souvent en éruption. Ce lac est peu profond, dix-huit mètres environ. La glace est prise partout, nulle rivière ne l'alimente. Comme dans le lac de l'Aquarium, les animaux et objets qu'on y aperçoit sont très bien conservés. La température de ces glaces varie de — 40 à — 80°.

Dans les grottes ou cavernes, pendent parfois des aiguilles stalactites. On y trouve les marbres les plus beaux en qualité et en couleurs variées. En quelques endroits, sur les pierres, nous avons trouvé des signes hiéroglyphes et aussi sur des urnes et des vases, qu'il nous a été impossible de déchiffrer, mais que nous avons relevés très scrupuleusement. Cela dénoterait que les humains ont habité ces parages. Certains objets en os, en ivoire, en granit sculptés, ne peuvent avoir été faits que par la main des hommes.

A côté de ces urnes et de ces vases, il existe non seulement une certaine quantité d'ossements humains, dont quelques-uns sont pétrifiés, mais il y a autre chose de plus intéressant et de plus étonnant. D'immenses rochers fendus sur une hauteur de trente mètres et sur soixante mètres de longueur, laissent les

Carte

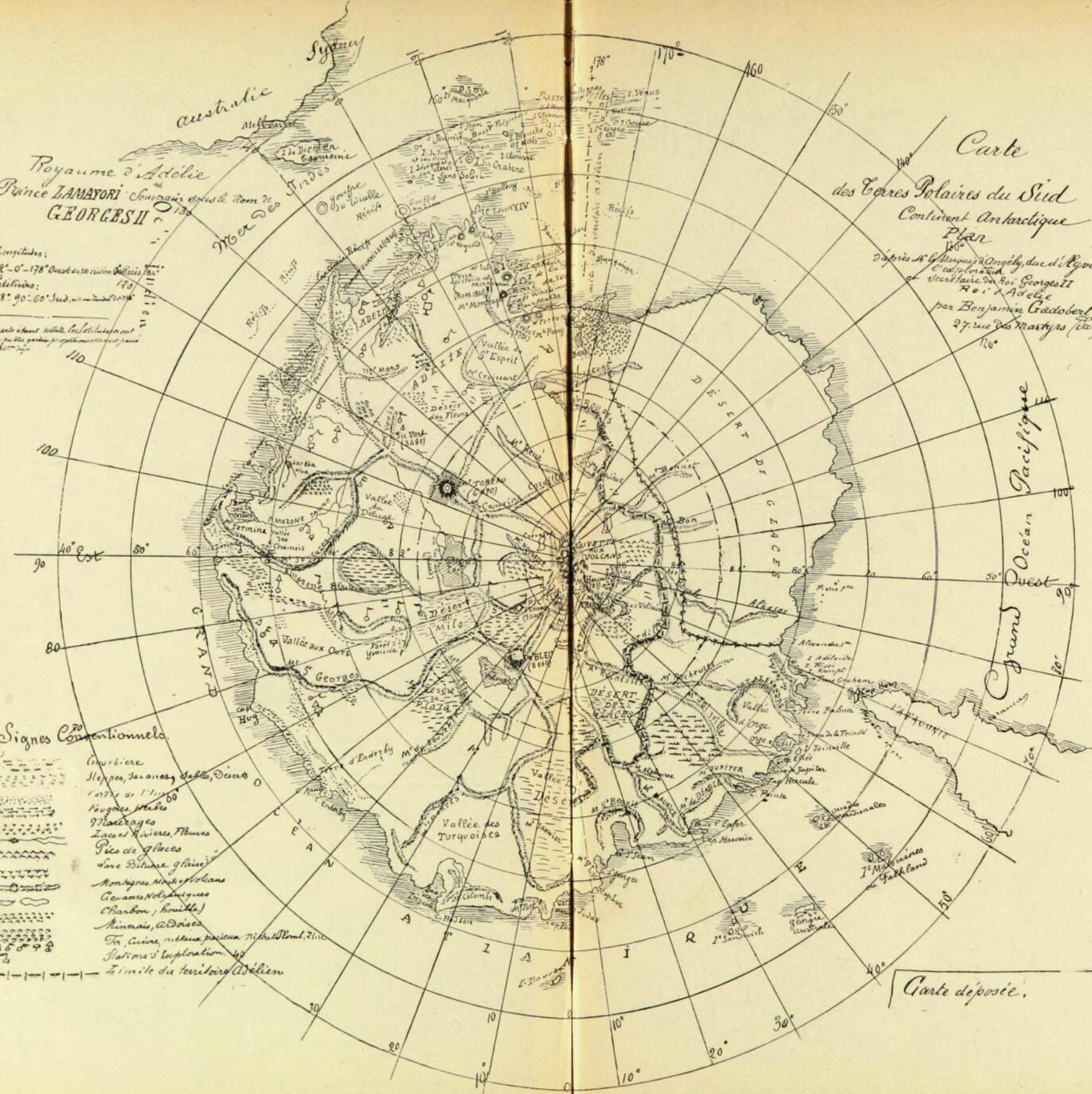
des Côtes Polaires du Sud  
Continent Antarctique  
Plan

D'après le Comte d'Angely, duc d'Alba  
Secrétaire du Roi Georges II  
Roi d'Adélie  
par Benjamin Gadobert  
27, rue des Martyrs (Paris)

Royaume d'Adélie  
Prince LAMAYORI Chouanin et du nom de  
GEORGES II

Longitudes:  
2°-0°-178° Ouest de Paris  
Latitudes:  
38°-90°-60° Sud, etc.

- Signes Conventionnels
- Montagnes
  - Steppes, Savanes, Sables, Déserts
  - Rivières
  - Lacs
  - Pâtes de Glaces
  - Montagnes, Monts, Volcans
  - Charbon, Houille
  - Minerais, Ardoises
  - Cuivre, Fer, etc.
  - Routes d'exploration
  - Limite du territoire Adélien



Carte déposée.

Carte revue et corrigée du Pôle Sud

vides de moulages d'hommes géants et d'animaux disparus.

Ces hommes primitifs, qui sont si bien moulés dans le roc, avaient 2 m. 40 et 2 m. 50 de taille. Leur forme serait facile à prendre, en moulant du plâtre dans les vides de ces empreintes.

Ces pierres énormes, fendues comme à dessein, par la Providence, montrent qu'une génération d'hommes plus grands, plus forts que ceux d'aujourd'hui existait avant le Déluge. Enfin, divers objets en métaux calcinés apparaissent; une poudre d'oxyde garnit les parois des dites empreintes ce qui démontre, d'une façon indéniable, que les objets en question étaient en métal.

Le plus étonnant ce sont les creusets en pierre granitique, dans lesquels il y a encore du cuivre fondu et, à côté, des rondelles de ce métal de différentes grandeurs et épaisseurs coulées dans des moules en pierre avec inscription hiéroglyphique.

Quelque blocs de cuivre fondu, coulés dans des moules de pierre étaient accumulés dans plusieurs endroits.

A cette époque les hommes commencent à se servir des métaux fondus, Ils savaient les employer. Des billots, des enclumes de forme carrée, des masses, devaient servir à forger.

Un four et un creuset ont permis de voir qu'ils cuisaient les pierres calcaires pour en faire de la chaux et du ciment. Quelques colliers de métaux précieux artistement travaillés, avec des perles et autres pierres précieuses de formes et couleurs appropriées, qui étaient à ces endroits, démontrent suffisamment que l'industrie était assez avancée chez ces individus.

Un superbe vase de marbre poli, avec des pierres et métaux incrustés, formait une pièce merveilleuse que le poids ne permettait pas de transporter. Ce vase pouvait peser 500 kilos environ.

Notre mission comptait, une soixante de personnes, la plupart étaient Malais ou Polynésiens. Certains d'entre eux voulurent piocher le sol de cette grotte, ainsi que celui d'autres cavernes; ils ne perdirent pas leur temps car, après avoir mis à découvert une certaine quantité d'ossements de rennes, de chiens, d'ours etc., etc., ce furent des objets en os et en ivoire d'un travail et d'un fini merveilleux, les sculptures et dentelu-

res d'une finesse et d'une régularité de dessins extraordinaires et fort bien faits. D'après les légendes que les Malais et Polynésiens se transmettent, de génération en génération, il y aurait eu en ces parages, il y a des milliers d'années, une immense colonie d'esclaves qui auraient été exilés et condamnés à exécuter certains monuments et travaux pénibles. Où sont les monuments? Où sont les villes? Peut-être ensevelis sous des ruines ou des cendres volcaniques. Dans tous les cas, la grande quantité d'ossements humains, de taille ordinaire et extraordinaire, que l'on découvre dans les grottes, démontre surabondamment que ces régions ont été habitées.

Quelques rares statues de formes rudimentaires et bizarres, dressées à l'extrémité de massifs de pierres plates, font supposer que ces êtres primitifs adoraient certaines idoles.

A ces idoles ils immolaient des animaux qu'ils égorgeaient, des victimes humaines aussi, ou encore ils faisaient des offrandes de métaux précieux ou d'autres objets de valeur.

Presque tous les ossements ou objets que nous avons trouvés près de ces statuettes étaient remarquables par la ciselure et le travail.

Dans la grotte des monts de Cluny, une table en granit posée sur 3 pieds, porte une statue grossière qui représente une femme ayant une tête de sphinx. La tête était encore dorée et les yeux étaient en pierres précieuses; des bâtons d'or et d'argent étaient placés parallèlement, les uns à côté des autres, et enfoncés dans la pierre, ce qui constituait une grille qui servait, sans doute, à immoler des victimes. Sous la table se trouvaient des crânes, des flèches, arcs, couteaux, ou os travaillés et sur le pourtour de cette table, des signes hiéroglyphiques.

Sur le devant de cette même table, près du sol, deux pierres de marbre, rectangulaires, bleues, étaient à 0 m. 20 de la terre et en saillies; sur l'arrière, deux autres pierres semblables, mais rouges, avec une inscription sur chaque.

Ces pierres ont été soulevées; il n'y avait rien dessous, à part quelques médailles de bronze dont il a été impossible de découvrir ce qui avait été gravé ou inscrit dessus.

Toutes ces découvertes bizarres, étranges, nous ont semblé

d'autant plus stupéfiantes que nous avons supposé, comme bien des gens le croient, pour ne pas dire tous, actuellement encore, le continent polaire inhabitable et inhabité, nu, aride, sans aucune végétation, couvert absolument de montagnes de glaces etc., etc., etc. Que ces incrédules se détrompent, mais on ne me croira, en France, que lorsque des étrangers en seront revenus!

Près du Pôle, quand on se sert du niveau d'eau à la bulle d'air, mobilité de la bulle ne subit pas d'arrêt; cela prouve qu'il y a certaines oscillations. Diverses expériences au pendule ont donné de curieux résultats.

La plupart des îles de la Polynésie proviennent de l'éruption des volcans sous-marins; quelques-unes, il est vrai, sont madréporiques; elles sont les fortunes des pêcheurs de corail.

Ces îles sont habitées par les Malais, Papous et Polynésiens. Le nombre des habitants est évalué à cent trente mille, mais ils travaillent peu. En revanche, ils voyagent beaucoup. Ils ont une barque ou deux et leurs tentes puis, étape par étape, ils s'en vont chassant les animaux dont la dépouille peut avoir de la valeur, pêchant le corail ou cherchant et ramassant les pépites d'or et d'argent qui se trouvent aux embouchures des cours d'eau, pendant la belle saison. L'hiver, ils se reposent de leurs fatigues et ne font absolument rien que de préparer des matériaux qui leur seront utiles pour la campagne qu'ils ont projeté de faire, à la saison prochaine. Ils se font des vêtements avec des peaux d'animaux, préparent des vivres de conserves, des pièges et les instruments nécessaires soit à la chasse, soit à la recherche du corail ou des minerais précieux.

Beaucoup de ces malheureux périssent en mer ou dans les régions volcaniques, lorsqu'ils ne savent pas se garer à temps des accidents auxquels on est exposé dans ces parages, ou bien ils tombent dans les crevasses où, quand ils sont sur mer, les entonnoirs les y attirent, et ils sont engloutis.

Il convient de remarquer, en effet, que ces contrées peu ou presque pas connues, que par des caboteurs ou flibustiers de l'Australie, du sud de l'Afrique et de la Patagonie, sont très dangereuses.

Dans les îles de la Polynésie, l'hiver n'est pas bien dur, mais lorsque l'on met le pied sur le continent antarctique, *dès que le cercle polaire est dépassé et que l'on entre en saison d'hiver*, les froids sont fort rigoureux et au Pôle sud, comme je l'ai dit, on compte 80°.

Les habitants des îles de Polynésie viennent sur le continent faire la chasse aux ours et autres animaux à fourrures. Ils se servent de traîneaux remorqués par des chamois apprivoisés, domestiqués, des rennes ou des chiens avec lesquels ils s'enfoncent dans la direction du Pôle.

En outre de leurs vêtements d'étoffes épaisses et solides, doublés de fourrures d'animaux, hermines ou zibelines, ils se protègent la figure au moyen d'un capuchon bourré de fourrure et de coton qui forme casque fermé. Deux ronds, garnis de verres, laissent passage aux regards. Ils sont chaussés de grandes bottes fourrées et ont, avec eux, leurs armes et équipement complet d'excursions et ce qu'il faut pour dresser des tentes en peaux d'animaux. Ils s'abritent de préférence dans les cavernes des montagnes ou les grottes que l'on y rencontre très souvent. Ils emportent toujours avec eux un énorme falot, allumé le jour et la nuit, qui leur sert pour se guider pendant la période nocturne et, en même temps, pour se chauffer et faire des feux. S'ils ne prenaient toutes ces précautions, indispensables dans ces parages, en certains moments où le thermomètre descend à une température si basse, ils y perdraient la vie. Combien de ces malheureux y sont morts, qui n'avaient pas ce qu'il fallait pour s'aventurer prudemment en ces endroits désolés, gelés; combien aussi y ont péri de faim et de misère.

Les habitants qui, autrefois, étaient anthropophages, sont aujourd'hui civilisés et très doux. Ils sont de plusieurs races.

Les Malais, les Polynésiens sont robustes et sobres. Ils ont été mélangés, paraît-il, avec quelques originaires de la Patagonie qui viennent explorer ces contrées. Autrefois, ces îles avaient chacune un chef, commandant à toute la tribu, et ces tribus étaient constamment en guerre. Les vaincus, faits prisonniers, étaient emmenés par les vainqueurs et ils les tuaient pour les manger; mais, depuis 1760, époque où un navigateur,

dont le nom est resté inconnu, vint pacifier ces tribus, un chef unique fut nommé comme gouverneur et comme suzerain de la totalité de ces îles.

Actuellement ce suzerain est le *prince Lamayori, gouverneur des Îles Sainte-Marie, des Îles de la Polynésie méridionale et Roi d'Adélie*. La capitale du royaume est *Sidney*, par un *i*, ville située dans l'île du milieu des trois îles du groupe Sainte-Marie, près du continent polaire.

Des déportés, condamnés aux galères perpétuelles, furent installés dans ces parages par des puissances d'Europe et, notamment, par l'Angleterre. Les mœurs de France et d'Angleterre, depuis qu'elles sont apparues dans ces contrées inconnues, à cette époque, ont fait leur effet. Les indigènes, êtres simples et primitifs, en ont largement profité et bénéficié. Une organisation à peu près régulière a été l'œuvre de nombreux hommes de cœur et de valeur qui se sont fait un devoir d'organiser et orienter ces pays, en copiant un peu sur l'organisation qu'ils connaissaient d'Europe.

En 1798, 1800 et jusqu'en 1815, diverses cargaisons désemparées, portant un certain nombre de matelots et soldats français, que les Anglais avaient fait prisonniers, ont été conduits, dans un but que l'on ignore, dans ces parages. Ces malheureux, au nombre de trois cent cinquante environ (310 hommes et 40 femmes) une fois échoués dans ce pays, se croisèrent avec des naturels de la contrée, y firent souche et eurent des descendants qui, aujourd'hui, portent leur nom et gardent précieusement leur titre originaire de Français.

Quelques-uns d'entre eux ont pu s'échapper et se réfugier soit en Australie, soit en Patagonie, soit en Afrique, mais il y en a bien peu qui osent s'aventurer et quitter ces parages, attendu que les récifs, les banquises, les brouillards asphyxiants, les épaves de glaces qui sont charriées, les tempêtes épouvantables qui battent les rivages, les gouffres et entonnoirs, tout se ligue pour empêcher les pauvres captifs de quitter la région dans laquelle ils se trouvent, sans s'exposer à la mort.

Ils vivent là, tranquilles, sans beaucoup travailler et, facilement, se laissent aller à vivre ainsi. Les moyens de communi-

cation sont peu nombreux. Il n'existe aucun service régulier pour relier les îles de Polynésie au continent antarctique et surtout pour aller, soit en Amérique, en Afrique, en Asie ou en Australie.

Ces Polynésiens sont très intelligents et très industrieux. Les uns vivent du produit de la chasse, d'autres cherchent le corail et les métaux précieux, d'autres cultivent le sol, enfin, d'autres encore, s'occupent de plusieurs métiers qu'ils se sont transmis, surtout depuis que les Français transportés, les ont initiés aux différents états et professions qu'ils connaissaient.

J'ai dit que les îles sont parfois visitées par les Patagons ou par des flibustiers d'Australie, ou de la Nouvelle-Zélande, ou bien encore par des écumeurs du Sud de l'Afrique, des trafiquants américains ou anglais qui viennent dans ces endroits avec des approvisionnements de marchandises de toute nature, étoffes, papiers, porcelaines, vêtements, articles de Paris, viandes de conserves, tabacs, appareils de toutes sortes qu'ils échangent contre ce qu'ils voient aux mains où chez les Polynésiens, et qu'ils trouvent de leur intérêt ou de leur goût. Ainsi, afin de ne citer qu'un exemple, pour échanger une casserole de cuisine, le trafiquant exige qu'elle soit remplie de peaux de zibeline ou d'hermine, puis, une fois bien pleine, il vide les peaux dans son sac et laisse la casserole. Tous les échanges se font dans cette proportion fantastique. Ces trafiquants emmènent quelquefois, par violence, les naturels des pays où ils abordent.

En 1873, ceci n'est pas bien loin de nous, des flibustiers anglais pillèrent et incendièrent plusieurs petites îles. Ils firent d'abord une rafle générale des habitants et de leur butin puis, après avoir tout détruit, ils emmenèrent les captifs au nombre de 460 et, après les avoir égorgés, les précipitèrent à la mer, avec des pierres attachées aux pieds. Ce sont deux jeunes Polynésiens qui s'étaient enfui en barque, qui ont vu ce qui s'était passé. Ces bandits, auteurs de ces ignobles tueries, qui, bien haut, criaient leur nationalité anglaise, venaient, disaient-ils, au nom de la civilisation et voulaient traiter avec le chef de la tribu. C'est ce qu'ils appellent : évangéliser.

Chaque île, aujourd'hui, a son chef et un clerc qui est son adjoint et secrétaire et qui est chargé de tenir les registres des délits et de l'Etat civil. Sur ce dernier sont inscrits les naissances, les mariages et les décès. Sur le registre des délits, les punitions, amendes, ou condamnations infligées par la Commission des juges.

Ce tribunal unique est composé de cinq membres, du notaire, de l'huissier royaux et d'un commissaire. Ils délibèrent et prononcent les condamnations qui sont cependant seulement susceptibles d'être cassées par le Prince gouverneur et Roi, le chef suprême.

Les crimes sont punis de la pendaison.

*N. B.* — A part les monts Erebus et Terror, qui sont exacts comme altitude, les autres doivent être calculés non point par mètres, mais par *pieds* anglais, soit 0<sup>m</sup>304.

**Benjamin Gadobert**

(*A suivre*).



## SOUFFRANCE

Naître c'est être en la puissance  
Des maux, des soucis, des rancœurs,  
Se jeter dans les bras vainqueurs  
D'une maîtresse, la souffrance !

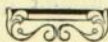
L'enfant souffre dès sa naissance.  
Plus tard se lisent les douleurs  
Dans ses beaux yeux mouillés de pleurs,  
Dans ses grands yeux pleins d'innocence.

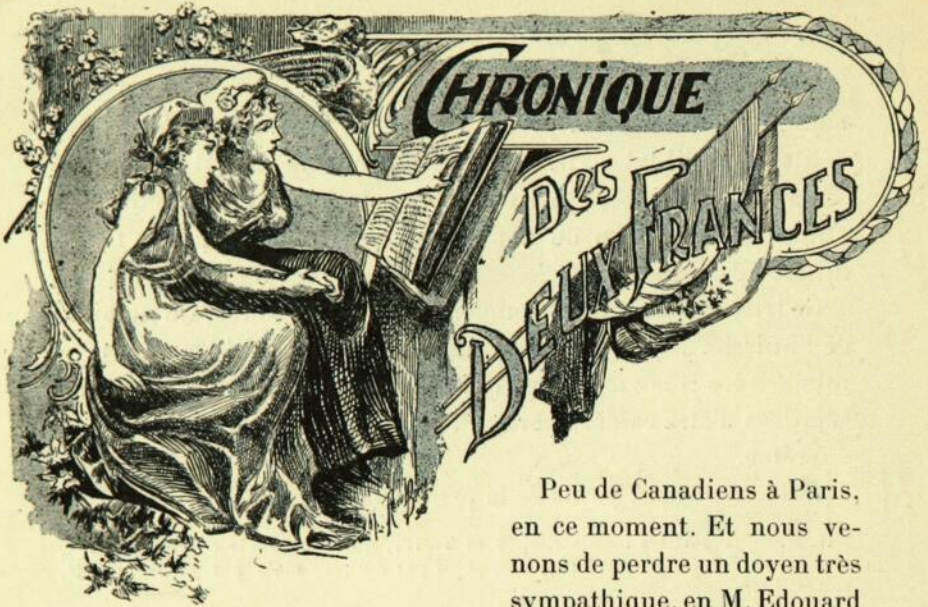
Au physique ainsi qu'au moral  
Nous en ressentons tous le mal ;  
Nul ne s'en préserve en ce monde !

Il nous faudra toujours souffrir ;  
Pour aimer, même une seconde,  
Pour vivre, comme pour mourir...

**Léon de la Morinerie.**

Paris, décembre 1898.





Frontispice de Raoul Barré.

Peu de Canadiens à Paris, en ce moment. Et nous venons de perdre un doyen très sympathique, en M. Edouard Richard, qui est parti pour le Canada.

M. Richard a consciencieusement travaillé à des recherches historiques ; et le bagage de découvertes qu'il emporte est considérable.

C'est M. Edouard Richard qui, au lendemain du jour où sir Wilfrid Laurier fut si violemment attaqué par la presse française au sujet de ses discours prononcés à Liverpool et à Londres, écrivit, dans le *Journal des Débats*, un magnifique article dont le retentissement alla agréablement jusqu'au Ministère des Affaires Etrangères et même à la Présidence de la République. Et quelques jours après, notre premier Ministre recevait la croix de grand-officier de la Légion d'honneur.

Savant modeste et bienfaisant, fidèle dans ses amitiés, épris de justice, l'ancien député du comté de Me<sup>gantic</sup> <sup>Méjantic</sup> demeure un homme précieux pour ceux qui désirent que le peuple canadien se souvienne toujours des glorieuses traditions dont les plus belles pages nous sont venues de France.

Quel que soit le poste qu'il occupera, à Ottawa, ses amis attendent beaucoup de ses connaissances et de son patriotisme. C'est une histoire nouvelle du Canada que nous espérons de M. Richard.

Après les récentes études faites à Paris, avec son esprit libé-  
taire, ses idées avancées de progrès et son amour des arts et de  
la patrie française, il nous est permis d'espérer de lui, une  
œuvre qui nous manque encore, l'*Histoire du Canada*, de Gar-  
neau, étant incomplète et Benjamin Sulte n'ayant écrit que des  
documents précieux pour la grande histoire future.

Nous tous, dont le but suprême est de répandre davantage la  
pensée française au Canada, nous serons particulièrement heu-  
reux le jour où M. Laurier appellera à des fonctions dignes de  
lui, le vaillant apôtre qu'est M. Edouard Richard.

\*  
\*  
\*

Nous avons reçu de M. le D<sup>r</sup> Edouard Plamondon, le sympathi-  
que secrétaire-trésorier de la *Société Canadienne de Paris*, le  
rapport suivant que nous publions avec plaisir :

*La Société Canadienne de Paris.* — Le 8 décembre dernier, la Société  
Canadienne de Paris, réunie sous la présidence de M. Rodolphe Brunet, a  
donné une petite fête d'adieu à son très sympathique Président honoraire,  
M. Edouard Richard, dont le départ pour le Canada avait lieu le lende-  
main.

Le poste de secrétaire-trésorier étant vacant depuis le départ de M. Saint-  
Jacques, il a été procédé à une autre élection. Et M. Edouard Plamondon  
a été élu secrétaire-trésorier de la Société Canadienne de Paris, à l'unani-  
mité des voix.

Les Canadiens présents à la réunion étaient : MM. le D<sup>r</sup> Aubry, le D<sup>r</sup> Ar-  
thur Bernier, R. Brunet, le D<sup>r</sup> J. H. Chalifoux, le professeur Charles Dion,  
Henri Hudon, le D<sup>r</sup> Eugène Saint-Jacques, le D<sup>r</sup> Albert Larramée, le  
D<sup>r</sup> François de Martigny, Paul de Martigny, Edouard Richard, le D<sup>r</sup> Edouard  
Plamondon, Jules Colas, etc, etc.

Le Secrétaire-Trésorier :

D<sup>r</sup> EDOUARD PLAMONDON.

\*  
\*  
\*

Canadiens et Américains inscrits, durant le mois de dé-  
cembre, aux bureaux de la *Revue des Deux Frances* :

M. Victor Beaudry, Montréal ; 26, rue Saint-Augustin.

M. John Mose, Chicago ; Grand-Hôtel.

Mme J. Mose, Chicago ; Grand-Hôtel.

Mlle M. Mose, Chicago ; Grand-Hôtel.

M. William Ellis, New-York ; Hôtel Continental.

M. Johnson, New-York ; Hôtel Continental.

D<sup>r</sup> Eugène Saint-Jacques, Saint-Hyacinthe ; Hôtel de Nancy.

D<sup>r</sup> Aubry, Ottawa ; 5, rue Malebranche.

M. Jules Colas, Montréal ; 4, rue de l'Université.

M. Jean de Lorde, Montréal ; 20, rue des Saints-Pères.

Rev. E. Samson, Philadelphie ; Hôtel Binda.

M. Alfred Larocque, Montréal ; 86, rue Saint-Louis-en-l'Île.

..

M. Alfred Larocque est arrivé à Paris, où il demeurera encore une quinzaine.

..



M. Frédéric Villeneuve,  
Député d'Alberta.

Il nous est agréable de publier le portrait de M. Frédéric Villeneuve, le nouveau député de Saint-Albert au gouvernement des territoires du Nord-Ouest.

M. Villeneuve est le même dont nous avons salué l'élection, avec tant de plaisir, dans le dernier numéro de la *Revue*.

Nous apprenons qu'à la demande de l'élément français de cette partie du Canada, le député de Saint-Albert aurait bien-

tôt un portefeuille de Ministre dans le cabinet Haultain.

Bravo !

..

Enfin, nous applaudissons de tout cœur à la nomination d'un Canadien français qui devra représenter, à l'Exposition de Paris, la province de Québec.

M. J. X. Perreault a été choisi, et cette nomination nous paraît excellente.

Mais il ne représentera que la province de Québec. Par une chinoiserie inexplicable, nous aurons autant de commissaires qu'il y a de provinces formant le Canada. — Nous n'aurions jamais trouvé celle-là!

Tous les jours, on vient nous demander si le gouvernement canadien sommeille?

C'est que tous les gouvernements ont déjà envoyé leurs délégués à Paris, où ils poursuivent un travail utile et nécessaire.

Comme je le disais naguère, dans le *Monde illustré*, le Canada ne se presse pas, et, ce qui est pénible à constater, c'est qu'il est le seul pays montrant pareille apathie.

On peut vraiment se désoler quand on songe à ce qui est fait pour le Canada et à ce qui *pourrait être fait*.

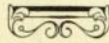
Attendons-nous d'être invités à l'Exposition de Paris par notre souveraine, l'Angleterre? Attendons-nous un signe d'elle?

Peut-être que l'Angleterre n'est pas très pressée de nous dire: « Allons, mes enfants, pressez-vous un peu plus! Je vous le permets. »

Nous espérons que M. J. X. Perreault ne tardera pas à venir à Paris, où sont déjà tous les autres commissaires de l'Exposition.

« Le Canada est une nation. » Et il est encore temps de le prouver.

R. B.



## LOUIS XVII

Le 13 août 1792, des voitures escortées par la force publique sous le commandement de Santerre, traversaient une populace immense, armée de piques et de baïonnettes, qui poussait de furieuses clameurs sur leur passage.

C'était Louis XVI et sa famille que Pétion conduisait à la Tour du Temple, transformée en prison d'Etat.

Le 21 janvier 1793, Louis XVI en sortait pour se rendre à l'échafaud; le 16 octobre suivant c'était le tour de Marie-Antoinette, et le 19 mai 1794, celui de Madame Elisabeth, la sœur du roi.

Les Tours du Temple ne renfermaient plus désormais que deux prisonniers royaux : Louis XVII et sa sœur Madame Royale.

Il y a quelques années, un gros point d'interrogation se serait dressé derrière le nom de Louis XVII et la question de savoir s'il était mort autre part qu'au Temple, par suite d'une évasion, aurait paru insoluble à ceux à qui on l'aurait posée.

Ce qui était jadis insoluble ne l'est plus aujourd'hui, et la thèse de l'évasion n'est plus considérée comme une thèse merveilleuse, comme un conte de fée tout au plus bon à intéresser les naïfs ou autres amateurs, avides de légendes où les morts sortent de leur tombeau.

Pourquoi, ceux qui tournaient naguère cette thèse en ridicule se font-ils plus rares et n'y a-t-il maintenant pour s'élever contre elle que des gens de parti pris qui n'entendront jamais raison, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse ? Pourquoi ?... C'est que tous les jours des amis de la vérité ne craignent pas d'affirmer leur

croissance en mettant sous les yeux du public des documents probants qui dissipent peu à peu les doutes et amènent les gens impartiaux à partager une certitude pleine d'évidence que Louis XVII n'est pas mort au Temple.



Louis XVII enfant.

Toute idée politique écartée, ne visant d'autre but que la divulgation de la vérité et la rectification d'une erreur historique, examinons les preuves de l'évasion de Louis XVII et la vie de ce prince sous le nom de Naundorff.

∴

Je ne retracerai pas ici l'existence et les mauvais traitements que le Dauphin endura lorsqu'il était confié à la garde du maître cordonnier Simon. Répéter ce récit et s'étendre sur les vexations qu'on lui fit subir, tant corporellement que moralement, serait beaucoup trop long. Je n'insisterai donc sur cette partie de la vie du jeune prince que pour faire remarquer que les récits, faits par certains auteurs, ont été beaucoup trop exagérés en cruauté et n'avaient pour unique but que d'impressionner le

public dont l'esprit, ainsi prédisposé, avait chance d'admettre par avance comme véritable, en dernier lieu, la fragile conclusion qu'en tirait l'écrivain. Cette conclusion, ainsi présentée, ne soulevait pas de doutes dans la pensée du lecteur qui acceptait volontiers que Louis XVII fût mort au Temple. C'est du reste ce qu'il fallait, et naturellement on attribuait la mort de ce malheureux aux mauvais traitements infligés ; cependant nous voyons dans un procès-verbal du 16 novembre 1816, signé par la veuve de Simon, l'ancien gardien du Dauphin, la déclaration suivante : « Déclare, la dite veuve Simon, qu'en quittant la « Tour du Temple le jeune et infortuné Louis XVII était en « bonne santé ».

Que deviennent, devant un pareil témoignage, les affirmations de ceux qui prétendent qu'il mourut couvert de vermine et d'ulcères, atteint d'un vice scrofuleux ?

Qui croire, que dire, que s'est-il passé après le départ de la veuve Simon et de quelles intrigues mystérieuses le Temple a-t-il été le théâtre en même temps que le muet témoin ?

Une des notes prises par la duchesse d'Angoulême, durant son séjour dans cette prison, devait servir de guide à la vérité, à la lumière. Voici cette note : « A la fin d'octobre (1794), à une « heure du matin, je dormais, lorsqu'on frappa à ma porte ; je « me levais à la hâte et j'ouvris toute tremblante de frayeur. « Je vis deux hommes du Comité avec Laurent ; *ils me regardèrent et sortirent sans rien dire* ».

Une visite aussi pleine de mystère que de silence, faite au milieu de la nuit, à une heure du matin, cache évidemment un événement important. Les deux municipaux ne se seraient pas dérangés ainsi, pour venir en compagnie de Laurent, le gardien de Louis XVII, faire lever la duchesse d'Angoulême uniquement pour la regarder, si un motif exceptionnellement grave n'avait nécessité cette nocturne visite qui eut lieu vraisemblablement dans la nuit du 31 octobre, car M. de Beauchesne dit que le 1<sup>er</sup> novembre, la garde du Temple se demandait *si elle gardait des pierres ou quelque chose*. C'est même pour cela que l'adjudant Walnn, se faisant l'intermédiaire de ses hommes, se rendit auprès de Laurent pour lui demander *à voir le Dauphin...*

Conçoit-on une pareille demande ? Pourquoi voir le Dauphin ? Ces hommes avaient-ils donc eu connaissance d'une évasion ou d'un enlèvement pour que leurs doutes sur la présence du prisonnier les aient poussés jusqu'à vouloir s'en assurer eux-mêmes ?

C'est fort probable, il fallait même pour accréditer ces doutes, qu'un projet d'évasion eût été déjà envisagé et considéré comme n'étant pas impossible. De plus, qui sait si la majorité de la population, prise d'un subit sentiment de pitié pour l'innocente victime, ne la souhaitait pas en silence. Il est facile, je crois, de changer cette opinion en certitude, si l'on considère l'horreur et l'indignation que provoque toujours dans la foule le récit de tortures infligées aux enfants par d'indignes parents.

Était-ce par suite de ces sentiments humains, depuis trop longtemps refoulés par la crainte de l'échafaud, que la garde du Temple voulait voir le Dauphin ?... Était-ce aussi pour rassurer leur conscience à qui le martyrologe d'un enfant répugnait instinctivement, ou bien encore pour stimuler leur ardeur et leur zèle à veiller sur le fils de l'ex-tyran que ces hommes, doutant de sa présence voulaient le voir ?...

Je ne pourrais dire si les doutes exprimés par eux émanaient de bons ou de mauvais sentiments, mais toujours est-il que ces doutes étaient justifiés jusqu'à un certain point, de même que l'entrée insolite et brusque chez la duchesse d'Angoulême n'était due qu'à la découverte de l'enlèvement de Louis XVII.

Il ne faut pas se méprendre sur la signification du mot enlèvement qui ne veut pas dire ici, que le prisonnier fût hors de la prison ; bien au contraire, cette disparition n'était qu'un simulacre d'évasion accompli par Laurent, le gardien du prince, dans le but de favoriser plus tard la fuite de ce dernier qu'il avait adroitement caché dans les combles de la tour ou toute crainte de danger pour sa prochaine délivrance devait être écartée.

Laissons ici la parole à Louis XVII :

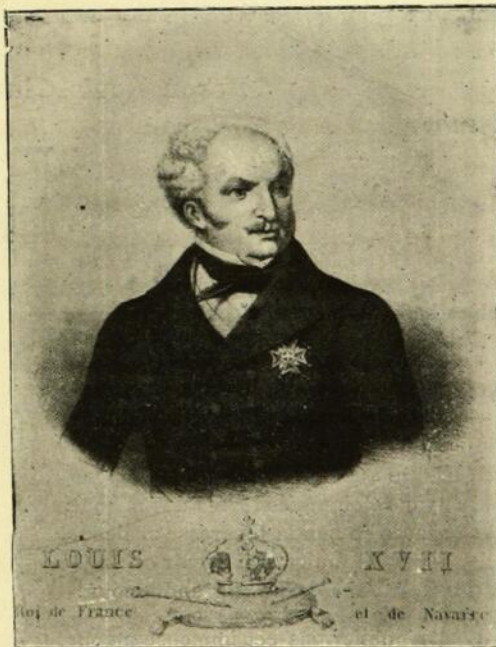
« La tourelle où était l'escalier avait une seule porte, près de  
« laquelle, jour et nuit, s'exerçait une stricte surveillance, en  
« dedans comme en dehors. Quiconque arrivait pour pénétrer  
« dans la tour était conduit, pour être fouillé, devant le conseil

« municipal, logé au rez-de-chaussée. Au sortir de la tour,  
 « même investigation par ce conseil, dont on ne pouvait pas  
 « dépasser la porte, parce qu'un factionnaire y était constam-  
 « ment en faction, et que l'escalier qui correspondait à tous les  
 « étages communiquait également avec le rez-de-chaussée,  
 « seule pièce occupée par les hommes de la municipalité. La  
 « consigne était d'y conduire tout le monde sans exception. Le  
 « corps de garde se tenait au premier étage qui, sans être divisé,  
 « composait une seule pièce voûtée comme celle du rez-de-  
 « chaussée. Lorsque la sentinelle du premier suspectait quel-  
 « qu'un de ceux qui sortaient de la tour, elle avait l'ordre, de  
 « même que pour ceux qui y entraient, de les amener devant  
 « le conseil, lequel faisait reconduire tout individu jusqu'en  
 « dehors de la tour par un ou deux municipaux. Cette rigou-  
 « reuse surveillance avait été prescrite, parce que le projet de  
 « mon enlèvement s'était divulgué.

« Par conséquent, comme c'était impossible de me faire éva-  
 « der, *on résolut de me cacher dans la tour même*, pour faire  
 « croire à mes persécuteurs que j'étais sauvé. La pensée était  
 « audacieuse ; toutefois c'était le seul moyen de faciliter l'enlè-  
 « vement qu'on avait concerté. Rien n'était plus praticable que  
 « de me faire disparaître pour le moment. En sortant de chez  
 « moi, personne n'escortait ceux qui descendaient jusqu'au pre-  
 « mier les objets dont je m'étais servi. Mes amis étaient donc  
 « bien convaincus qu'on pouvait me transporter plus haut,  
 « sans aucun risque d'être découvert. En effet, quoique ma  
 « sœur fût enfermée au troisième, elle n'avait à cette époque ni  
 « sentinelle, ni municipaux pour sa garde. L'expédient laissait  
 « entrevoir des chances presque certaines de succès. Alors un  
 « jour mes protecteurs me firent avaler un narcotique que je  
 « pris pour une médecine et bientôt je me trouvai moitié  
 « éveillé moitié endormi. Dans cet état je vis un enfant qu'on  
 « me substitua dans mon lit, et moi je fus couché au fond de la  
 « corbeille, dans laquelle cet enfant (un mannequin) avait été  
 « caché sous mon lit.

« Cette supercherie se passait au moment où la garde fut  
 « changée. Cependant j'avais entièrement perdu connaissance,

« et, lorsque je repris mes sens, je me trouvai enfermé dans  
 « une grande pièce qui m'était tout à fait étrangère. C'était le  
 « quatrième étage de la tour. De vieux meubles de toute espèce  
 « encombraient cet étage au milieu desquels on avait disposé  
 « un gîte qui communiquait avec un cabinet pris dans une  
 « tourelle où l'on m'avait mis de quoi vivre. Toute autre issue  
 « était barricadée. Avant de m'y cacher, Laurent m'avait fait  
 « comprendre de quelle manière je serais sauvé, sous les con-  
 « ditions de supporter toutes les peines imaginables sans me  
 « plaindre, ajoutant qu'un seul mouvement imprudent entraî-  
 « nerait ma perte et celle de mes bienfaiteurs.



« A mon réveil je me rappelai les recommandations de mon  
 « ami, et je pris la ferme détermination de mourir plutôt que  
 « de les enfreindre. Je mangeais. je dormais et j'attendais mes  
 « amis avec patience ; je voyais mon premier sauveur de temps  
 « en temps, la nuit, lorsqu'il m'apportait ce dont j'avais be-  
 « soin. Le soir même, le mannequin fut découvert. Mais le

« gouvernement d'alors trouva bon de tenir secrète mon évacion qu'il croyait consemmée. *Mes amis, de leur côté, pour mieux tromper les sanguinaires tyrans, avaient fait partir un enfant sous mon nom, dirigé je crois vers Strasbourg.* Ils avaient même accrédité l'opinion, et fait donner avis aux gouvernants que c'était bien moi qu'on dirigeait ainsi sur cette ligne. Enfin, le pouvoir, a l'effet de masquer entièrement la vérité, mit à la place du mannequin un enfant de mon âge, *réellement muet*, et doubla la garde ordinaire, cherchant ainsi à affermir la croyance que c'était bien moi encore. Ce surcroît de précautions empêcha mes amis de consommer l'exécution de leur projet tel qu'ils l'avaient concerté. Je restai donc dans ce maudit trou où j'étais comme enterré tout vivant. »

**Baron Louis Girardet.**

(*A suivre*).



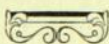
## BAISERS MORTS

Tes baisers passés, tes baisers d'amour,  
 Tu m'en as privé, légère et méchante.  
 Mon âme aujourd'hui se lamente et chante  
 Sa plainte d'avoir perdu sans retour  
 Tes baisers passés, tes baisers d'amour.

Hélas, je t'aimais d'un si grand amour,  
 Qu'ayant éloigné tes lèvres des miennes  
 Tu glaces en moi la tendresse ancienne.  
 Mais j'aurai toujours souvenir qu'un jour  
 Hélas, je t'aimai d'un si grand amour!

Pour n'oublier pas cet immense amour,  
 Je rechercherai des voluptés rares  
 Et des bouches moins que ta bouche avares ;  
 Pourquoi le regret se fait-il si lourd  
 De tes chers baisers, tes baisers d'amour ?

**Albert Fleury.**



EDMOND DEMOLINS. **Les Français d'aujourd'hui. L'Education Nouvelle.** 2 vol. à 4 fr. 50, chez Firmin--Didot. — M. Edmond Demolins est le sociologue intransigeant qui décréta, l'année dernière, dans une œuvre notoire, avec des considérants abondamment développés, la décadence de la race française, et qui osa, sur la couverture de son livre, ce titre habile mais sévère pour l'amour-propre national : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?* Il y développait sa thèse favorite, à savoir que les peuples à formation *particulariste* sont plus forts et mieux armés que les peuples à formation *communautaire*. Les premiers sont ceux où les individus sont préalablement formés à se suffire à eux-mêmes et par eux-mêmes, à entreprendre avec une égale énergie les travaux les plus divers, ceux du colon aussi bien que ceux du fabricant ou du commerçant, tels sont les Anglo-Saxons. Les seconds sont ceux où l'individu compte sur la collectivité pour subvenir à ses besoins et lui procurer le travail. Ils acceptent l'influence toujours grandissante de l'Etat dans les affaires du citoyen, le fonctionnarisme à outrance et s'orientent vers le socialisme qui est, comme on sait, la main-mise de l'Etat sur l'individu, de tous sur chacun, tels sont, au dire de l'auteur, les Français.

Dans le livre que nous présentons, M. Demolins reprend en détail et d'une façon plus spéculative, l'étude de la société française, ou plutôt « des divers types sociaux, dont l'ensemble constitue la société française. » Ce qui est particulièrement intéressant dans cette étude, c'est la méthode. M. Demolins délaisse les idées toutes faites, et les préjugés courants sur le caractère des races : « Je voudrais faire comprendre, dit-il, comment, de science certaine, se fabriquent un Auvergnat ou un Normand, un Provençal ou un Lorrain... On verra qu'ils sont le produit de causes constantes qu'il est possible d'analyser exactement et dont la principale, la plus profondément agissante est la nature du Lieu et du Travail. » M. Demolins tient ses promesses. Il montre, par exemple, que la vigne éloigne des entreprises compliquées, qu'elle ne développe pas les hautes aptitudes qui permettent de gouverner les hommes et les choses, qu'elle développe l'émigration vers les professions urbaines. De même, en Corse, l'Art pastoral, et la communauté du sol entraînent la communauté de la famille, et la communauté du clan politique : ce qui expliquerait les ardeurs collectives et les traditionnels procédés de violence par lesquels nos compatriotes insulaires savent mettre en valeur leurs opinions politiques.

Il y a, sans doute quelque outrance à déduire si précisément le caractère d'une race, du milieu où elle se développe; non pas que je songe à la possibilité de la liberté, par laquelle l'homme pourrait s'affranchir du monde extérieur, se façonner ou se refaire une âme et un caractère. Car l'action, même et surtout libre, se trouve liée à des motifs. Beaucoup de ces motifs, parmi lesquels précisément la nature du sol et du travail, sont communs aux individus, aux régions, aux peuples. Et c'est ce qui explique, en dépit de la liberté, la communauté d'un grand nombre d'habitudes de penser et d'agir, en un mot la formation des âmes locale, régionale, nationale.

Mais précisément l'énumération des motifs d'action par lesquels se détermine et se dirige toute conduite humaine est difficile presque impossible à faire entièrement. Si minutieuse que soit une enquête, sur ce sujet, on peut toujours lui opposer une contre-enquête. Et voilà pourquoi je m'étonne un peu des conclusions si formelles de l'auteur. Son type du vigneron est notamment forcé. Et l'on a pu s'amuser des prétendus méfaits attribués à la vigne.

Ceci prouverait simplement, d'ailleurs, que la science sociale est d'une indéfinie complexité et n'enlèverait rien à la méthode de l'auteur qui fait autorité. L'esprit de ses études n'est point non plus diminué. Car la vérité consiste peut-être à accepter tout d'abord la liberté comme fait, et à montrer ensuite qu'elle est subordonnée aux lois sociales, autrement dit, que le pouvoir de choisir se ment dans un cercle de motifs parfaitement déterminé, sinon en fait, du moins en droit.

De cette étude, M. Demolins déduit comme il fallait s'y attendre la décadence de la race française. Songez qu'elle est de formation communautaire. Or l'auteur vous l'a dit : Les peuples seront particularistes ou ils ne seront pas. Notre déchéance est d'autant plus menaçante qu'elle est favorisée par l'inefficacité de l'enseignement qui ne donne à l'individu ni initiative, ni connaissances spéciales, et le prépare au fonctionnarisme. C'est encore un air connu et qu'on entend de préférence dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Il y a quelque indiscretion à nous dénigrer ainsi par la méthode de comparaison, d'autant plus que nos tares sont peut-être exagérées et que les vertus du nouvel enseignement technique, manuel, particulariste et anticommunautaire ne sont pas encore vérifiées. Et c'est ici que nous regrettons l'habileté vigoureuse dont l'auteur dispose pour faire parler et même un peu... chanter les faits.

Mais M. Demolins qui croit au mal a donné le remède. Vous le trouverez dans son dernier livre : *l'Éducation nouvelle*. C'est notamment le prospectus de l'école des Roches qui va bientôt fonctionner, sous la direction de l'auteur, et où l'on trouvera les forges, les ateliers de menuiserie et les professeurs de langues vivantes, nécessaires et suffisants pour refaire l'âme française.

LEON DENIS. **Après la Mort. Christianisme et Spiritisme.** 2 vol. à 3 fr. 50, chez Leymarie. — Jusqu'ici la métaphysique du spiritisme avait été fort négligée. Il était entendu que l'être humain composé d'une âme, esprit pur, d'un périsprit ou enveloppe fluïdique, et d'une gaine charnelle, se dissociait à la mort, que l'âme flottait avec son périsprit, et qu'en attendant sa réincarnation, elle pouvait reprendre provisoirement quelques corps privilégiés, retrouver avec les vivants la communication perdue. Mais on ne se préoccupait guère du rôle et de la place des esprits dans l'économie générale de l'univers, de l'Être suprême dont ils dépendaient; on se préoccupait moins encore de savoir si cet agrandissement indéfini du monde terrestre pouvait être concilié avec les affirmations de la science moderne.

C'est de tout cela que M. Denis a pris un estimable souci. L'existence du périsprit lui paraît confirmée par la découverte du quatrième état de la matière ou état *radiant*. La réduction de tous les phénomènes, lumière, chaleur, électricité, à des mouvements, l'identité des éléments constitutifs des mondes, l'unité des lois mécaniques l'induisent à la conception d'une substance unique, impondérable dans son essence primordiale et d'une force unique, principe de mouvement. Et ainsi le spiritisme devient une manière de panthéisme, où il n'y aurait qu'une différence de degré entre les morts et les vivants, dont certains éléments auraient conscience de leur individualité et dont tous s'harmoniseraient pour réaliser la substance et la force universelles.

Chemin faisant, M. Denis ne manque point de sévérité pour le catholicisme qui, en proscrivant la communication des vivants avec les morts, a substitué peu à peu à la certitude expérimentale de l'au-delà une croyance fondée sur le sentiment. Car c'est bien la prétention du spiritisme d'être une religion avec preuves, ou si l'on veut une science idéaliste. Il a cru trouver dans les faits la conciliation du sentiment qui a besoin de surnaturel et de la raison qui ne se laisse convaincre que par l'expérience.

De telles affirmations nous semblent, malgré tout, aventureuses. Car, tout d'abord, si l'âme dégagée du corps, reste dans son périsprit, une force concertante avec toutes les autres forces de l'univers, il n'y a plus ni morts, ni vivants, il n'y a plus d'au-delà, il n'y a plus que l'univers indéfini dans son existence et dans ses manifestations. Le paradis du spiritisme devient imaginaire. Et voilà pourquoi le catholicisme, fort avisé et désireux de conserver le sien, a voulu établir une différence de nature entre les morts et les vivants, les corps et les esprits. La Raison ne sera jamais, quoi qu'on fasse, la faculté de l'idéal, et ce n'est pas avec elle qu'on escalade le ciel.

D'autre part, n'y a-t-il pas à la base même du spiritisme, un acte de foi ? La croyance à l'esprit pur enveloppé dans son périsprit, outre qu'elle est contradictoire, puisque la pensée inétendue ne peut s'unir à la matière étendue, n'est nullement garantie par l'expérience. Il ne faut pas, en effet, invoquer ici l'intuition du sujet par lui-même, car on pourrait opposer au spiritisme que ce sujet lui-même est illusoire, qu'il est primitivement la conscience de l'organisme, et qu'on l'analyse, et qu'on la démontre et qu'on en décrit la genèse.

En résumé ce que nous refusons au spiritisme, ce n'est pas l'existence. Il a pour lui des faits indiscutés. Mais c'est de s'élever au-dessus des faits pour tenter d'être une conciliation synthétique de la science et de la foi. Il ne serait plus alors ni une science, puisqu'il placerait au moins un acte de foi en l'esprit pur, derrière les faits constatés, ni une religion, puisqu'il confondrait dans une communauté de nature et de manifestations, le monde des morts et celui des vivants. Qu'il se résigne à être un département de la science encore imparfaitement exploré, ou une nouvelle enluminure de l'Inconnaissable.

URBAIN GOHIER. **L'Armée contre la Nation.** *Editions de la Revue Blanche*, 1 vol. 3 fr. 50. — Il est dans notre vieux monde une fleur de civilisation encore ignorée du nouveau, une chose merveilleuse et sertie dans les brillants vocables, d'honneur, de patrie, de revanche, une façon de Minotaure enchanteur pour lequel se consomment les volontés et s'annihilent les âmes : c'est le Militarisme, la Caserne, la Paix armée, l'asservissement légal de tous à un idéal de sang et de mort, parmi la fumée des batailles. Et par un prestige inattendu, cette chose digne de nos ancêtres des cavernes s'est mise en valeur esthétique ; tout empanachée, elle a séduit la vieille Europe, notre nation, les autres contiguës. La plupart se courbent devant elle ; elle est leur foi, leur gloire, leur espérance !

M. Urbain Gohier, dans un livre violent, s'est insurgé contre cette innombrable aberration. Il a dit l'envers d'une gloire, et les tares d'un idéal. Il a surtout montré combien il nous faisait reculer dans le passé, et qu'il était inconciliable avec cent ans de nos luttes pour la liberté et pour l'égalité, avec nos prétentions à la démocratie et à la souveraineté du peuple. Il a dénoncé l'antinomie du militarisme et d'une nation vraiment républicaine, le premier réclamant l'abdication des volontés, la hiérarchie des individus, la seconde impliquant le libre épanouissement de toutes les énergies sous la seule condition du bonheur commun, de l'idéal spontanément accepté. Il a mis en lumière que l'armée fondée sur un despotisme qui ne se laisse point discuter se dressait contre une nation vraiment républicaine, que chez nous ses prétentions à l'absolutisme grandissaient chaque jour, qu'elle tenait le pouvoir, en dépit de lois et de libertés illusoire, et que si nous n'y prenions garde, nous étions en passe de devenir les nouveaux Damoclès, sur lesquels allait peser, très lourd et très imminent, le sabre.

Tout cela est fort juste, et je suis sans restriction avec M. Gohier. Pourtant oserais-je lui opposer l'objection de M. Prud'homme : Il faut vivre avant de penser. Nous dégager de si détestables habitudes ce serait nous exposer aux coups des voisins, qui les gardent mieux que nous encore. Et dès lors a-t-on le droit, en

tant qu'individu, à induire toute une nation à pareil danger ? M. Gohier dont l'individualisme me paraît extrême aurait sans doute sa réponse prête. Moi aussi, avec lui. Mais tout le monde n'est pas d'un individualisme extrême. Que M. Gohier me permette de rester sur l'objection posée !

EMILE ZOLA. **La Fête à Coqueville**, dessinée par André Devambey. Chez Fasquelle, 5 francs. — Voici la réédition d'une agréable nouvelle qui nous repose des derniers romans du maître un peu lourds d'entités métaphysiques, d'anathèmes et d'actes de foi et d'emballements de philosophe encore pubère qui s'accordent mal avec l'esprit critique du temps. On regrette sans feinte, cette incursion de M. Zola dans la philosophie et aussi que, nouveau manichéen, il ait cru l'humanité moderne livrée à deux puissances ennemies, la Science et la Religion. De tels propos n'étaient point neufs et surtout manquaient des réserves dont on les entoure habituellement.

Dans la *Fête à Coqueville*, nous retrouvons exclusivement et, avec un certain air de jeunesse qui les rend plus légères, les bonnes qualités de M. Zola. En quelques pages, tout un village perdu au pied d'une falaise et séparé du genre humain, une cinquantaine de types, vivent, se meuvent, et se battent à l'aise. On y reconnaît le vrai talent du maître « manieur de masses et truchement de foule », comme le dit Huysmans. Et de tout le récit se dégage aussi la pensée essentielle de son œuvre qui est une théorie utilitaire et positiviste de la vie. Les gens de Coqueville vivent heureux entre la mer et le ciel, sans autre souci que la pêche et leurs dissensions intestines, et sans même qu'une fois par semaine l'abbé Radiguet, curé de Coqueville, qui passe son temps « à fumer sa pipe en regardant pousser ses salades », leur donne l'inquiétude métaphysique. Les tonneaux d'alcool échoués sur la côte et qu'on attrape au petit bonheur, une bombance rabelaisienne réconcilie Coqueville divisé par l'inimitié séculaire de deux familles rivales. Et un beau soir, Coqueville fait la fête si tard qu'il s'endort sur le sable, dans l'impossibilité absolue de rentrer se coucher. Tout cela est d'un épicurien plus utilitaire que voluptueux et, pour une fois, point du tout dogmatique ni savant ; car les gens de Coqueville ont la bonne fortune de n'être point des Rougon-Macquart, et de n'avoir été touchés ni par l'hérédité, ni par la science, ni par la foi. Ils nous laissent voir de M. Zola ce qu'on souhaiterait qu'il fût exclusivement : un maître habile à construire des intrigues solides et dont l'imagination robuste se plaît à remuer des foules, dans des phrases d'un coloris éclatant, un vaste prosateur épique en le rêve duquel la vie se rétracte mais encore se grossit et s'anime inopinément.

L'agrément pur de la *Fête à Coqueville* est rehaussé par des caricatures d'André Devambey d'un geste très expressif. Il y a notamment des études de mains qui frappent ou qui caressent, d'une venue toute remarquable, et dans les vastes ensembles où l'on retrouve l'imagination du romancier, des raccourcis d'une fantaisie prestigieuse.

ANDRÉ THEURIET. **Dans les Roses**. 1 vol. 3 fr. 50, chez Ollendorff. — M. André Theuriet est un écrivain reconnaissant. Après avoir trouvé de jolis mots pour dire tout le bien qu'il pensait de l'élégance un peu fière des plaines meusiennes, et des sous-bois qui enlacent Bar-le-Duc son pays natal, le voici qui célèbre les roses de Bourg-la-Reine, dont il est devenu le maire. Et dès la première page, il se met en frais d'une de ces descriptions légèrement teintées, mais naturellement venues où il a pris quelque notoriété : « Caressées de soleil, les roses épanouies le matin même foisonnaient sur toute l'étendue du vaste enclos de la Châtaigneraie. Les rosiers, rangés en multiples lignes, peuplaient le milieu des carrés et le pourtour des plates-bandes ; dans les angles, ils s'étaient en buis-

sons ou en corbeilles; ils se voûtaient en arceaux au-dessus des allées, grimpaient aux arbres, tapissaient les façades, répandaient partout comme une gloire la profusion de leurs fleurs multicolores. » Cela continue ainsi pendant trois cents pages, à travers une intrigue sur laquelle planent toujours et encore des roses et des pépinières. Ce livre sera lu avec avantage au printemps. Il plaira aux amoureux qui y trouveront l'occasion de faire revivre les excursions anciennes ou des itinéraires bien choisis entre la gare du Luxembourg et Sceaux-Robinson. Les jeunes filles et les horticulteurs lui trouveront aussi du charme.

**La Nouvelle France**, par EUGÈNE GUÉNIN. Librairie Arthur Fourneau, 2 vol. 7 francs. — Nous recevons trop tard pour en dire tout le bien que nous voudrions, ce livre consciencieusement documenté qui est l'histoire du Canada depuis l'arrivée de Jacques Cartier jusqu'à nos jours. Il se dégage de la multitude des faits qui se sont déroulés sur une période de plus de trois siècles, deux idées qui nous semblent essentielles, et que M. Guénin a voulu mettre en lumière. « De l'histoire du Canada, il ressort jusqu'à l'évidence que la race française est essentiellement apte à la colonisation. Au Canada quelques milliers de nos compatriotes ont, envers et contre tous, fait de tels progrès qu'ils constituent actuellement une nation jeune, vivace et forte, marchant, à pas de géant, vers l'avenir qu'elle entrevoit. » On se convaincra en outre que les Canadiens ont su et voulu concilier leurs sympathies françaises avec le respect de l'administration anglaise qui s'étend jusqu'à eux. Ils ont gardé avec un soin jaloux notre langue, nos traditions et notre esprit français et tous les événements de notre histoire ont retenti dans leurs âmes. Ils restent cependant de loyaux sujets britanniques. Ils entendent garder une civilisation qui est comme en leurs moelles depuis trois siècles, sans s'inquiéter d'une forme de gouvernement.

Il nous sera permis de dire que par ces dispositions si clairement indiquées se trouve garanti l'esprit même que la *Revue* annonçait à ses débuts comme devant être le sien : Resserrer les liens des deux Frances, et faire, dans la paix, une œuvre de progrès, sans froisser aucune susceptibilité nationale.

Mais tous les Canadiens voudront lire ce livre qui les ramène à leurs origines françaises. Ils y trouveront une agréable occasion de s'intéresser à toutes les luttes, à tous les efforts qu'ont dû faire les premiers Français qui furent leurs ancêtres pour jeter au-delà des mers la civilisation dont ils se réclament à juste titre.

Paul Bastien.



## Les Revues

---

Il y a un intérêt puissant dans l'enseignement des *Revue*s — forme la plus appropriée aujourd'hui aux besoins de l'intellectualité moderne — ou plus exactement aux besoins de toute vie moderne, qui veut sortir un peu de ses devoirs et de ses industries. Comme le journal est la forme la mieux adaptée aux nécessités de connaître rapidement les nouvelles informations, la *Revue* est pour ceux qui, groupés, n'ayant pas le temps d'être les mandarins d'une science quelconque, veulent cependant être instruits des courants intellectuels ou scientifiques, la source la plus abondante, la plus variée et la plus rapide qui peut leur apporter ces connaissances.

Je voudrais, pour ceux-là surtout, parler des *Revue*s et leur éviter les heures fastidieuses de recherches vaines. Il est des articles présentant un intérêt général ou actuel. De ceux-là surtout je parlerai.

**Mercure de France.** — Novembre 1898. — CHARLES MORICE. — *Le Couronnement de la Reine de Hollande et l'Exposition de Rembrandt.* — Très curieuse et très remarquable cette étude du grand, du profond esprit qu'est Ch. Morice. Un style adéquat aux idées, surtout le commerce de Carlyle, ce dont je me hâterai de le féliciter. L'étude porte très loin dans ses conclusions et semble une fresque, montrant en un défilé majestueusement lumineux, l'épopée artistique des Pays-Bas. Des pages seraient à citer, tant elles condensent tout ce que l'on peut dire du sujet, des phrases merveilleuses comme celle-ci : « La Douleur. Voilà ce qui manque le plus à Rubens. Voilà pourquoi Rembrandt, s'il fallait comparer ces deux sublimes esprits, l'emporte de si loin dans nos préférences. Mais il n'y a pas à insister sur un parallèle cent fois recommencé, et les admirateurs de Rubens peuvent nous répondre que, par son sens de joie, il dépasse son époque et devance nos désirs de réunion des arts ou des fêtes consacrées à la célébration de la Vie... » Notre sympathique admiration à Ch. Morice...

Dans le même numéro, une étude de ALB. MOCKEL sur *Mallarmé*, des vers de Samain qui en fit de meilleurs et surtout une curieuse traduction du subtil écrivain anglais, ANDREW LANG : *La Possession Démoniaque.*

Décembre 1898. — Une belle étude de H. REBELL sur *Fél. Rops*; une critique de *Carlyle*, se poursuivant depuis 22 mois, dont je parlerai en fin de la publication; un *Récit du Péager*, de F. H. Eustache, conte écrit avec de la gracieuseté et de la force, et surtout *Un poème de Rose-la-Reine*, par Fernand Pradel, où l'on sent l'influence de Vigny, du bon Vigny de la *Maison du Berger*. Voilà des vers simples, d'une simplicité biblique et puissante :

Non, je suis toute grâce et toute humilité,  
Mon âme est douce ainsi qu'une chanson d'aïeule  
Et c'est de trop d'amour qu'est faite ma pitié.  
Les hommes d'aujourd'hui ne savent pas aimer...

Que de choses intéressantes et belles dans le *Mercure de France* !

**La Grande Revue.** — AUGUSTE LALANCE. — *La nouvelle Triplice.* — L'ancien député protestataire du Reichstag propose dans un article d'une sûre logique et

plein de vues athniques remarquables une alliance de l'Allemagne avec notre Triplice... Pour cela, le vainqueur rendrait à la France l'Alsace et la Lorraine qui *ne veulent* ni ne peuvent être indépendantes et recevrait en échange une de nos colonies. Les partisans de la paix et les ennemis de l'Angleterre ne peuvent qu'applaudir sa proposition.

A propos de *Fachoda*, par XXX, un véritable diplomate nous proposant « l'entente cordiale ». — Oh ! monsieur Guizot ! ..

Une étude de GASTON BOUNIER sur l'*Evolution paléontologique*. Le nom nous garantit la valeur de l'étude, mais je suis obligé de me déclarer incompetent !

La fin d'une étude de M. Emile Faguet sur le *Socialisme en 1898*. Il est très remarquable, cet article de sociologie de l'éminent critique dramatique des *Débats* — ce n'est pas du tout l'argumentation en face du socialisme des économistes de la « maison. » C'est la critique, d'un bourgeois sans doute — ce qui n'est pas un mal pour juger froidement des utopies enthousiastes — mais d'un bourgeois intelligent qui a beaucoup lu, mais qui surtout a beaucoup d'idées.

Je compte revenir sur ces études.

**L'Œuvre internationale**, une publication récente de notre collaborateur Jean Sévère. Je suis heureux d'avoir l'occasion de saluer son Œuvre dans ma chronique, parce que cette tentative est curieuse : Publier des poésies de jeunes poètes de tous les pays. Je signalerai dans le numéro de décembre de beaux vers signés par lui, qui sont d'un poète et d'un homme. De jolis vers anglais de Percy Osborn (*La voix du vent*) — une délicate harmonie de Francesco Gaeta (*Una-volta*). Ignorant des autres langues, je ne puis goûter le charme des poèmes publiés, mais je m'en rapporte au goût de notre confrère Sévère, et je le félicite pour le tout...

**La Revue Blanche**. — Un *Philoctète* d'André Gide, des notes de Gaston Moch, intéressantes dans leur venue première, mais qui demanderaient de plus longs développements. J'oubliais de dire qu'elles traitent d'une *Organisation militaire démocratique*; de bonnes pages de Jules de Gaultier sur *Nietzsche*.

Quant à l'**Idée**, elle me permettra de ne pas parler de son numéro, très peu fidèle au programme annoncé par son titre. Elle publie des lignes sur « l'affaire » de Rochefort — et pour trouver des idées dans Rochefort ! ..

Georges Grappe.



## CRITIQUE MUSICALE

Le nouvel Opéra-Comique vient d'ouvrir ses portes au public, après une longue période d'attente qui a permis aux journalistes de se livrer à des quolibets faciles ; il est vrai que l'architecte, M. Bernier, ne semblait pas pressé de livrer son œuvre aux critiques de... la critique, qui ne l'a pas épargné. Je n'ai pas ici à m'occuper de la partie architecturale du nouvel Opéra-Comique, mais je dois constater que la salle et la scène sont trop exigües et qu'il ne sera pas possible de monter, sur le nouveau théâtre, des pièces exigeant une importante mise en scène. On devra se contenter d'œuvres plus modestes, se rapprochant davantage de l'ancien répertoire ; la tendance opposée, qui faisait de l'Opéra-Comique une sorte de rival de l'Académie nationale de musique, va donc forcément disparaître et nous verrons, sans doute, surgir un genre nouveau, quelque chose comme l'opéra-comique modernisé. Ce ne sera plus, ni le *Pré-aux-Clercs*, ni la *Dame Blanche* ; ce ne sera pas davantage le répertoire d'Auber, ce sera ou ce devrait être de la comédie musicale, très moderne et très française à la fois.

Je ne veux pas dire, pour cela, qu'on doive bannir du répertoire les chefs-d'œuvre des maîtres anciens ! Nous comptons bien, au contraire, que les œuvres exquises du passé signées Dalayrac, Nicolo, Grétry, Méhul, Boïeldieu, Hérold et autres ne seront pas oubliées ; elles font partie du patrimoine musical de la France et méritent tout notre respect.

L'Opéra-Comique a aujourd'hui, à sa tête, M. Albert Carré, dont l'esprit est ouvert à toutes les initiatives et qui connaît bien son époque. On peut avoir confiance en sa gestion et nous

ne lui marchanderons pas nos encouragements et nos éloges, pas plus qu'à son distingué lieutenant, M. Messenger, plus spécialement chargé de la direction musicale de la nouvelle scène lyrique. Ils feront à eux deux, je crois, de la bonne besogne.

Les débuts de la troupe ont eu lieu dans *Carmen*, œuvre vivante et élevée, parfois puissante. M. Carré a pris la peine d'aller en Espagne étudier sur place les types espagnols pour donner à l'opéra de Bizet plus de vérité et de vie. Ainsi présentée, *Carmen* semble avoir acquis une nouvelle jeunesse ; ce n'est pas dire cependant, que tout soit parfait ; Mlle Georgette Leblanc, chargée d'en interpréter le principal rôle, n'est pas mon idéal et la voix manque de mordant ; mais je sais toujours rendre justice à des efforts d'art, même quand le résultat n'est pas parfait. En revanche, Mlle Guiraudon a été exquise dans *Micaela*, M. Bouvet a fort bien rendu le rôle d'Escamillo et M. Beyle s'est montré artiste sérieux dans *Don José*.

Le second spectacle donné au nouvel Opéra-Comique a été *Lakmé* du regretté Delibes ; il a permis à M. Maréchal de montrer une voix charmante et un talent de chanteur sûr de soi. Nous avons enfin entendu *Manon*, de Massenet — le chef d'œuvre du maître, à mon sens — et la soirée a été pour nous pleine de charme ; avec M. Maréchal, déjà nommé, Mme Bréjan-Gravière s'est fait applaudir, et aussi M. Isnardon et surtout M. Fugère, comédien et chanteur parfait, naguère décoré de la Légion d'honneur, à la joie de tous les amis de l'art.

Passons maintenant à l'Opéra, qui nous a donné *La Burgonde*, drame lyrique de MM. Emile Bergerat et Camille de Sainte-Croix, musique de M. Paul Vidal. A l'heure où l'important tirage de cette revue me force d'écrire ces lignes, il ne m'est pas possible de parler de cette œuvre. Donnons seulement quelques renseignements sur les auteurs.

M. Emile Bergerat est à la fois poète, dramaturge, critique d'art et chroniqueur remarquable. Il a arboré, sinon avec le même bonheur, du moins avec la même ardeur et le même souci d'art le théâtre et le journal et a écrit une œuvre d'intense et belle poésie : *Enguerrande*. Il avait déjà donné, à la Comédie-Française, en collaboration avec Camille de Sainte-Croix, une co-

médie dramatique fort goûtée de tous les lettrés, *Manon Roland*. Ce dernier est un jeune et un ardent, épris des nobles luttes de l'art, voire de la politique. Ses amis espèrent qu'il se tournera exclusivement vers les lettres, où il tiendra sûrement bientôt une belle place.

Le compositeur de la *Burgonde* est Paul Vidal, aujourd'hui chef d'orchestre de l'Opéra; musicien émérite, ancien prix de Rome, il est déjà un des maîtres sur lesquels on compte pour continuer les traditions de notre brillante école française. Et, de fait, la musique de la *Burgonde* est bien française, mais avec une note très moderne et une orchestration des plus remarquables. On compte sur un grand succès, d'autant que l'œuvre sera défendue par les meilleurs artistes de notre Académie nationale de musique : MM. Alvarez, Delmas, Noté, Bartet, Vaguet; Mmes Bréval, Héglon, Sauvaget. La scène se passe partie dans l'ancienne province de l'Île de France, partie sur les bords de la Dordogne. Elle met en scène le célèbre roi des Huns, Attila, et Gautier d'Aquitaine. Le prochain numéro de la *Revue des Deux Frances* donnera un compte rendu complet de la *Burgonde*.

**Georges de Dubor.**



## LES THÉÂTRES

LE VAUDEVILLE vient de nous donner successivement deux pièces : *Le Calice*, de Fernand Vandérem, et *Georgette Lemeunier*, de Maurice Donnay.

Fernand Vandérem nous montre dans *le Calice* une femme trompée par son mari, qu'elle aime passionnément, elle le sait (du reste une ancienne rivale évincée prend soin de le lui apprendre), mais elle préfère souffrir en silence plutôt que de paraître savoir son inconduite ; trouvant avilissant et lâche à une femme de pardonner, car elle se croirait amoindrie aux yeux de son mari après le pardon de la faute.

Le mari croit qu'elle ignore, c'est son excuse, mais quand il surprend tout son secret il revient à sa femme. Celle-ci voyant qu'elle n'aura pas la force de lui résister préfère mourir.

Cette pièce est l'œuvre d'un maître. On n'est guère accoutumé d'entendre parler une si jolie langue dans les comédies. Il y a là beaucoup d'esprit et, par dessus tout, une tragédie du cœur humain commentée dans la plus fine prosodie.

..

*Georgette Lemeunier*, comédie en quatre actes.

Un mari s'éprend d'une femme mariée qui ne compte plus ses amants ; il n'a pas encore obtenu ses faveurs, lorsque sa femme apprend sa trahison qu'elle croit complète. Elle quitte le domicile conjugal, retourne chez sa mère, puis, comme elle aime son mari, elle revient pour pardonner.

C'est un rien, mais c'est exquis parce que, sur ce rien, Maurice Donnay a pu broder en toute fantaisie et donner à cette pièce un cachet très parisien. C'est un auteur spirituel d'un scepticisme charmant et raffiné.

Lemeunier, riche industriel, aime Mme Thérèse Sourette, femme d'un chevalier d'industrie, chercheur d'aventures pour sa femme. Georgette Lemeunier a bien quelques soupçons, mais elle adore son mari et accepte les explications plus ou moins nettes qu'il lui donne. Du reste, n'a-t-il pas choisi une magnifique émeraude pour fêter le huitième anniversaire de leur mariage ?

Au second acte, le salon de Mme Sourette.

Des personnages très nettement tracés. D'abord la fillette de Mme Sourette qui nous dévoile, par ses réparties, le ton précis de la maison. Puis le brave général de Lesville, qu'un journal a surnommé la *Baderne*. Très amusante sa sortie contre un jeune élégant qui, ahuri par les épithètes malsonnantes que lui jette l'irritable général, n'ose pas répliquer, ce qui lui vaut un redoublement d'injures. Puis c'est l'ignoble mari qui taxe les amis de sa femme.

A détacher la scène de la brutale déclaration d'amour de Lemeunier, mal accueillie par Thérèse, laquelle veut un amant exclusivement à elle. Enfin, c'est Georgette rapportant le rubis que son mari envoyait à Thérèse et réclamant l'émeraude : le bijoutier ayant fait une erreur. — Tête de Lemeunier.

Au troisième acte, Georgette s'est retirée chez sa mère.

Journay, un ami qui ne se compromet jamais, fait tout son possible pour arranger les choses, mais Georgette ne veut rien entendre et déclare, à son mari, sa ferme intention de divorcer ; celui-ci s'en va, désolé. Cette scène est touchante et vécue.

Au dernier acte, Georgette prévenue par Journay que Thérèse s'est rendue chez Lemeunier, rentre au logis et se donne la satisfaction de chasser l'aventurière. Georgette et son mari ont hâte d'être seuls et, ma foi ! ce qui est bien naturel, ne retiennent pas leur ami qui les a si bien réconciliés. Quant à Sourette, il a trouvé le moyen de tirer un billet de complaisance de cent mille francs sur Lemeunier. C'est ainsi qu'il spéculé sur les amis de sa femme. Nous, sommes loin du sublime du *Calice*.

Tous les interprètes méritent des éloges : Mme Réjane toujours admirable comédienne, Mégard adorablement ensorceleuse, Suzanne Avril, Cécile Caron, Jenny Rose, MM. Guitry toujours parfait, Huguenet et Nertann excellents de naturel, ce dernier dans le général ronchonneur, Frédal, Chantard, Fleury, enfin tous les interprètes en général.

..

ODÉON : *La Reine Fiammette*. — L'Odéon joue en ce moment un drame en vers de Catulle Mendès : *La Reine Fiammette*. L'action se passe au Moyen-Age à l'époque où le cardinal Sforza était tout puissant en Italie. Alors régnait à Bologne la reine Fiammette, célèbre par sa cour d'amour où tous les poètes étaient accueillis. Le cardinal, ayant formé le projet de chasser la reine de Bologne pour y mettre un prince dévoué à l'Eglise, organisa un complot et arma le bras d'un tout jeune homme, Daniélo, en lui disant que la reine avait assassiné son frère.

Entre temps, la reine qui aimait à se confondre avec les gens du peuple, avait rencontré Daniélo et les deux jeunes gens s'étaient aimés, sans se connaître. Le jour du complot arrivé Daniélo, qui devait poignarder la reine, reconnaît en elle celle qu'il aime et le couteau lui tombe des mains dans une scène qui, à notre avis, est la plus belle du drame. Le cardinal ne se tient pas pour battu, il fomenta une révolte du palais et la reine détrônée est condamnée comme hérétique à mourir. Le jour de son exécution, Daniélo apprend de sa bouche que le meurtre de son frère n'est qu'une fable inventée par le cardinal, et quand celui-ci se présente pour assister à la mort de Fiammette, il le frappe et est condamné à mourir avec elle.

La pièce est traversée d'un beau souffle poétique. C'est là l'œuvre d'un maître qui sait faire et chanter et pleurer le cœur en des scènes d'un pathétique vraiment remarquable.

Mme Second-Weber remplit le rôle écrasant de Daniélo, elle y est presque sublime et efface tous les autres interprètes, surtout les hommes qui sont nuls. Mme Second-Weber est bien l'une des premières tragédiennes que l'on connaisse.

..

AU CASINO DE PARIS, les grandes journées du Grand Championnat organisé par le *Journal des Sports*.

Les trois matches finaux qui vont nous donner le championnat du monde.

Jamais sous le hall du Casino on n'avait vu pareille affluence. Une orange tombée du ciel ne pourrait toucher la terre tant la foule est compacte.

Les dimanches, il y aura matinée avec *Arbre de Noël* et *Distribution de jou-joux*. Car il ne faudrait pas que les luttes fissent oublier les petits enfants.

..

René Luguët, le doyen des artistes de Paris qui, depuis cinquante-cinq ans, appartenait au Palais-Royal, a pris sa retraite. Il est entré hier à la maison de retraite fondée à Neuilly par Galignani.

La veille, l'excellent comédien qui malgré ses quatre-vingt-six ans, ne manquait pas une seule représentation, avait fait ses adieux aux directeurs et aux artistes de la maison, réunis au foyer, après le premier acte de *Chéri*.

..

*Parlons d'autre chose!* la revue de l'ELDORADO, dont la première vient d'avoir lieu, a obtenu un véritable succès qui se continuera pendant longtemps. Beau-

coup de gaieté et de bons mots ; des scènes fort comiques, telles celle de l'Anglais aux manœuvres, et celle d'Yvette faisant la paix avec l'oncle, très finement interprétée par Mme Yette Bertholy et M. Marcenay ; des couplets lestement troussés ; un compère, qui a nom Raiter, d'une grande fantaisie, et une agui-chante commère, Mlle A. Ciriac, menant rondement les actualités, en voilà plus qu'il n'en faut pour que *Parlons d'autre chose* atteigne allègrement la centième.

Bravos à tous et à la nouvelle collaboration Eugène Héros et Fabrice Lémon.

..

AU MOULIN ROUGE, on se pousse, se presse, on se bouscule pour voir les fameuses redoutes du samedi.

Paris aime les choses artistiques, et le Moulin Rouge lui offre du merveilleux !

..

La réapparition de l'enchanteur Buatier de Kolta à l'OLYMPIA a été saluée par un tonnerre d'applaudissements. Sa merveille d'illusion, *Un Miracle!* dépasse tout ce que l'on peut rêver de plus extraordinaire. Jamais jusqu'à ce jour on n'avait vu une attraction aussi prestigieuse. Buatier de Kolta, qui avait fait courir tout Paris à l'Eden, va de nouveau attirer la foule à l'Olympia.

..

BULLIER est plus gai que jamais ; et ses bals sont les plus magnifiques. C'est à Bullier que sont les grelots de la folie heureuse.

#### Fantasio.

..

Mademoiselle **Jane Petit-Degorce**, professeur de chant, vient de donner un concert fort intéressant dans la coquette salle du Timbalier, rue du Printemps, avec le concours gracieux d'artistes distingués.

Mademoiselle Jane Petit-Degorce a été vivement applaudie dans « le Concert à la cour » d'Auber, morceau de vocalises, plein de difficultés, qu'elle a admirablement interprété ; elle possède une voix bien timbrée, d'une souplesse et d'une pureté remarquable qu'il nous a été donné d'admirer encore dans « Chanson de Mai » de M. Paul de Saunières et « Clair de Lune » de M. le baron de Léry. Ces deux morceaux inédits ont valu aux auteurs et à la gracieuse cantatrice de nombreuses félicitations.

Mademoiselle Leduc de Villeneuve, professeur de piano, a exécuté avec beaucoup de brio et d'expression la Deuxième Mazurka de Pfeiffer et un Air de Ballet, composé par M. Paul de Saunières. Le public n'a pas ménagé à la jeune artiste ses chaleureux applaudissements.

2. Nous devrions citer encore Mlle Jenvresse de la Noée, premier prix de violon dont l'éloge n'est plus à faire, l'expressif chanteur, M. Viannenc, de l'Opéra-Comique ainsi que M. Dezhair, du Théâtre des Célestins, de Lyon, de M. et Mme Sadi-Pety avec leur ravissante comédie de Jean qui pleure de H. Brissay qu'ils ont dite avec tant d'esprit et de finesse, ainsi que Mlle Aubry et Saidreau dans « Démocrite » de Regnard admirablement enlevé.

Enfin M. Robert Saidreau, chanteur humoristique dont la verve intarissable a enlevé l'auditoire, mérite aussi des applaudissements.

Chacun des artistes a recueilli sa part de bravos bien mérités.

En un mot charmante soirée qui nous a laissé sous le charme d'un excellent souvenir.

# Spectacles

- OPÉRA.** — 8 h. «/». — Don Juan — La Valkyrie — Faust.
- FRANÇAIS.** — 8 h. 1/2. — Struensée. — Le Berceau.
- OPÉRA-COMIQUE.** — Manon.
- ODÉON.** — 8 h. «/». — La Reine Fiammette.
- RENAISSANCE.** — 8 h. 1/2. — Othello.
- VAUDEVILLE.** — 8 h. 1/4. — Georgette Le-monnier.
- GYMNASÉ.** — 8 h. 1/2. — L'Amorceur.
- TH. DES NATIONS.** — 8 h. 1/2. — Le Gamin de Paris.
- VARIÉTÉS.** — Le Voyage autour du Code.
- GAITÉ.** — 8 h. 1/2. — La fille de M<sup>me</sup> Angot.
- PALAIS-ROYAL.** — 8 h. «/». — Caillette — Chéri.
- PORTÉ-ST-MARTIN.** — 8 h. 1/4. — Cyrano de Bergerac.
- AMBIGU-COMIQUE.** — 8 h. 1/2. — Papa la Vertu.
- FOLIES-DRAMATIQUES.** — 8 h. 1/2. — Folies-Revue.
- TH. CLUNY.** — 8 h. 1/4. — Charmant Séjour.
- TH. ANTOINE.** — 8 h. 1/2. — Résultat des courses.
- LES BOUFFES PARISIENS.** — 8 h. 1/4. — Véronique.
- NOUVEAU THÉÂTRE.** — 8 h. 1/2. — Nuit de nocé.
- DEJAZET.** — 8 h. 1/2. — Mam'zelle Pâris.
- COMÉDIE-PARISIENNE.** — 8 h. 1/2. — L'École des Amants.
- OLYMPIA.** — 8 h. 1/2. — Pauline Berny.
- LA SCALA.** — Polaire. — Polin, etc.
- LES CAPUCINES.** — 9 h. «/». — La Vrille — Odette Dulac.
- LES FOLIES-BERGÈRES.** — 8 h. 1/2. — Le Géant Constantin.
- TRIANON** — L'Article 7.
- CASINO DE PARIS.** — Championnat de lutte, etc.
- ELDORADO.** — Parlons d'autre chose.
- LE NOUVEAU CIRQUE.** — 8 h. 1/4. — Pierrot soldat.
- LA ROULOTTE.** — 9 h. 1/4. — Comédie Nouvelle.
- CIRQUE D'HIVER.** — 8 h. 1/2. — Miss Scheffer — Au Texas, etc.
- TH. POMPADOUR.** — 9 h. «/». Duos d'Amour.
- MOULIN ROUGE.** — Tous les soirs, à 8 h. 1/2. — Concert-Bal.
- LA CIGALE.** — 8 h. 1/2. — Théâtre mécanique.
- CINÉMATOGRAPHE.** — Le voyage au Japon.
- BULLIER.** — Tous les jeudis, bal masqué.
- MUSÉE GREVIN.** — Tananarive — Le Dahomey, etc., etc.
- JARDIN D'ACCLIMATATION.** — Ouvert tous les jours — Concert tous les dimanches.

## CHAMPAGNE CASTELLANE

La célèbre maison de vins de Champagne du Comte de Castellane demande un agent offrant de bonnes garanties pour la représenter au Canada.

Prière d'adresser les demandes à MM. G. L. M. DE L'ÉCOSSE ET CIE, 4, rue Glück, à Paris.

# LE MADÈRE

---

Le Madère dispute au Champagne la royauté des vins. Tous deux sont universellement connus, et l'un et l'autre figurent sur les tables somptueuses.

Sous l'étiquette suggestive de « Madère », des négociants peu scrupuleux livrent à la consommation des vins quelconques, qui déshonorent ce grand cru.

Devant le danger, et pour sauvegarder la réputation de ce vin fameux, les principaux producteurs de l'ILE DE MADÈRE se sont imposé de lourds sacrifices, afin de ne livrer au commerce que des vins d'origine, *purs* et de *premier ordre*, et aussi pour reconstituer la production de cet incomparable vin, rare de plus en plus par suite des catastrophes climatériques survenues depuis plusieurs années.

Parmi ces producteurs, la marque FUNCHAL : ILHA DA MADEIRA se place au premier rang.

Dans les plantations vastes que FUNCHAL possède dans cette île merveilleuse, fleuron de l'Espagne, sur un sol d'une richesse inouïe, rien n'a été négligé pour que ce roi des vignobles restât toujours à la hauteur de sa réputation.

Le MADEIRA possède, en principe, les qualités de pureté et de délicatesse qui sont l'apanage des crus fameux, et qui les mettent hors de pair.

Le service d'exportation est fait en France avec toutes les garanties de sécurité possible, et l'agent général dans ce pays surveille attentivement les expéditions.

Commandes et renseignements quelconques doivent être adressés à : M. CONSTANT ENFERT, 48, rue des Petits-Champs, Paris, *Agent général pour la France*.

Le Madeira est adopté par le Grand Monde.

---

Le Champagne est le vin sur lequel pèse la spéculation la plus lourde et la fraude la plus éhontée. Combien, parmi la quantité prodigieuse de bouteilles de champagne consommées en Europe, il y en a-t-il d'estimables ? La statistique seule suffirait à effrayer les consommateurs. Les marques renommées, qui ont porté la réputation de ce vin fameux aux quatre coins du monde, luttent, sans succomber encore, contre les fraudeurs. Mais que de peines, que de soins !

G. LOUBET, DE REIMS, rivalise avec les riches et anciennes marques parce qu'il n'a rien négligé pour égaler leur progrès, d'abord, et ensuite arriver à marcher de pair avec elles, en cultivant et en donnant des soins attentifs à la récolte.

Ses caves sont une merveille et son installation égale celle de ses redoutables concurrents. Le chiffre de vente est arrivé à un résultat énorme, dans lequel entre en grande partie l'Amérique, le Canada surtout où les vins français sont en très bonne faveur.

Adresser les commandes : à M. CONSTANT ENFERT, agent général, 48, rue des Petits-Champs, Paris.

# Madame Joseph Garriépy

Reçoit les derniers sacrements, les Médecins déclarent sa maladie incurable

Les Pilules Rouges du Dr Coderre lui ont sauvé la vie, aujourd'hui elle est forte, heureuse et en bonne santé.



MADAME JOS. GARIÉPY.

« je reçus tous les derniers sacrements. Un jour, une amie qui avait été guérie par les « Pilules Rouges du Dr Coderre vint me voir et me conseilla d'essayer ce remède. J'ai « suivi son conseil, et je dis en toute sincérité que si je suis en vie aujourd'hui, et jouis « d'une bonne santé, c'est grâce à ce puissant remède. Je fais mes lavages et tout mon « ouvrage sans fatigue. Je ne puis trop les recommander et en faire assez d'éloges. Si « j'eusse connu ce bon remède plus tôt, je n'aurais pas tant souffert et payé inutilement « tant de comptes de médecins et de remèdes. » Mme JOS. GARIÉPY, N° 458, rue Maison-  
neuve, Montréal.

Femmes qui souffrez, demandez, exigez, insistez pour avoir les Pilules Rouges du Dr Coderre pour les femmes pâles et faibles, vous aurez alors celles qui guérissent toujours. Les Pilules Rouges du Dr Coderre guérissent infailliblement le beau mal, le mal de tête, le mal de reins, de côtés, font désenfler les mains, les jambes et les pieds, douleurs dans le bas-ventre, douleurs des maladies mensuelles, irrégularités, toutes les maladies du changement d'âge, leucorrhée, l'hystérie, douleurs dans l'estomac, manque d'énergie, fatigue après le moindre exercice, dos faible, vertige, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, dépression de l'esprit ou mélancolie; aux femmes pâles et faibles, les Pilules Rouges du Dr Coderre font du sang rouge, riche et pur, elles rendent les joues roses, les yeux ternes luisants, l'appétit aux estomacs faibles, celles que la maladie rend de mauvaise humeur deviennent souriantes, les femmes nerveuses qui ne peuvent dormir recouvrent le sommeil. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont surtout recommandées aux femmes enceintes, elles donneront des forces à la mère et aideront à la formation de l'enfant. Nous n'exagérons rien, ce que nous vous disons des Pilules Rouges du Dr Coderre est vrai, ne soyez pas surprises, elles sont pour les femmes c'est pourquoi elles guérissent toutes femmes.

N'OUBLIEZ PAS que nous avons à votre disposition un médecin spécialiste des plus éminents pour les maladies des femmes. Nous vous invitons à lui écrire une description complète de votre maladie. Si vous le préférez, écrivez-nous pour un blanc de traitement. Il vous répondra confidentiellement et *absolument pour rien*. Il voudra de bons conseils, comment vous soigner et vous guérir. Ne retardez pas, car tous les jours votre maladie s'aggrave et devient plus difficile à guérir. Adressez comme suit : DÉPARTEMENT MÉDICAL, BOITE 2306, MONTRÉAL.

EN GARDE contre les Pilules qu'on vous offre à la douzaine, au cent ou à 1 fr. 25 la boîte. Ces pilules ne sont pas les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre, ce sont des imitations.

REFUSEZ-LES. Elles vous feront plus de mal que de bien, car un grand nombre de ces imitations contiennent de la strychnine, de la morphine et de l'arsenic, et comme vous le savez ces drogues sont dangereuses. Si vous ne pouvez vous les procurer chez votre marchand ou si vous avez des doutes, envoyez-nous 2 fr. 50 centimes en timbres-poste pour une boîte ou 12 fr. 50 centimes pour six boîtes. Vous êtes certaine que vous recevrez par le retour de la malle les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre. Nous les envoyons dans toutes les parties du pays et à l'étranger franc de port. Donnez-nous votre adresse bien complète afin d'éviter tout retard dans l'envoi. ADRESSEZ COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAIN, BOITE 2306, MONTRÉAL, CANADA.

La période la plus dangereuse dans l'existence d'une femme, c'est quand le sang est appauvri ou vicié. Le système alors s'affaiblit, l'énergie se perd, et les fonctions du corps qui, en état de santé, sont à peine remarquées, deviennent des occasions de souffrances et d'alarme. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont reconnues être le meilleur remède pour purifier, enrichir le sang et renforcer les nerfs. Voilà le secret par lequel ce remède a obtenu de si merveilleux succès en guérissant là où toutes les autres médecines ont échoué. Pour vous prouver que ce que nous vous disons des Pilules Rouges du Dr Coderre est vrai, nous vous mettons sous les yeux le témoignage que nous envoie Mme Gariépy. Voici ce qu'elle dit : « Je suis née à Saint-Roch « Richelieu, maintenant je demeure à Montréal. « Depuis quatre ans j'ai souffert le martyre. « J'avais des douleurs si fortes dans l'estomac « que j'étouffais. Une nuit, l'étouffement fut si « fort que mon mari courut au médecin. Il me « donna quelque chose pour me soulager, mais « il déclara ne pouvoir me guérir. Je continuai à « endurer des douleurs atroces. Je souffrais aussi « d'une vilaine bronchite et de l'asthme, j'étais « d'une grande faiblesse. Il m'était impossible de « me reposer un instant dans mon lit, j'étouffais « trop, j'étais là clouée sur une chaise, incapable « de me remuer. Le docteur continuait à me sci- « gner, et pendant les deux dernières années, « plusieurs autres médecins me soignèrent; mais « à la fin, ils m'avouèrent que tout était fini, leur « science était épuisée. Je me préparai à mourir,

# LA MODE PARISIENNE

*L'Administration de la REVUE DES DEUX FRANCS se charge de fournir les patrons sur demande.*



**1. Toilette de bal en duvet de velours.** Jupe à petite traine très plate devant et montée en plis couchés derrière; le bas est orné d'un volant de dentelle remontant à droite jusqu'à la taille et fixé sur la jupe par de gros choux de satin et garni dans le même mouvement de deux petites ruches de mousseline de soie espacées. Corsage plat en duvet de velours garni de petites ruchettes de mousseline de soie suivant la fermeture du corsage et légèrement ouvert du haut sur un bouillonné de mousseline de soie. Epauettes de satin et choux à la taille.

Nous apprenons, avec peine, la mort presque subite de notre sympathique et regretté confrère M. A.-J. LAROCHE, directeur des *Journaux de Modes professionnels*.

Que sa famille et ses amis veuillent bien agréer l'expression de nos condoléances des plus sincères. (*La Rédaction de La Revue des Deux Francs.*)



**2. Fillette de 11 à 13 ans** en drap bleu. La jupe cloche très plate à la taille est évasée du bas. Corsage à dos tendu, le devant plat du haut et légèrement blousé à la taille est boutonné de côté, décolleté sur un empiècement de velours à plis gansés encadré de revers arrondis formant la pointe sur la poitrine. Manche légèrement bouffante du haut et terminée en évasé sur la main. Col et ceinture drapés. Chapeau breton garni d'un chou de velours et de plumes couteaux.

**3. Fillette de 13 à 14 ans.** Robe en drap satin. Jupe en forme montée à plat à la taille et s'évasant dans le bas bordé de chinchilla. Corsage croisé à la taille ouvert sur un plastron de mousseline de soie bouillonnée encadré d'un revers formant un pli coquillé sur l'épaule et bordé de chinchilla. Ceinture drapée en satin. Manche plate. Col de mousseline de soie coulissée. Chapeau bergère garni de plumes orné en dessous de chaque côté d'un chiffonné de satin.



4. Manteau en drap satin pour fillette de 10 à 12 ans. Redingote mi-ajustée du dos, le devant tombant droit est croisé et orné d'un grand revers de velours recouvert de guipure blanche. Un volant en forme très bas devant et remontant derrière un peu au-dessous de la taille. Manche très peu bouffante du haut.



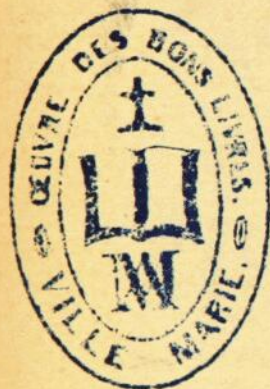
5. **Élegante robe d'intérieur** en surah rose pâle, légèrement froncée à la taille dans le dos, décolletée devant et dos sur un empiècement de mousseline de soie plissée, le devant drapé sur la poitrine est fermé au milieu sous un biais de velours s'ouvrant en arrondi du pas sur un haut volant de mousseline de soie plissée, entourant la jupe. Manche froncée dans la saignée surmontée d'un petit bouffant arrêté par un nœud de velours. Même nœud sur la poitrine. Col de velours garni d'un plissé de mousseline de soie.

6. **Robe pour fillette** de 8 à 10 ans, en drap mousseline. La jupe cloche, plate devant et montée en plis couchés derrière, est garnie de piqûres. Corsage-blouse garni d'un col découpé en drap blanc, garni de piqûres et boutons. Manche à petit bouffant. Ceinture et col de velours.



7. Costume de promenade en satin de laine. La jupe en forme très plate du haut et bouffonnée derrière estornée d'un volant ondulé en velours fantaisie remontant en pointe au milieu du devant et surmonté d'un ruban de velours noir qui dissimule le couture. Deux rangs de même velours posés au-dessus remontent en s'arrondissant jusqu'à la taille afin de simuler la tunique. Corsage entièrement plat et fermé sous le bras, légèrement décolleté en cœur sur une pointe de velours de fantaisie et garni de ruban continuant la garniture de la jupe. Manche plate, garnie de velours et découpée du bas sur un évasé rapporté.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES JOURNAUX DE MODES PROFESSIONNELS DES COUTURIÈRES ET CONFECTIONNEUSES.** — Anc. Maison L. MICHAU, A.-J. Laroche, direct<sup>r</sup>, succ<sup>r</sup>, 8, rue de Richelieu, Paris. — Exposition universelle 1889, médaille d'or, concours commercial de Tunis. — *La Couturière*, organe professionnel; *L'Art de la Couture*, publication de grandes figurines; *L'Élégance*, robes et confection; *Les Toilettes modèles*, gr. édit. avec album; *Le Luxe*, gr. édit. parisienne; *Le Monde et les Théâtres*, arts, modes, illustrations, sports; *La Mode Tailleur pour Dames*; *La Modiste française*. — Travestissements. — Cours de coupe. — Fabrique de mannequins pour couturières. — Toutes les lettres, mandats, renseignements doivent être adressés à M. A.-J. LAROCHE, direct<sup>r</sup>. — Adresse télégraphique: Licho-Paris. — Téléphone Paris-Province 111.27 — Spécimen sur demande.



8. Toilette de ville en drap amazone. Robe princesse entièrement ajustée et fermée dans le dos à plis plats sous la taille, le milieu du devant rapporté depuis l'épaule se continue en volant ondulé s'arrondissant de chaque côté et remontant assez haut derrière, la couture se trouve cachée par de petits boutons. Plusieurs rangs de galons forment une épaulette s'arrêtant devant sur la poitrine. Manche plate à petit bouffant galonné du haut, s'évasant sur la main et boutonnée à la saignée.

PHARMACIE  
DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

18, Carrefour de l'Odéon  
et 1, rue de l'Odéon  
PARIS

REMÈDES AMÉRICAINS

Remise particulière aux Abonnés de la  
Revue des deux Frances.

Maison BILLET  
CHAPELLERIE DE CHOIX

Prix spéciaux pour les Abonnés

DE  
La Revue des Deux Frances

SPÉCIALITÉS DE CHAPEAUX  
ANGLAIS

PARIS — 43, rue de Rennes — PARIS

Le Directeur-Gérant : A. STEENS.

Paris. — Typ. A. DAVY, 52, rue Madame. — Téléphone.

Tous les Canadiens-Américains lisent L'ÉTOILE, de LOWELL, Mass., Etats-Unis.